

La force des martyrs, l'enseignement des docteurs, l'impulsion des fondateurs ne perdurent-ils pas jusque dans la liturgie comme dans le secret des coeurs ?... aussi bien d'ailleurs que l'expression familière de la foi de la plus modeste communauté qui porte les stigmates de sa finitude et de sa caducité sous le voile quotidien de ses membres rassemblés dans l'éclat des grandes basiliques, dans la pauvreté misérable de tant de "lieux sacrés", comme dans l'anonymat de quelque "chambre haute" ?...

Toutes les traces de cette vie, les responsables de fonds d'archives ecclésiastiques et religieux ont à les recueillir afin de les transmettre palpitants de vie : ils ont à Servata tradere viva.

Assurément ils savent déjà que l'héritage le plus précieux est la vie de l'homme; et, croyants, ils savent que, selon la formule de saint Irénée, "la gloire de Dieu, c'est l'homme vivant; et la vie de l'homme, c'est la vision de Dieu" (Adversus haereses, IV, 20 7). Or, ils savent non seulement que l'homme est créé à l'image de Dieu, mais aussi qu'il est travaillé au plus intime de son être par la grâce; et ils savent que la tâche que d'âge en âge poursuit l'Eglise, c'est de porter la révélation divine et les sacrements de la foi jusqu'aux extrêmes limites de la germination la plus secrète de la grâce.

Telle est bien la réalité vivante qu'il leur est donné de palper et d'ausculter jour après jour. Tel est le trésor de vie qu'ils découvrent conservé "dans des vases d'argile", ce "patrimoine commun de l'humanité" dont il s'agit pour eux de discerner et de reconnaître la vie, afin de le transmettre vivant.... "Servata tradere viva".

*
* *

Nos diverses rencontres de Toulouse du 22 juin au 9 juillet dernier ont rassemblé un peu plus de 150 participants; 9 nationalités étaient présentes au Congrès.

C'est à l'Institut catholique de Toulouse que nous avons été accueillis très cordialement par le recteur Mgr Eyt, le secrétaire général le P. Jean Mompha, le directeur des services généraux le P. Jacques Vacherot, ainsi que par tous ceux qui nous ont apporté d'une façon ou de l'autre leur concours et leur sympathie, Mgr Aimé-Georges Martimort, le P. René Coste, ainsi que Mgr Xavier Ducros, le chanoine Henri Luyat, etc... Plusieurs séminaristes ont aussi préparé et accompagné cette rencontre d'une manière efficace et dévouée avec leur connaissance des personnes et des lieux; et inlassablement tout le personnel de la maison répondait par une serviabilité souriante au surcroît de travail et aux inévitables imprévus qu'occasionnaient cette présence et ces allées et venues dans la maison. Ce n'est d'ailleurs pas seulement l'Institut catholique qui nous a ainsi accueillis; ce sont aussi, en commençant par l'archevêque (que nous avons même amené à prendre successivement ses multiples "casquettes", soit au titre de "pastor gregis" comme chancelier de l'Institut catholique, archevêque de Toulouse, évêque de Saint-Bertrand-de-Comminges, soit au titre de "sponsor Ecclesiae" comme membre du collège épiscopal universel de l'Eglise catholique), tous les membres du clergé, ainsi que les religieux et religieuses de la ville, du diocèse et même des environs; ce sont encore les responsables des services publics culturels, ceux de la presse, de la radio et de la télévision, auxquels nous avons eu à recourir. Partout les relations s'établissaient dans un climat d'amitié que nous ne pouvions pas ne pas relever de jour en jour... de telle sorte que, dans le dernier repas qu'il prit avec nous, l'archevêque en nous confiant ses impressions nous a dit que nous lui avions "appris que Toulouse était la capitale de l'amitié"... ce qu'il devait savoir d'ailleurs aussi par expérience personnelle !....

C'est donc dans ce contexte et ce climat que nous avons eu successivement :

- du 22 juin au 3 juillet : la 2ème série de cours de formation archivistique spécialisée;
- les 4 et 5 juillet : la 31ème réunion du groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines;

- du 6 au 9 juillet : le 5ème Congrès national.

La deuxième série de cours de formation archivistique spécialisée

L'intérêt suscité par l'annonce, au terme de notre congrès de Paris, en novembre 1979, de cours de formation archivistique spécialisée s'était manifesté par la rapidité des inscriptions : plus de vingt en huit jours et il avait été nécessaire de clore les inscriptions aux environs de Noël afin de garantir les conditions d'un travail sérieux. C'était bien le signe d'un besoin éprouvé. La première quinzaine de juillet 1980 avait donc vu à l'Institut catholique de Paris la première série de cours de formation archivistique spécialisée; le bulletin n° XIV a brièvement rappelé la genèse de même que l'intérêt de cette initiative et de ces deux semaines de travail intensif (pp. 1 et 2), dont le P. Zirnhelt, archiviste diocésain de Troyes, a donné quelques échos concrets dans le même bulletin (pp. 5 et 6).

Cette première expérience, l'accueil qu'elle avait reçu et le travail accompli ne pouvaient qu'inciter l'Association à renouveler à Toulouse ce qui avait été réalisé à Paris. Le recteur de l'Institut catholique de Toulouse a accueilli le projet avec le même empressement que le recteur de l'Institut catholique de Paris. Permettre à l'Association de pouvoir assurer cette formation spécialisée, n'est-ce pas d'ailleurs un service pour lequel il est assez naturel que nous demandions aux Instituts catholiques l'hospitalité de leurs locaux ? S'il est vrai que le service rendu par les archivistes dans les dépôts ecclésiastiques et religieux est bien, comme le disait récemment Jean-Paul II (4.4.1981) "un service rendu à la Vérité /.../ un geste d'amour envers la Vérité", se former à poursuivre cet objectif ne répond-il pas dans un secteur particulier à la raison d'être de ces établissements ?

Parmi les 35 archivistes qui étaient donc présents à Toulouse, il y avait (ce qui est assez normal si l'on songe au nombre de congrégations et de communautés féminines, donc au nombre de maisons-mères, de maisons provinciales, de monastères autonomes) une majorité féminine : les religieuses représentant 22 congrégations ou ordres et deux laïques représentant l'une les archives de la Propagation de la foi de Lyon et l'autre les archives diocésaines de Pamiers. Quatre archivistes diocésains apportaient aussi le souci de divers horizons de l'hexagone : Coutances, Montauban, Saint-Brieuc et Saint-Flour. Un autre séculier rendait présente la charge des archives d'un Institut catholique - celui d'Angers. Trois congrégations religieuses masculines étaient représentées : capucins, jésuites, marianistes. L'étranger aussi fournissait un petit contingent : sans doute deux religieuses françaises venaient-elles d'une maison généralice établie à Rome, mais il y avait des autochtones provenant de Belgique, Canada, Irlande.

Comme à Paris en juillet 1980, les matinées furent essentiellement occupées par des cours à proprement parler, théoriques et pratiques. Les après-midi furent plus particulièrement consacrées à des visites, en fonction - bien évidemment - des ressources locales.

Ce bulletin contient quelques-unes des présentations des fonds particuliers visités au cours de ce stage. Un écho de l'ensemble du stage est présenté par Soeur Marie-Cécile de Mijolla qui, venant de suivre les cours d'archivistique du Vatican, a été sensible au fait que ces deux ensembles, en même temps qu'en parfaite consonnance, étaient très harmonieusement complémentaires - chacun répondant à une même exigence en même temps qu'à des besoins différents.

La 31ème session du Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines françaises et l'exposition des documents d'archives présentés par ce groupe.

Depuis décembre 1971 (c'est-à-dire avant même la constitution de l'Association des archivistes de l'Eglise de France aux origines de laquelle elles ont pu apporter immédiatement une représentation très appréciable), quelques religieuses, historien-

nes ou archivistes, se sont réunies chaque trimestre pour une session de travail de deux jours. De huit qu'elles étaient au début, leur nombre atteint maintenant environ 200 (si elles ne sont pas toutes présentes chaque fois, il n'est pas rare que le nombre des participations dépasse la cinquantaine).

Dans l'état actuel des choses, il arrive généralement que deux réunions par an se tiennent à Paris et une en province (l'année où l'Association tient un congrès, la session du groupe des religieuses se tient dans la ville du congrès soit avant soit après, pour éviter de multiplier les déplacements). En liaison avec ces rencontres, il y a déjà eu aussi en province plusieurs sessions d'initiation archivistique : deux en Bretagne, deux à Strasbourg, trois à Lyon, une à Bordeaux, une à Toulouse. Dans chaque cas, tout cet effort trouvait d'ailleurs un écho dans le travail de retour aux sources, d'aggiornamento entrepris dans les congrégations; cette exigence interne des congrégations avait d'ailleurs besoin de recourir aux archives pour ne pas céder à la tentation de répéter des contre-vérités.

C'est toute cette activité qui a rendu possible l'exposition de documents d'archives de congrégations féminines, présentée à Paris du 26 au 28 novembre 1979 à l'occasion du 4ème congrès national de l'Association des archivistes de l'Eglise de France. Cette exposition attirera l'attention sur le travail souvent aussi important que méconnu qui est accompli par les archivistes dans leur congrégation. Sans autres invitations que celles transmises par contact personnel, cette exposition avait été visitée par un millier de visiteurs. Sans doute a-t-elle déjà contribué à sensibiliser plus concrètement certaines congrégations à la question des archives. Mais il y a davantage : plusieurs voix autorisées ont alors exprimé le souhait que cette exposition puisse être augmentée par un apport plus général des congrégations féminines. C'est donc pour y faire participer le plus grand nombre possible d'intéressés qu'elle est devenue itinérante.

Elle a été demandée à Sées à l'occasion de la 28ème réunion du Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines afin d'y être présentée du 9 au 11 juin 1980, enrichie de la participation de plusieurs congrégations féminines de Basse-Normandie qui n'avaient rien envoyé à Paris. Puis, c'est Angers qui l'a accueillie du 5 au 12 octobre 1980 : à l'occasion de la 4ème rencontre d'histoire religieuse de Fontevraud, mais dans le cadre de l'historique abbaye Saint-Nicolas d'Angers où était à ce moment célébré le 15ème centenaire de la naissance de Saint Benoît. Du 3 au 7 avril dernier, à l'occasion de la 3ème rencontre d'initiation archivistique des congrégations féminines de la région Centre-Est, c'est dans la crypte de Fourvières à Lyon qu'est descendue cette exposition qui dans ce sanctuaire célèbre fut visitée par des centaines et des centaines de pèlerins : d'ailleurs, en cette circonstance, le cardinal Renard, accompagné de Mgr Malbois, est venu s'arrêter devant les différents documents exposés; et la presse locale, alertée par l'importance de l'événement et la qualité de l'exposition, a souligné l'intérêt de cette exposition qui aidait à situer les congrégations lyonnaises, assez bien représentées, dans tout l'ensemble du courant des congrégations féminines françaises.

C'est ainsi qu'encore enrichie de la participation de plusieurs congrégations, l'exposition est arrivée à Toulouse pour être installée au début de juillet, à l'occasion du 5ème Congrès national de l'Association des archivistes de l'Eglise de France. Bien au-delà des visiteurs qui sont venus s'arrêter devant les divers panneaux, cette exposition a même atteint toute la région par une séquence de la télévision locale.

Chaque fois - il faut bien le dire - la reprise de cette exposition a requis un effort non seulement renouvelé, mais aussi un effort croissant ... de la part de quelques religieuses aussi compétentes qu'expertes et dévouées. Cet effort très lourd a été néanmoins assumé avec persévérance et courage par des archivistes qui ont compris que les documents qu'elles présentaient sont comme des éléments de la carte d'identité de leur congrégation qui mettent en évidence la conjonction, dans ces congrégations de vie active ou apostolique, d'exigences spirituelles et d'impératifs d'un service dans la cité. Le catalogue, dont une seconde édition faisait partie du dossier des congrès-

sistes de Toulouse, rend bien témoignage à cette visée.

Cependant, le Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines poursuivait ses travaux, dont le fascicule n° 7-8 lie la gerbe. Quatre communications manifestent, à partir des documents, l'inspiration spirituelle et le service dans la cité aux origines des congrégations. Deux archivistes ont scruté les archives de leur congrégation pour ce qui concerne le "4^e voeu"; cette étude appelle d'ailleurs bien d'autres investigations dans d'autres congrégations afin de permettre des comparaisons qui semblent devoir être très instructives. Deux communications étudient l'influence du contexte historique sur la reconstruction ou la vie des congrégations féminines à deux époques particulièrement cruciales. Et, en annexe, sont présentées quelques traces documentaires de la session lyonnaise des 4-5 avril 1981.

Ce fascicule, diffusé lors de la 31^e session du Groupe à Toulouse, à la veille du 5^e Congrès national des archivistes de l'Eglise de France, a pu être joint au dossier remis aux congressistes. Si l'on tient compte de l'exposition présentée à Toulouse et du catalogue qui en contient les principaux éléments, ce furent autant de travaux qui ont témoigné auprès des congressistes de l'effort entrepris, et qui se poursuit, au sein des congrégations féminines françaises. Ces fruits, palpables, d'un labeur généralement obscur sont désormais susceptibles de contribuer, non seulement à servir l'ensemble du travail en cours, mais encore à stimuler le développement des recherches historiques et archivistiques au sein de toutes les congrégations féminines.

Le 5^e Congrès national des archivistes de l'Eglise de France

Le congrès que nous avons tenu à Paris en novembre 1979 avait présenté un thème dont les circonstances ont manifesté l'opportunité : "Les archives religieuses, élément spécifique du patrimoine de l'humanité".

Pour le congrès de Toulouse, la suggestion du thème, initialement venue de la commission locale d'organisation, a été finalement retenue sous la forme : "Les archives et la vie de l'Eglise aujourd'hui".

Riche d'un passé religieux et humain assez prestigieux, la métropole de Toulouse, en même temps qu'elle s'ouvre aux impératifs du monde moderne, s'efforce de conserver vivant son patrimoine : c'est au moins une vie culturelle qu'elle veut entretenir dans les bâtiments qu'elle restaure, quand elle ne les ouvre pas à une vie religieuse dont nul ne saurait méconnaître la continuité vivante. Assurément l'Institut catholique de Toulouse garde dans ses fondations une partie du vieux rempart romain et une maquette de la ville romaine y est présentée dans un musée où sont aussi conservés quelques souvenirs du couvent des Clarisses qui avait autrefois occupé les lieux. Mais la ville de Toulouse a encore remis en honneur l'église dite des Jacobins, dans laquelle le tombeau de saint Thomas d'Aquin a retrouvé sa place et où Mgr Colliani, archevêque de Toulouse, a présidé une de nos concélébrations; de même, la basilique Saint-Sernin vient de retrouver les célèbres châsses installées dans le pourtour du chœur; quant au couvent des Augustins, il est devenu un musée : nous y sommes allés et nous avons été invités à y entendre un concert de qualité.

Dans le cadre de cette ville où, comme le rappelait Mgr Eyt en nous accueillant dans sa maison, les pierres témoignent de la vitalité chrétienne de la cité à travers les siècles, nous étions comme à pied d'oeuvre pour approfondir le thème de notre congrès.

Trois séances de travail nous ont permis d'en voir quelques aspects :

1) "Les archives religieuses, source de documentation et de référence au service de la vie de l'Eglise d'aujourd'hui": cette séance, ouverte par une communication du P. Jean Vinatier : "Dans le sillage de Vatican II, renouveau dans l'Eglise et renouveau des archives", nous transporta dans l'Ancien comme dans le Nouveau Monde,

dans les origines de l'enseignement rural et celles de la JOC, comme dans les questions relatives à l'emploi des archives dans la formation des religieux ou la révision des constitutions, et s'est terminée par un exposé du Fr. Jean-Pierre Ribaut sur les archives du 1er congrès eucharistique international.

2) La seconde séance sur "Les archives religieuses et les procès de béatification" s'ouvrit par une intervention de l'abbé Joseph Estournet, le curé de Sérignan, présentant le travail qu'il a poursuivi pendant près de 30 ans pour la cause de Guillaume Courtet, l'un des martyrs béatifiés aux Philippines par Jean-Paul II; et, en passant par la cause de missionnaires français du Canada et celle de Marie Poussepin - la fondatrice de la congrégation de la Présentation de Tours -, nous avons entendu pour terminer le témoignage du P. Pierre Sourisseau sur quelques exigences archivistiques de la cause du P. de Foucauld.

3) "Les archives religieuses, témoin - devant l'histoire - de l'identité de l'Eglise", tel était le thème de la 3e séance : ouverte par une communication du P. Jean Mauzai-ze sur "les archives vaticanes restées à Paris", cette séance nous fournit l'occasion d'entendre R. Haas présenter la "Résistance de l'Eglise catholique en Allemagne sous le régime nazi, d'après les archives des diocèses" et se termina par une intervention très prégnante du doyen Jean Passicos sur "l'importance documentaire et historique des archives des nouveaux organismes institués ces derniers temps dans l'Eglise catholique".

L'évocation de ces quelques interventions ne donne qu'un faible aperçu du nombre et de la richesse de plusieurs d'entre elles; les allées et venues permettaient de commencer à en assimiler le contenu et à susciter de fécondes réflexions, non sans faire désirer leur publication intégrale dans les Actes du congrès qui vont paraître prochainement.

Quant au côté plus pratique de ces assises, c'est à l'élaboration et à l'usage des règlements particuliers dans les différents dépôts qu'une série de carrefours fut consacrée.

Sans parler des réceptions qui ont jalonné notre congrès : au Capitole, l'hôtel de ville de Toulouse; à l'hôtel d'Assézat, où nous accueillirent la célèbre Académie des Jeux floraux et l'Académie des Sciences; au château de Valmirande, dont M. et Mme de Lassus nous firent les honneurs en nous présentant les archives ecclésiastiques qui y sont conservées. Cette dernière visite, dans la dernière demi-journée, n'était d'ailleurs qu'une étape sur la route de la vieille église de Saint-Just de Valcabrère et de la cathédrale de Saint-Bertrand-de-Comminges où, après une visite du cloître, du trésor, des archives et la vénération de la châsse de saint Bertrand - sous la houlette de son curé-archiprêtre, l'abbé Joseph Destié -, nous avons eu la clôture du congrès, puis un concert d'orgue (les orgues venaient d'être restaurées) et une concélébration présidée par Mgr Collini, archevêque de Toulouse et évêque de Saint-Bertrand-de-Comminges.

Prolongeant ce congrès, la matinée du jeudi 9 juillet permit, dans l'amitié, une rencontre internationale qui se termina par un repas autour de l'archevêque, du recteur de l'Institut catholique et de quelques-uns de ses collaborateurs.

*
* *

Ces diverses rencontres auront certainement contribué à renforcer les liens entre les participants et à stimuler chacun dans la responsabilité qui lui incombe de Servata tradere viva.

Charles MOLETTE

MEMENTO

Nous aurons une pensée et une prière particulières pour :

- le chanoine Jean-Baptiste Cachenaout, archiviste diocésain de Bayonne : né à Ixassou le 20 mai 1900, prêtre le 12 juillet 1925, vicaire à Urrugne, curé de Lecumberry (1937), vicaire-économiste (1944) puis curé (1945) de Ciboure, chanoine titulaire et vice-chancelier-archiviste (1961) du diocèse, il a poursuivi toute sa vie dans la prière, le travail et l'humilité, qualités sacerdotales dont ses confrères apprécient l'exemplarité. Décédé le 19 octobre 1980.

- Soeur Marie-Thérèse Virnot, archiviste de la province de France de la Société du Sacré-Coeur (de sainte Madeleine-Sophie Barat) : née le 2 novembre 1905, entrée au Sacré-Coeur dans sa vingtième année, professe perpétuelle en 1934, elle fut chargée de la formation pédagogique des religieuses du Sacré-Coeur et devint directrice générale des études de langue française (1949); à ce titre, elle fut (1954) la principale rédactrice de la nouvelle édition du "Plan d'études", destiné à mettre en lumière pour toute la congrégation "l'esprit de l'enseignement au Sacré-Coeur". Son mémoire de philosophie (Université de Montpellier, 1946) présentait les enseignements spirituels et pédagogiques de la fondatrice de la Société; elle poursuivit ce travail durant les dix dernières années de sa vie et publia (1975) deux volumes sur "Le charisme de sainte Madeleine-Sophie", puis l'édition du Journal tenu par Mère Barat en 1806 - 1808 (cf. Bulletin XII - 29). Supérieure de la maison de Paris (1962), c'est elle qui avait transféré l'établissement de la rue Saint-Dominique à Châtenay-Malabry où elle avait organisé le lycée technique (1967), dans la chapelle duquel fut célébrée la cérémonie parisienne à laquelle l'Association et le Groupe des religieuses furent représentés quelques semaines après sa mort. Supérieure de la maison de Poitiers (1971 - 1977), elle reçut au terme de son mandat la charge d'organiser les archives de la province de France de sa congrégation; elle réalisa alors le transfert à Poitiers et le classement des archives des diverses maisons; c'est à cette époque qu'elle devint un membre très actif de l'Association des archivistes de l'Eglise de France ainsi que du Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines françaises (dont le fascicule n° 7 - 8 contient, pp. 85 - 103, une substantielle étude sur le "4e voeu" et la Société du Sacré-Coeur). Décédée à Poitiers le 26 avril 1981.

MENUS PROPOS ROMAINS

ou HUIT JOURS D'INFORMATION ARCHIVISTIQUE AUX ARCHIVES VATICANES

23 - 28 MARS 1981

Nous étions sept (chiffre parfait s'il en fut), arrivés qui le samedi, qui le dimanche, qui même le lundi, en raison des charges du ministère. Sept à nous retrouver dans l'une des salles de l'Archivio Segreto Vaticano ce lundi 23 mars à 10 heures du matin. Et ils étaient trois (chiffre non moins parfait puisque trinitaire) à nous y accueillir : S.E. le Cardinal Samoré, Archiviste et Bibliothécaire de la Sainte Eglise Romaine, Mgr. Giusti, Préfet de l'Archivio, et Mgr. Natalini, vice-préfet de l'Archivio.

Ce fut tout d'abord le mot d'accueil, combien chaleureux, du Cardinal Samoré, exprimant toute sa satisfaction pour le travail accompli en 1980 par l'Equipe qui nous avait précédés dans ces lieux : "Ici, nous dit-il entr'autres, nous avons l'Histoire vivante de l'Eglise, dont une partie se confond avec l'Histoire du monde, au temps où l'Eglise couvrait la totalité du monde connu...."

Cette Histoire est toute entière contenue dans les Archives de l'Eglise, ici conservées. Leur importance ? Deux chiffres simplement : 46 km de rayonnages dans le bâtiment où nous nous trouvons, pour les archives du début (les premières datent du VIII^e siècle) à nos jours. A quoi il faudra ajouter 50 km de rayonnages tout neufs, dans l'immense salle désormais réservée aux archives "modernes", aménagées sous la Cour de la Pigna sous la haute direction de l'ingénieur Figini qui nous en détailla les étapes et la conception, croquis et calculs à l'appui, deux heures durant, avant de nous présenter, sur place, ce qui avait été exposé au préalable.... Cette salle, sur deux étages, jouit des derniers apports de la technique : ventilation, hygrométrie, détection de la moindre fumée, éclairages de secours, indications phosphorescentes, etc... Evidemment c'est un beau travail. Qu'il suffise néanmoins d'ajouter que le Cardinal, avec une tranquille assurance, nous déclara : "Dans 50 ans, il faudra songer à construire une autre salle, parce que celle-ci sera pleine".

Résumer les cours est impossible et je ne m'y risquerai pas ! Un seul mot est capable de traduire notre sentiment à tous : PASSIONNANTS....

Déjà persuadés de l'utilité des archives, nous sommes revenus en France plus convaincus que jamais de l'importance du travail qui est le nôtre. L'archivistique est une science au service d'une autre science : l'histoire. Sans les archivistes, les historiens ne pourraient pas faire grand'chose !

Un survol de l'Histoire de l'Archivistique nous remet en mémoire les Cours de juillet 1980 à l'Institut Catholique, et nous permet d'évoluer un peu plus à notre aise entre les Actes, documents écrits donnant forme juridique à une décision, constituant la preuve d'un fait ou conservant la trace d'un événement ou de paroles prononcées... dont chacun sait qu'elles s'envolent facilement et se déforment plus facilement encore : les écrits restent.... Ces actes revêtent des formes multiples qu'il faut savoir reconnaître : c'est là où la navigation devient difficile ! D'où l'étude des Bulles, documents publics, à l'écriture très particulière et au style propre, scellées de la Bulla de plomb à l'effigie des Saints Pierre et Paul et marqués du nom du Pape régnant; des Brefs, actes beaucoup plus courts, comme leur nom l'indique, avec un style très différent; des Minutes, à la fine écriture, copie de ce qui fut expédié par la poste de tous les temps; des Brouillons dont chacun sait l'utilité pour préciser la pensée mais dont beaucoup ignorent qu'ils conservent, dans leur rédaction, le plus souvent spontanée, un esprit qui n'apparaît pas toujours dans les minutes ou les expéditions.

Ces actes ont un support matériel : l'aspect extérieur, qui frappe l'oeil. Divers peut être le support du texte écrit : délicats papyrus, déjà utilisés avant l'ère chrétienne, parchemins dont les guerres entre l'Égypte et les pays d'Asie Mineure (IVe s. av. J.C.) favorisèrent l'accroissement et qui servirent de support à l'écriture 13 siècles durant ! Et on peut songer à ces hécatombes de troupeaux convertis en volumes et quittant les verts pâturages pour les rayons des bibliothèques. Puis arriva "ce Moyen-Age énorme et délicat" chanté par Verlaine : le développement des Universités, au XIIIe s. de notre ère, exigea la recherche d'un 'support' plus économique. Ce fut alors le début de la grande invasion du papier dont les avant-gardes se signalent dès le Xe siècle. C'est, aujourd'hui, un raz de marée !

Ajoutez aux documents les Sceaux qui les authentifient, et dont l'étude provoque la création d'une science annexe de l'archivistique : la Sigillographie. Une exposition (non encore ouverte au public) nous permet, sous la direction du Cardinal Samoré qui se fit notre cicerone avec autant de ferveur que de science, d'admirer, accompagnés de leurs sceaux de cire, de plomb ou d'or, parchemins, toiles écrites, bronze gravé et jusqu'aux modernes recueils, reliés plein cuir ou pleine toile qui n'ont peut-être pas la beauté des documents anciens mais sont lourds de toute l'Histoire dont ils sont les écrins.

Visite qui réjouit les yeux, il est vrai, mais qui s'inscrivait avec d'autres, dans le cadre de ces journées d'information et qui complétaient agréablement nos cours. Il y en eut d'autres ; celle consacrée à l'Année Saint Benoît finissante, où l'histoire se mettait en bandes dessinées à travers les miniatures ou les pleines pages des Livres d'Heures ou des Missels, comme à travers les dessins plus rudimentaires des livres de comptes des monastères. Un grand merci au professeur Paravicini qui nous consacra une matinée entière.

Une autre visite nous mena aux Archives de la Curie Généralice de la Compagnie de Jésus où le Père Lamalle nous éleva jusqu'à la contemplation avec une érudition qui n'avait d'égale que l'élévation spirituelle au service de laquelle elle se mettait sans peine. Nous garderons en mémoire ses brèves méditations sur le moulage de la tête d'Ignace, le fondateur de la Compagnie, "flashs spirituels" sur les diapositives qu'il en avait tirées.

Nous sommes aussi allés aux Archives de la Propaganda Fide qui constituent un filon assez privilégié pour qui veut entreprendre une étude des Missions, tant à l'intérieur de notre vieille Europe (y compris notre propre pays...) qu'à l'extérieur, dans les territoires traditionnellement appelés "de mission". On y suit la trace (souvent sanglante, parfois pleine d'humour, toujours héroïque) de l'avancée du Royaume de Dieu.

Annexé à ces rayonnages vénérables, un atelier de réparation de documents nous permit de revoir, en plus petit, ce que nous avons longuement visité Via Rusticucci sous la direction de Dom Placide, moine de Mont-Olivet, qui en est le directeur, à savoir l'Institut de restauration de livres, reliures, parchemins, documents de tous genres. Que de compétence, d'habileté, de patience et finalement d'amour du bel ouvrage, chez ces religieux, religieuses ou laïcs aux doigts agiles ! Que de courtoisie aussi et de disponibilité chez eux comme chez tous ceux dont nous avons dû interrompre le travail, du plus humble des appariteurs au Cardinal Bibliothécaire et Archiviste, en passant par les postulants des Causes des Saints, les Avocats, le responsable de l'édition française de l'Osservatore Romano et jusqu'au R.P. Moreau, de Radio-Vatican, qui, disposant d'un créneau d'une demi-heure, sut l'élargir d'une autre demi-heure pour nous faire pénétrer dans les arcanes de la Maison de Radio Vatican dont 1981 célèbre le cinquantenaire.

D'autres archives, bien émouvantes, archives lapidaires celles-ci, nous attireraient aussi : celles, enfouies pendant des siècles sous la Basilique Vaticane mais aujourd'hui bien dégagées : le sanctuaire qui regrettait, un temps, les restes de Saint Pierre, l'humble pêcheur de Galilée. Le Professeur Patrick Saint-Roch nous les fit découvrir,

avant que, le lendemain, nous concélébrions l'Eucharistie autour du Cardinal Samoré sur la tombe même de l'Apôtre. Messe bien émouvante, faut-il le dire ?

Ce fut notre dernière journée, celle des adieux que Son Eminence voulut nous adresser dans la "Salle de Cours" qui nous avait réunis toute cette semaine. Qu'il me permette de le citer :

"Vous avez beaucoup vu, écouté, écrit. Vous avez sans doute appris. Mais puissiez-vous avoir reçu par dessus tout, confirmation de la tâche qui est la vôtre dans l'Eglise, Archivistes de l'Eglise, qui avez à conserver les "trésors" que sont tous ces documents où l'on découvre la trace du passage du Christ dans le monde. Puissiez-vous également être confirmés dans votre amour de l'Eglise par votre contact avec ces Archives qui sont celles de la Chrétienté.

"Donnez à d'autres le souci de la conservation de ces documents. Par eux, surtout ici, aux Archives Vaticanes, nous sommes au coeur de l'Histoire de l'Eglise...."

Merci encore, Monsieur le Cardinal !

Merci à tous ceux que nous avons rencontrés, parfois dérangés (mais jamais, au grand jamais nous n'avons pu nous en rendre compte !) et aussi à tous ceux qui nous ont éclairés, guidés, pilotés, reçus.

Merci aussi à vous, M. Louis Dauge, ambassadeur de France près le Saint-Siège, qui nous avez fait les honneurs de la villa Bonaparte et nous avez fait pressentir l'intérêt des archives diplomatiques de votre maison, aussi bien pour l'histoire de l'Eglise que pour l'histoire de notre pays !

Merci à vous surtout, M. le Chanoine Molette, l'infatigable organisateur des cours, visites, ou réceptions, dont la courtoisie ouvre tant de portes et dont la délicatesse a voulu, telle celle du Bon Pasteur, conduire en fin de session, alors qu'il commençait à accuser quelque fatigue, votre petit troupeau jusqu'aux ... Eaux Vives ... pour y goûter, à l'écart du bruit, repos et repas qui ont refait ses forces dans un climat ô combien détendu et fraternel !

Abbé J. ZIRNHELT

- - - : - - -

UN PROJET DE REGROUPEMENT DES ARCHIVES PAROISSIALES A LA MARTINIQUE.

L'éruption de la Montagne Pelée en 1902, en détruisant Saint-Pierre, anéantisait l'évêché... et ses archives. Ces dernières, si l'on en juge d'après ce que sont aujourd'hui celles de l'évêché de Basse-Terre, à la Guadeloupe, ne devaient guère contenir que des pièces postérieures à la création des évêchés coloniaux en 1850, et parmi celles-ci les doubles des registres paroissiaux.

Les archives conservées dans les paroisses sont elles-mêmes en danger : cyclones, incendies, humidité, termites se sont parfois acharnés contre elles. La mauvaise qualité du papier employé souvent depuis que les formulaires imprimés sont utilisés, et l'usage d'encre trop acides, ont entraîné une détérioration sensible. Certains curés, jusqu'à une date très récente, ont cru bien faire en brûlant des registres aux feuilles éparses ou en mauvais état.

Des recherches effectuées pour voir comment les conditions de vie d'autrefois, en particulier du temps de l'esclavage, influençaient encore la mentalité actuelle, nous ayant amené à consulter les registres paroissiaux, nous avons été stupéfaits de la richesse d'information qu'ils contenaient : répartition des propriétés, introduction et origine des esclaves puis des travailleurs libres, relations entre les différents groupes sociaux (blancs, libres de couleur, esclaves), évolution de la pratique religieuse, c'est tout un monde inconnu qui surgissait peu à peu de ces contacts.

A la suite de la rédaction de plusieurs monographies paroissiales - quand les registres paroissiaux permettaient de suivre en même temps les différentes classes sociales pendant une période d'une durée significative -, Mgr Marie-Sainte nous a chargé d'établir un inventaire des archives paroissiales antérieures à la catastrophe de 1902. Trente-deux des quarante-sept paroisses actuelles sont concernées, les plus récentes n'entrant pas dans ce cadre. Aujourd'hui ce travail a été fait pour quatorze d'entre elles. Dès qu'il sera un peu plus avancé, ces archives seront regroupées dans une salle climatisée de l'évêché, pour assurer leur conservation et permettre leur consultation plus facile.

* * *

De quoi sont composées ces archives ? Principalement des registres de catholicité et de ceux du Conseil de fabrique.

Les registres de catholicité, dans la majorité des cas, sont postérieurs à 1850, parfois de la première moitié du XIXe siècle, plus rarement antérieurs à la Révolution.

Avant 1848, deux registres distincts étaient tenus : celui des Blancs et Libres de couleur contient les baptêmes et mariages, souvent les inhumations, et quelquefois (entre 1841 et 1858) les confirmations. Celui des Esclaves porte les baptêmes et mariages; les inhumations par contre n'y sont qu'exceptionnellement portées.

Les registres d'esclaves, plus nombreux qu'on ne le supposait, remontent beaucoup plus haut dans le temps que ceux de l'état civil (tous postérieurs à 1830). Ils ont de 20 à 65 années continues, et donnent de précieuses indications sur les entrées d'Africains, leur âge, leur sexe, leur répartition sur les propriétés, parfois leur origine géographique. Leur dépouillement est indispensable pour se faire une idée de la traite clandestine de 1816 à 1830, et permet de suivre l'enrichissement d'individus et de groupes sociaux.

L'intérêt de ces registres varie considérablement selon le caractère plus ou moins soigneux du desservant.... l'un ou l'autre d'entre eux ajoute parfois, en fin d'année ou entre deux actes, des commentaires ou des réflexions sur les événements paroissiaux. Exceptionnellement une pièce peut y être jointe, ou un document officiel, introuvable ailleurs, y être recopié.

A partir de l'abolition de l'esclavage, en 1848, il n'est plus fait usage que d'un registre pour toutes les classes de la société. Ce registre reste manuscrit jusqu'en 1857.

En 1858, apparaissent des formulaires imprimés : on est assuré alors d'avoir les renseignements essentiels, bien d'autres se trouvent par le fait même éliminés. Les registres imprimés sont divisés en trois parties : baptêmes, mariages, et inhumations. Les inhumations sont parfois sélectives : dans certaines paroisses de nombreux enterrements d'indigents ne sont pas transcrits.

Les livres de catholicité présentent un intérêt certain pour suivre la répartition, les déplacements et l'intégration progressive des immigrants pendant la seconde moitié du XIXe siècle : la situation varie considérablement selon qu'il s'agit d'Africains, d'Indiens ou de Chinois.

* * *

Quelques paroisses possèdent encore les documents du Conseil de fabrique qui, jusqu'à la séparation de l'Eglise et de l'Etat (en 1911 à la Martinique), était chargée de l'administration du temporel. On y trouve deux registres distincts : celui des délibérations (plus souvent conservé) et le livre de comptes. Ils traitent principalement de problèmes mineurs tels la location des places de bancs, les dépenses courantes,.... Ils deviennent plus intéressants quand de gros travaux sont à faire à l'église; lorsqu'ils sont tenus avec soin on peut alors trouver un Etat des maîtres de "nègres payant droit" (esclaves de 14 à 60 ans), qui donne une photographie précise de la population paroissiale et de sa composition à un moment donné.

Les poursuites ou transactions de la fabrique à l'égard de ses créanciers permettent exceptionnellement de suivre les changements de mains de propriétés. Une paroisse a ainsi conservé d'intéressantes pièces de procès intentés à la fin du XVIIIe siècle.

* * *

Le premier évêque de la Martinique, nommé en 1850, avait demandé à ses curés d'ouvrir un registre divisé en plusieurs parties, dans lequel seraient consignés notamment tous les détails que l'on pouvait retrouver sur l'origine de la paroisse, l'inventaire de ses biens, les premières communions, confirmations, etc... Son appel a été rarement entendu : on le regrette quand on voit l'intérêt des renseignements relevés dans certains de ces historiques.

On trouve enfin parfois d'anciens registres de confréries (elles ont joué un rôle important au XIXe siècle), portant le règlement et la liste des membres; et des collections de Lettres pastorales... dont certaines manquent à l'évêché.

* * *

Une reconstitution des archives religieuses de la Martinique demanderait un travail considérable. Il a été commencé depuis plusieurs années pour ce qui concerne le clergé, en recherchant les pièces et dossiers qui traitent de lui aux Archives Nationales Colonies, auprès des ordres religieux (Dominicains, Jésuites, Capucins) qui desservaient l'île avant la Révolution, des diocèses métropolitains ou étrangers qui ont fourni des prêtres, et des archives militaires pour les aumôniers. Il devrait aboutir assez prochainement à la publication, par la Société d'histoire de la Martinique, d'un Dictionnaire biographique du clergé portant sur les années 1635-1848 (un bon millier de noms). Mais c'est déjà là sortir du domaine des archives pour arriver à celui de leur exploitation...

B. DAVID

UN STAGE UTILE ET AGREABLE

Le succès remporté l'an dernier par le premier stage de formation archivistique spécialisée a incité le P. Molette, président-fondateur de l'Association des Archivistes de l'Eglise de France, à en organiser un deuxième cette année : qu'il en soit vivement remercié ! Les deux semaines que les 35 stagiaires de la 'cuvée' 1981 ont passé à Toulouse ont été bien remplies, intéressantes et enrichissantes sous de multiples aspects.

Ce fut d'abord la joie de vivre avec des personnes partageant les mêmes goûts les mêmes occupations, et de constater que bien des problèmes étaient communs à tous ... au-delà de la diversité des âges (de 70 à 25 ans), des statuts (laïques, religieux, religieuses) et des lieux d'origine (tous les coins de France étaient représentés, mais aussi le Canada, la Belgique, l'Irlande, Rome) puisque, archivistes d'oeuvres religieuses, de diocèses ou de congrégations, tous se sentaient la même responsabilité : assurer à l'Eglise la meilleure conservation de l'héritage légué par les générations.

Grandement facilités par la possibilité offerte aux stagiaires de loger à l'Institut catholique, c'est-à-dire dans les locaux mêmes où le stage se déroulait, les échanges n'en ont été que plus fréquents et fructueux. Qu'il soit permis, en passant, de signaler l'excellence de l'accueil reçu en cette sympathique maison et d'en remercier qui de droit. Bien que débordé d'occupations, Mgr Eyt, qui vivait à Toulouse ses derniers jours de Recteur de l'Institut, a eu l'obligeance de venir nous saluer et de concélébrer une de nos 'messes de communauté', avant de partir à Paris.

Les matinées étaient généralement consacrées aux exposés théoriques, théorie à laquelle, à vrai dire, se mêlait très vite le côté pratique car tous les conférenciers - Mgr Martimort, les PP. Molette, Mauzaize, Bizeau, Sourisseau, la S. Madeleine St Jean - avaient à coeur de nous faire profiter de leur longue expérience en la matière, en même temps que de leurs connaissances. Saviez-vous que, pour garder en bon état des plaques photographiques, il ne fallait jamais en mettre deux directement l'une sur l'autre ? que, pour faciliter la remise en place des documents consultés, il était conseillé de numéroter chaque pièce à l'intérieur d'une série ? Auriez-vous pensé à écrire, pour le bulletin de votre diocèse ou de votre congrégation, quelques petits articles, afin de faire découvrir l'intérêt de votre travail ou de présenter un document particulièrement précieux que vos archives sont fières de conserver ?

A plusieurs reprises, le P. Molette nous a entretenus du Règlement général des Archives de l'Eglise de France mis au point lors du Congrès de 1979 et publié l'an dernier. Il a attiré notre attention sur bien des points dont l'importance nous aurait autrement échappé : ainsi la nécessité de rédiger un règlement particulier pour le dépôt dont un archiviste a la responsabilité (art. 8, g) et de l'afficher à la porte pour en faciliter l'application.

En donnant l'occasion d'une promenade à pied ou en car, le programme des après-midi permettait de joindre l'agréable à l'utile, le délassément au travail. Les rues de Toulouse nous ont ainsi livré beaucoup de leurs secrets : que de jolies cours intérieures découvertes derrière des façades renaissance ou baroques !

La première visite, commentée par le P. Manière, archiviste diocésain, nous mena jusque dans la galerie supérieure de l'église St Sernin où une exposition de pièces d'archives superbes avait été préparée à notre intention.

Le P. de Gensac, archiviste des jésuites, le P. Durieux et le F. Dedieu, archivistes des franciscains, et la S. St Marc Remaury, archiviste de la Compassion, nous expliquèrent le fonctionnement de leurs propres archives : exemples tangibles de la nécessité d'adapter les cadres de classement à chaque dépôt pour en respecter la physionomie.

Deux après-midi furent consacrés aux Archives départementales. Après nous avoir expliqué, à partir du cas particulier des Archives de la Haute-Garonne, ce que ces dépôts peuvent faire découvrir de l'histoire religieuse de la France, le conservateur, M. Gérard, termina son exposé très précis par deux exemples concrets : il retraça l'histoire mouvementée du monastère de St Sernin au XI^{ème} siècle, puis celle des Pénitents bleus, confrérie toulousaine créée à la fin du XVI^{ème} siècle qui fit naufrage au moment de la Révolution après avoir connu un épanouissement remarquable. Le deuxième après-midi, divisés en plusieurs groupes, nous avons visité le dépôt d'archives proprement dit, allant jusque dans le sous-sol où sont installés le laboratoire photographique et l'atelier de restauration des documents. D'innombrables questions furent posées aux techniciens responsables de ces services, dont la patience à nous répondre s'est avérée inépuisable.

Signalons enfin, à la Bibliothèque municipale, la fort belle exposition 'Cent ans de reliure d'art' qui nous a permis, grâce à l'amabilité et à la compétence de la bibliothécaire, de nous initier au métier de relieur et de connaître les tendances actuelles de la mode en fait de reliure d'art.

Poursuivant nos investigations un peu plus loin, nous avons atteint d'abord Saint-Félix-Lauragais où le P. Giordano, curé, nous fit admirer de très vieux registres et nous expliqua le fonctionnement complexe d'une paroisse au Moyen Âge. De la même façon, nous nous sommes rendus à Sorèze, dans le Tarn, où le P. de Metz, dominicain, nous fit les honneurs de ce collège au passé prestigieux. Fondé au temps de Charlemagne et confié pendant des siècles aux bénédictins, il devint Ecole royale militaire pendant le règne de Louis XVI et passa sous la direction de Lacordaire et des dominicains en 1854. On devine l'intérêt des archives de cette maison ! A Dourgne, encore un peu plus loin, S. Marguerite Chevet, bénédictine, nous expliqua, fiches et projections à l'appui, la méthode qu'elle a mise au point avec les bénédictins d'En-Calcat pour classer et consulter les photographies, problème que nombre d'archivistes ont de la peine à résoudre !

Bien d'autres personnes encore ont été mises à contribution pendant ce stage, dont nous avons apprécié l'affabilité. La visite, avec M. Fouet, du chantier de fouilles archéologiques de Valentine, dans le Comminges, et celle, avec le P. Baccrabère, des vestiges du mur de fortification de l'antique Toulouse, en dessous de l'Institut, ont été une illustration de la nécessité d'avoir recours aux documents d'archives pour découvrir des ruines ensevelies sous terre ou recouvertes par d'autres constructions à travers les siècles. Ce fut aussi, pour la majorité des stagiaires, l'occasion de faire connaissance avec l'Aquitaine, une bien belle région de la France 'profonde' !

Tout cela suppose un travail de préparation considérable, fait sans ménager ni son temps ni sa peine. Si nous n'avons pas su vous le dire le 3 juillet, soyez assuré, P. Molette, que nous vous en sommes tous très reconnaissants.

Marie Cécile de MIJOLLA, smsm

- - - : - - -

ARCHIVES DE LA COMPAGNIE DE JESUS A TOULOUSE

(22 rue des Fleurs)

Présentation générale

Ces archives émanent principalement de la province de Toulouse, séparée en 1852 de la province de Lyon. En vertu de remaniements décrétés en 1961, d'assez vastes portions de la première province de France (1820-1961) ont été annexées à celle de Toulouse, dès lors province de France-Atlantique; mais la plupart des documents issus des maisons situées sur ces nouveaux territoires ont été déposés dans l'archivium de leur province d'origine (actuellement à Chantilly).

Depuis 1976 il n'existe que la seule province de France (réforme qui se préparait dès 1967). La destination des archives produites à partir de cette date n'est pas bien précisée. Nous continuons de rassembler ici ce que nous pouvons, toujours dans le cadre de la province de Toulouse ou, pour les personnes, de la province de France-Atlantique qui a duré de 1961 à 1976.

Les documents originaux des XVII^e-XVIII^e siècles sont très rares dans notre dépôt; la plus grande partie doit avoir été prise par les archives départementales. Pour cette période dite de l'ancienne Compagnie, on trouve néanmoins une certaine documentation de seconde main, comme on le verra ci-après.

Dans le courant des XIX^e-XX^e siècles, c'est avant tout du fait des versements reçus par la curie provinciale (dont le siège fut presque toujours la résidence, 22 rue des Fleurs) que se sont constituées les archives. Des apports accidentels pourront être mentionnés au cours de cet exposé. Il faut, à ce propos, dire quelques mots de ce qui fut le "Bibliothèque Adrien Carrère"; cette entité, longtemps intermédiaire entre les archives et la bibliothèque commune, a été absorbée finalement par celle-ci.

Bibliothèque Adrien Carrère

Elle tire son nom d'un Père jésuite originaire de Marciac (Gers), né en 1833, entré au noviciat en 1852, mort en 1908. Il fut plusieurs fois supérieur, après avoir enseigné les mathématiques et les sciences dans des collèges. Bibliophile, le P. Carrère avait acquis un nombre assez considérable de volumes ayant trait surtout à l'histoire de la Compagnie de Jésus. Voici ce qu'en dit en 1909 celui qui les prit alors en charge, le P. Ernest Rivière.

"La Bibliothèque "Adrien Carrère" a réuni la plupart des ouvrages rares et précieux pour l'histoire de la Compagnie, surtout pour l'histoire des anciennes missions. Elle comprend notamment une très riche collection des lettres publiées sous les titres de Epistolae Indicae, Avvisi del Giappone ou dell'Indie, etc... Cinquante de ces volumes ont coûté ensemble la somme de 2000 fr. Les anciennes Relations de la nouvelle France, publiées chez Croisy à Paris, sont assez rares dans la Bibliothèque Adrien Carrère (...) Mais on les retrouve toutes, complétées par de l'inédit, dans la réédition américaine en 73 volumes, publiée récemment (prix : 1295 fr).

"Tels ouvrages sont de véritables raretés bibliographiques, v.g. Historia de la Cia de Jesús de Nueva-España, du P. Francisco de Florencia, (Mexico, 1694) in-folio, payé 500 fr.; les Decades virorum illustrium Paraguariae Societatis Jesu, du P. Nicolas du Toict, (Tyrnau, 1759) in-4° payé 130 fr. seulement malgré sa rareté. Je mentionnerai encore deux collections complètes - moins deux volumes - des Annuae litterae, de 1581 à 1614, qu'on trouve si rarement réunies.

"Voici un aperçu assez approximatif de cette bibliothèque, composée avec intelligence, une véritable connaissance du sujet et de la valeur réelle des ouvrages. :

D - Domiciles fermésDC - Collèges (+ écoles apostoliques, + séminaires)

Il faut savoir que, théoriquement, le fonds d'une maison présente une structure-type qui se retrouve en chaque cas. Il y a cependant des variantes en fonction des époques et en fonction de l'application mise (ou refusée) à rédiger les documents et à les conserver. On trouvera donc en général : l'"*Historia domus*" (rapport officiel), des diaires (du P. ministre; du P. chargé de la chapelle; du P. préfet des études, etc...). Les "Livres du supérieur", recueils où devraient être consignés, par exemple, les pouvoirs accordés par l'évêque; les relations importantes avec l'administration civile; des listes du personnel de la maison; le compte-rendu de la "consulte" réunie périodiquement; les mémoriaux laissés par le P. provincial, etc. Tout ce qui concerne les affaires dites temporelles (c'est parfois abondant); les oeuvres et les ministères; la pédagogie et le travail intellectuel. Une abondante correspondance : nombreuses lettres de charges reçues de telle maison à la curie provinciale et reversées dans le fonds de cette maison après sa fermeture; mais aussi d'autres sortes de lettres.

DCA- Aire-sur-l'Adour (Landes), grand séminaire (1849-1880).

DCB- Bordeaux, école apostolique (1873-1943). Quelques documents imprimés provenant d'autres établissements de ce genre. Cette école a plusieurs fois changé de domicile : Vitoria (Espagne) de 1907 à 1927; Castres, 1943-1957.

DCH- Hernani (Espagne), collège (1909-1919).

DCM- Mende, collège municipal (1850-1864); grand séminaire (1852-1881); résidence (1888-1962).

DCMo- Montauban, grand séminaire (1848-1880); petit séminaire (1849-1880); ce qui concerne la résidence (1881-1901) est dans le fonds de La Bastiolle, ci-dessous.

DCMt- Montpellier, résidence (1851-1875); collège (1878-1901); résidence (1909-); Patronage avec diverses oeuvres annexes (1907-); collège (1917-1962).

DCP- Périgueux, grand séminaire (1864-1880).

DCS- Saint-Affrique (Aveyron), collège (1850-1880; 1945-1949).

DCSr- Sarlat (Dordogne), collège (1850-1966). Contrairement à ce qui a lieu dans le fonds de la plupart des collèges, il se trouve en celui-ci une documentation assez fournie sur la vie religieuse des élèves : diaires et cahiers d'aumôniers; congrégations (des Saints-Anges, de Saint-Louis de Gonzague, de l'Immaculée-Conception); oeuvres et mouvements (A.C.J.F., J.E.C., Conférence de Saint-Vincent de Paul, Ligue patriotique des Françaises (*sic*), Ligue du Sacré-Coeur, Patronage Saint-Michel). De même au sujet des études (Académies de grammaire, de littérature ou de philosophie; cahiers d'honneur; fêtes et jeux; journaux de division). Centenaire (1850-1950).

DCT- Toulouse, collège Sainte-Marie (1850-1880).

DCTl- Toulouse, collège ou école Saint-Louis de Gonzague (1914-1923; 1931-1940).

DM - Maisons de retraite

DML- La Bastiolle (à côté de Montauban), 1902-1955. Outre les documents communs à tous les domiciles; quelques programmes ou comptes rendus d'activité (vg. mois sacerdotaux).

DN - Maisons de probation

DNI- Ineuil (Cher) (1946-1957). Maison de troisième an; fonds très peu fourni car la plupart des pièces ont vraisemblablement échoué dans la dernière maison de ce type.

DNM- Mons (à côté de Caussens, Gers) (1919-1955). On a joint à ce fonds ce qui concerne les autres maisons de noviciat. On y trouve aussi rassemblées une certaine documentation relative à la vie spirituelle, à la formation ascétique.

- DR - Résidences
 DHB - Béziers (1913-1956).
 DRBo - Bordeaux (1928-1956). Quelques données sur les oeuvres assez variées exercées par quelques Pères de cette résidence. Aussi sur le camp Bernard Rollet, à Barèges (Hautes-Pyrénées).
 DRC - Castres (1842-1957). Il y eut aussi là le troisième an (1869-1877; 1893-1901) et l'école apostolique (1943-1957).
 DRN - Nîmes (1881-1928).
 DRR - Rodez (1901-1951). Ce fut antérieurement une des maisons de noviciat (1887-1901).

DS - Scolasticats.

- DSV - Vals-près-Le-Puy (Haute-Loire), 1828-1962. Cette maison est importante comme ayant été le domicile du scolasticat de philosophie (et parfois de théologie) pour la province de Toulouse, jumelée ordinairement avec une autre de la France. Du fait des expulsions, il a fallu émigrer à Uclés (Espagne) et à Gemert (Hollande) en 1901.

L'intérêt de ce fonds consiste dans la documentation relative aux études cléricales. On y trouve d'incessants projets de réforme, des programmes et des éphémérides, des thèses à défendre lors des examens ou des disputes scolastiques, des cahiers où sont consignés des dissertations ou travaux similaires. On y a aussi réuni un fonds de cours (manuscrits, lithographiés, ronéotypés) de philosophie et de théologie.

Il y a en outre des données sur les oeuvres exercées par les scolastiques, en particulier les "Assemblées" (réunions dominicales dans des villages voisins).

Il faut mentionner ici les "Lettres de Vals", publication destinée d'abord à diffuser des nouvelles en provenance des missions. En se développant ces recueils deviennent le moyen de faire paraître telles ou telles études d'intérêt interne. A peu près chaque scolasticat de l'Assistance a eu ses "Lettres" dont nous avons une collection quelque peu lacunaire.

E - Maisons en exercice

On mettra entre crochets les maisons annexées en 1961 et dont on a une documentation des plus restreintes ou inexistante.

EC - Collèges

- ECB - Bordeaux, collège. Commencé à La Grande Sauve en 1850; établi dans la banlieue de Bordeaux en 1859. Le collège étant encore en exercice, son fonds dans nos archives est restreint; il doit s'en constituer un sur place.

[ECL - Le Mans, collège].

- ECTc - Toulouse, collège (dit le Caousou) (1874 -). Le fonds est important car il a été réuni et classé pour la préparation du centenaire (1974), qui a donné lieu à la rédaction d'un mémoire de maîtrise. Plusieurs imprimés. La documentation concernant la vie religieuse des élèves est sommaire. Celle relative à la pédagogie un peu plus fournie. On a conservé un assez grand nombre de thèses soutenues par des anciens élèves (droit et médecine surtout).

ECTp - Toulouse, école d'agriculture (au domaine de Purpan) (1920 -).

- ECTs - Toulouse, collège ou école (Saint-Stanislas) (1910 -). Pérégrination dans divers quartiers de la ville; actuellement l'école occupe une partie des bâtiments de la résidence.

[ECV - Vannes, collège].

- EM - Maisons de retraite.
 [EMA - Angers].
 EML - La Barde (Dordogne) (1910 -).
 EMT - Toulouse. Notre-Dame des Coteaux (à Vieille-Toulouse, près de la ville) (1965-). Antérieurement dans le quartier du Mirail où l'on prenait le relais de la maison similaire de La Bastiolle (1955).

- EP - Paroisses ou missions, en France.
 EPB - Bordeaux, mission espagnole (1924-).

- ER - Résidences.
 [ERB - Brest].
 [ERL - Le Mans].
 ERLi - Limoges (1869-).
 ERP - Pau (1860-). Il y eut aussi là un noviciat. Le fonds contient en outre des documents relatifs à un collège où les jésuites ont travaillé, sans en avoir la direction (1884-1897).
 ERPe - Perpignan (1905 -).
 ERT - Toulouse, résidence principale (1830-); établie rue des Fleurs en 1850 après un séjour de vingt ans rue de l'Inquisition. Documentation classique mais insuffisante eu égard aux activités dont cette maison a été naguère le siège.
 ERTm - Toulouse, résidence de la rue Monplaisir (1918-). Importante pour avoir longtemps abrité les éditions de l'Apostolat de la Prière. Un fonds assez copieux en est issu.

- F - Missions
 FMa - Madagascar (1844-). Fonds assez important et plusieurs fois utilisé. Documentation imprimée (livres et périodiques); documents émanés des supérieurs hiérarchiques (préfets ou vicaires apostoliques, puis évêques). Dossiers concernant personnes et domiciles. Correspondance.
 FMd - Maduré (1838-). Mêmes caractéristiques d'ensemble.

II. PERSONNES

L'auteur de la présente notice n'a pas pris part à l'organisation de cette section et il la connaît mal. Les cotes actuelles seront peut-être à uniformiser ou à rationaliser quelque peu; il semblerait disproportionné de prétendre bouleverser un classement d'ailleurs fort rudimentaire.

Théoriquement les papiers d'un jésuite défunt sont attentivement triés par son supérieur immédiat ou par celui qui recevrait délégation à cet effet. Ils sont parfois traités de façon inconsidérée.

Il arrive que des Pères ayant eu une activité considérable et de valeur laissent peu de choses; ou bien leurs papiers sont retenus par leurs collègues immédiats qui pensent y avoir droit et intérêt. Il arrive aussi que des gens de moindre envergure laissent beaucoup de notes. Elles peuvent contribuer à donner quelque image du jésuite moyen.

Pour le moment cette section est divisée en deux catégories :

1°) Fonds et dossiers disposés sur les rayons dans un ordre parfaitement arbitraire. On tâche de ne conserver là que des héritages de jésuites (ceux qui proviendraient d'autres personnes étant mis ailleurs en considération de leur thème; section III); - et des héritages relativement importants en raison de leur volume ou de la personnalité de ceux qui les ont laissés.

2°) Simples dossiers rangés en ordre alphabétique des personnes. Parfois les papiers de tel ou tel peuvent se loger aisément dans une mince enveloppe.

La liste qui suit ne prétend pas du tout être exhaustive au sujet de 1°). On a retenu des noms qui ont paru significatifs (en les disposant en ordre alphabétique). La mention de l'activité ou des activités principales des personnages considérés permettra de concevoir ce que l'on peut espérer trouver dans le fonds de chacun. Mais, comme il a été dit, ces fonds sont ordinairement peu explorés; on peut s'attendre à des désillusions.

AYROLLES (Jean-Baptiste), 1828, 1850, 1921. Historien; écrit en particulier au sujet de Jeanne d'Arc; d'autres centres d'intérêt aussi.

BESQUEUT (André), 1850, 1874, 1942. Ce frère coadjuteur a révélé dès son enfance des talents de sculpteur et les a exercés par la suite. On trouvera dans son fonds de la correspondance et des photographies, surtout.

BESSON (Jules), 1855, 1873, 1940. Professeur de droit canonique à l'Institut catholique de Toulouse. Directeur, un temps, de la Revue théologique française (Laval) qu'absorba la Nouvelle Revue théologique (Tournai).

BONSIRVEN (Joseph), 1880, 1919, 1958. Exégète. Un des pionniers des études sur le judaïsme à l'époque de Jésus. S'est aussi intéressé à certaines des questions posées par le judaïsme contemporain. Fonds peu volumineux.

CALES (Jean), 1865, 1886, 1947. Exégète et professeur. Préparation de cours; manuscrit de son grand ouvrage sur les Psaumes. Correspondance.

CARRÈRE (Adrien), 1833, 1852, 1908. On l'a déjà présenté ci-dessus. Ce qui est de sa main se réduit à peu de choses : copies de catalogues, de notices; cela seul qui est écrit sur registre paraît utilisable; les feuilles volantes étant dans un grand désordre.

CAVALLERA (Ferdinand), 1875, 1892, 1954. Théologien : dogme, positive, patristique, spiritualité. Préparation de cours et de travaux (il fut directeur de la Revue d'ascétique et de mystique). Correspondance.

CAYRON (Pierre), 1672, 1687, 1754. Sa cause a été introduite en cours de Rome. Lettres de lui; dépositions diverses et correspondance à ce sujet.

COULET (Paul), 1881, 1901, 1969. Prédicateur et conférencier assez goûté dans les années 20 à 50. Fonds de moyenne importance.

CROS (Léonard), 1831, 1853, 1913. Prédicateur : d'assez nombreux sermons (qui ont été parfois dactylographiés). Hagiographe. Historien (Lourdes). C'est un de ceux auxquels on doit la transcription de pièces relatives à l'ancienne Compagnie (XVIIe-XVIIIe siècles); elles ont certainement été déjà utilisées et pourraient l'être encore. Grande correspondance.

DELBREL (Joseph), 1856, 1878, 1927. Connu surtout comme fondateur de la revue Le Recrutement sacerdotal. Correspondance et préparations de travaux, de prédications, etc.

DESQUEYRAT (André), 1903, 1924, 1963. Professeur (sociologie) à l'Institut catholique de Paris et rédacteur aux revues de l'Action populaire. Fonds de moyen intérêt, semble-t-il (nombreuses notes de lecture).

DIEUZAYDE (Antoine), 1877, 1898, 1958. A exercé une action assez importante à Bordeaux sur le plan social, dans l'Action catholique, par la fondation du camp Bernard Rollet (Barèges).

DRUILHET (Julien), 1768, 1814, 1845. Le personnage est intéressant comme vétéran et pour avoir exercé des charges importantes dans la Compagnie restaurée. On n'a guère ici que des sermons datant de ses dernières années de ministère sacerdotal, à Toulouse.

DUBRUEL (Marc), 1874, 1892, 1928. animateur de mouvements d'action catholique; fondateur de l'école d'agriculture de Purpan (avec Mr Henri Théron de Montaugé). Historien; il a réuni une documentation considérable au sujet de la régale et des rapports orageux de Louis XIV avec le Saint-Siège.

DUBRUISSON (Etienne), 1786, 1815, 1864. A vécu assez longuement aux U.S.A. - Correspondance.

DUDON (Paul), 1859, 1880, 1941. Historien fécond et polyvalent (Molinos; Eglise sous le premier empire; Lamennais). A beaucoup écrit (ses articles et ses livres sont réunis, en volumes reliés, dans les archives). Le fonds, volumineux, n'est pas inventorié.

FOCH (Germain), 1854, 1872, 1929. Prédicateur et auteur spirituel. On trouve dans son fonds des carnets d'auditeurs ou d'auditrices. Sans doute aussi des préparations.

GINHAC (Paul), 1824, 1843, 1895. A exercé une action spirituelle auprès de ses frères en religion comme maître des novices et comme instructeur du troisième an. Cause introduite à Rome.

GOBERT (Charles), 1906, 1928, 1954. Aumônier d'étudiants qui eut un grand rayonnement en raison de sa valeur spirituelle comme de sa finesse psychologique. Mais les papiers laissés par lui sont surtout des notes de lectures. On y trouve aussi des témoignages à son sujet.

GUIBERT (Joseph de), 1877, 1894, 1942. Théologien : positive, dogme et surtout spiritualité. Fondateur de la Revue d'ascétique et de mystique, professeur à l'université grégorienne. Fonds de moyenne importance dont une partie doit, vraisemblablement, avoir été retenue à Rome.

LALANDE (Henri), 1882, 1901, 1943. Aumônier (régional puis national) d'A.C.J.F. - Correspondance active et passive.

LALANDE (Pierre), 1877, 1900, 1957. Prédicateur (les radio-sermons), écrivain, conférencier, reporter. Fonds important mais peu exploré.

LYONNARD (Jean), 1819, 1839, 1887. Prédicateur, directeur de conscience, auteur spirituel. Développe de façon personnelle l'intuition qui a donné lieu à l'Apostolat de la Prière, en insistant sur la valeur de la souffrance offerte.

MACABIAU (Cyprien), 1846, 1862, 1915. Promoteur du culte de saint Joseph.

MAILLARD (Louis), 1793, 1815, 1855. Presque tout le temps supérieur, il exerce aussi un ministère assez considérable; c'est de cela qu'il reste quelques témoignages dans les archives.

MARTIN (Hippolyte), 1839, 1857, 1926. Ecrivain (rédacteur aux Etudes); collectionneur : on trouve dans son héritage une documentation hétéroclite mais portant principalement sur l'histoire religieuse du XIXe siècle.

PORTALIE (Eugène), 1852, 1867, 1909. Théologien; professeur de dogme dans les scolasticats de la Compagnie et à l'Institut catholique de Toulouse. - Ecrit dans le DTC (articles : Augustin, saint; Augustinisme; Augustinianisme); dans le Bulletin de Littérature ecclésiastique (controverses antimodernistes). Fonds très volumineux et peu exploré.

PRAT (Ferdinand), 1857, 1873, 1938. Exégète; professeur d'Ecriture sainte dans divers scolasticats de la Compagnie. Le fonds est assez peu important et paraît difficilement utilisable.

RAMIÈRE (Henri), 1821, 1839, 1884. Professeur de philosophie et de théologie. Ecrivain : théoricien de la dévotion au Sacré-Coeur, en lien avec l'Apostolat de la Prière. Fondateur du Messager du Coeur de Jésus. Théologien d'évêque à Vatican I. Son fonds est dispersé : une partie se trouve avec celui de l'Apostolat de la Prière, une autre dans la collection d'Hippolyte Martin; il y a trace de brassages successifs.

RIVIÈRE (Ernest), 1854, 1870, 1919. Erudit dans la ligne des PP. A. Carrère et Léonard Cros. A composé en grande partie le tome douzième de la Bibliothèque de la Compagnie de Jésus (Sommervogel; supplément). A réuni, comme Cros, une documentation sur les lieux d'implantation de l'ancienne Compagnie en France (copies de pièces originales).

RONFIN (Pierre), 1771, 1814, 1846. Vétéran; connu pour son rôle dans la vie de la congrégation mariale. Correspondance assez abondante.

SCARRAILLE (Raoul de), 1842, 1860, 1921. Ecrivain, directeur des Etudes. A publié une importante biographie de Francisco Suarez.

SURIN (Jean Joseph), 1600, 1616, 1665. Fonds constitué par des Pères qui ont travaillé en vue de la publication d'inédits (Correspondance en particulier) ou en vue d'apporter quelques lumières sur l'affaire de Loudun.

III. CHOSSES

On récupère ici ce qui, de par sa provenance, sa nature, son état d'isolement, n'entre pas dans I ou II, et qui, pourtant, doit, apparemment, être conservé chez nous.

Le schéma imaginé ci-dessous est sujet à révision au fur et à mesure d'une meilleure prise de connaissance des documents (pas très abondants par rapport au reste).

CA - Associations; congrégations et instituts religieux; groupements et mouvements spirituels; oeuvres (non rattachées à un domicile ou à une personne).

Quelques lots sont dignes d'intérêt : fonds de l'AA; fonds des Filles de l'Enfance. Données éparses relatives à diverses congrégations religieuses ou à des groupements de laïcs. On mettrait en outre ici ce que nous avons au sujet de l'Institut catholique en y joignant des papiers provenant de P. Batiffol, L. Couture, J. Rivière, L. Saltet (mais certains sont de peu d'importance, en volume du moins).

CB - Bio-hagiographie.

Compagnie - Hors Compagnie.

CC - Catalogues.

Il s'agit de ceux de l'ancienne Compagnie. Ce sont les catalogues annuels donnant l'état de chaque communauté. D'autres listes et nomenclatures de ce genre peuvent s'y joindre. Mais on ne possède qu'une petite partie de ce qui fut produit en ce genre (même en se cantonnant aux seules provinces de Toulouse et d'Aquitaine).

(Les catalogues de la nouvelle Compagnie sont à part; la plus grande partie de ceux-ci recouvrent l'ensemble de la Compagnie et sont alors répartis selon les provinces ou selon les assistances).

CH - Histoire

Compagnie. On réunirait ici ce qui subsiste de la documentation manuscrite assemblée par le P. A Carrère (ancienne Compagnie), en plus des catalogues rangés dans la catégorie précédente. Diverses pièces éparses.

Autres secteurs de l'histoire de l'Eglise ou de l'histoire profane.

CP - Pédagogie. Activité littéraire-ou scolaire.

On en exclut ce qui est produit dans le domaine de la philosophie scolastique et de la théologie (Fonds de Vals ou fonds des personnes).

(Noter à ce propos l'existence du dépôt légal des livres et revues de la province. Mais on y constate de nombreuses lacunes).

CS - Spiritualité. Pastorale.

Sermons, retraites, conférences spirituelles dont on n'a pas identifié l'auteur; ou dont l'auteur n'appartient pas à la Compagnie.

Une partie de ce que nous avons en matière d'iconographie et d'objets-souvenirs est disséminée dans les divers fonds (domiciles; personnes). Une autre partie est rassemblée encore en vrac. Ici et là les identifications de lieux, d'individus, d'époques sont rarement réalisées et seront de moins en moins réalisables.

Henri de GENSAC, s.j.

28 juin 1981.

- - - : - - -

suite de la p. 30.

Tiers-Ordre (séculier), les Missions à l'intérieur, les Provinces (françaises, francophones, étrangères). Une quantité considérable de photos, de films, de diapositives, concernant surtout la Chine et le Maroc, attendent en outre un classement particulier, dans des boîtes ou des albums spéciaux (on pourra peut-être envisager, le moment venu, un regroupement dans un fonds spécial incluant éventuellement les photos conservées actuellement dans le fonds Couvents).

Les Archivistes Provinciaux.

- - - : - - -

L'ECOLE DE SOREZE

Le samedi 27 juin 1981, les 35 membres du 2^e stage de formation archivistique spécialisée ont fait l'honneur à l'Ecole de venir y passer une journée de travail. Je ne reviendrai pas sur la présentation des Archives, car il y a peu de choses à ajouter à la note parue sur elles dans le Bulletin de notre Association (n° 12 - Eté 1979, pp.7-9). Je rappellerai seulement, pour mémoire, qu'elles sont de trois sortes : - les Archives du P. Lacordaire, qui a vécu ici les 7 dernières années de sa vie; il y est mort et est inhumé dans la chapelle; - les Archives des Pères Dominicains - Enseignants français et de tous les Collèges tenus, même temporairement, par eux, en France et ailleurs, depuis leur fondation en 1852; - enfin les Archives proprement dites de Sorèze (Ecole et Abbaye).

Ces archives sont assez abondantes, et désormais classées et inventoriées. On répondra toujours, et rapidement, à toute demande de renseignements qu'on recevra; on accueillera de même ceux qui voudront venir y faire des recherches. En échange, ceux qui connaîtraient l'existence de lettres ou de souvenirs du P. Lacordaire; - de documents concernant les Pères Enseignants et leurs collèges; - de papiers ou photos ayant trait à Sorèze, je leur serais reconnaissant de me les signaler. Non pas pour prendre quoi que ce soit, mais pour en faire l'inventaire, ou en obtenir (à mes frais, bien entendu) la photocopie. Merci.

Mais notre Président m'a demandé de mettre par écrit la brève Présentation, que j'avais faite au groupe des Stagiaires. Cette Ecole en vaut la peine, et pour deux raisons au moins. La première est qu'elle est sans doute la plus ancienne Ecole de France, qui soit encore en exercice : douze siècles, cela compte ! Deuxièmement : quand les archéologues font une coupe de terrain, en étudiant les divers niveaux, ils peuvent parfois refaire toute l'histoire de la région. Il en est de même à Sorèze : on y voit tout le déroulement de l'histoire chrétienne de notre pays.

Sorèze se trouve situé juste au bout de la petite chaîne de la Montagne Noire, qui s'étend d'est en ouest sur une centaine de km. : la dernière pente se termine juste au mur du fond du parc. C'est celle du pic de Berniquaut (ou Verdun), pas très haut, mais escarpé de tous les côtés, refuge habituel des populations de la plaine, chaque fois que l'insécurité renaissait. Après les siècles de la Paix Romaine, qui voit les "villas" se multiplier dans la plaine, ce sont les invasions barbares, qui ravagent tout. Mais arrive l'époque des Carolingiens : elle n'a duré qu'à peine un siècle, mais elle a constitué une période de paix et de sécurité relatives, donc aussi une vraie renaissance. Pour "re-civiliser" leur domaine, les Carolingiens font venir des moines; les abbayes constituent des centres de culture et de développement : on loue le Seigneur et on évangélise les populations d'alentour; mais aussi on défriche les forêts et on crée des cultures; mais encore on ouvre des écoles, certes assez élémentaires. Chaque abbaye en comporte habituellement deux : une pour les jeunes moines, l'autre pour les enfants des environs. Aussi les populations sortent-elles de leurs retraites, afin de se mettre sous la protection de l'abbaye.

Dom Claude Devic, moine de Sorèze, et Dom Vayssète, dans leur monumentale "Histoire Générale du Languedoc" (un vrai "travail de Bénédictins" !), parue au début du XVIII^e siècle, ont eu le mérite de récolter et de publier de nombreux textes anciens. C'est ainsi qu'on y trouve l'Acte de Fondation de l'abbaye de Sorèze, par un roi Pépin. Pendant longtemps, on a pensé qu'il s'agissait de Pépin le Bref, on datait alors cette fondation de 757; des études récentes font pencher plutôt pour Pépin II, roi d'Aquitaine, petit-fils de Charlemagne; les débuts seraient alors reportés à 814. C'est à S. Benoît d'Aniane, l'introducteur en France de la Règle de S. Benoît, qu'est demandée la fondation. A-t-il accompagné ses moines ? on n'en possède pas de preuves; mais c'est possible, puisqu'à la même époque, il vint en personne à Castres, pour présider à la création de l'abbaye S. Benoît.

Dès 864, soit seulement 50 ans plus tard, l'abbaye est ravagée. Un autre roi Pépin a appelé des mercenaires normands pour faire le siège de Toulouse; on ne nous dit pas si la ville fut prise; ce qui est sûr, c'est que la région fut mise au pillage. L'abbaye a-t-elle vécu ? Non; elle durera, certes avec des hauts et des bas, jusqu'à la Révolution; car pour reprendre un mot du P. Lacordaire : "Les moines comme les chênes sont éternels". En 904, l'abbé Walafride recommence tout; il dut bien organiser la protection et la défense de l'abbaye, car celle-ci ne sera plus victime de coups de main. Or, au cours des âges, les troubles ne manqueront pas : razzias des Maures d'Espagne; bandes anglaises du Prince Noir, après la bataille de Poitiers; "Grandes Compagnies" que Du Guesclin s'efforcera de faire passer au-delà des Pyrénées. Ne parlons pas de la Croisade des Albigeois, car Sorèze sera une des bases de Simon de Montfort : il datera de l'abbaye quelques lettres, que Dom Devic nous a conservées.

Au début du XIIIe siècle, période de paix sans doute, les moines construisent une fort belle abbaye romane; si elle a été entièrement démolie, on en possède tout de même une bonne centaine de pierres sculptées, réemployées dans la région, et qui ne peuvent qu'aviver notre regret de cette destruction.

Celle-ci aura lieu lors des Guerres de Religion, qui furent, dans la région, plus longues et plus dures qu'ailleurs. Les Calvinistes s'emparent de Sorèze en 1571 : leur premier soin est de raser l'abbaye, brûlant les chartes, la bibliothèque, les archives. Ils démolissent aussi l'église paroissiale S. Martin, dont ils conservent toutefois le clocher, qui est fortifié, pour servir de tour de guet et de donjon : il est toujours là, mais n'a plus d'église.

Plus de 60 ans de malheur. En 1638, la paix étant revenue, les Bénédictins de S. Maur, venus de Paris, décident de reprendre l'abbaye. Dotés sans doute de gros moyens, ils la rebâtissent en quelques années, dans le beau style classique, qu'on admire encore maintenant. En 1642, la dédicace de l'église abbatiale marque la fin des travaux et le début de la pleine vie monastique, pour les 25 ou 30 moines, qui seront son effectif jusqu'à la Révolution.

Non loin de Sorèze, se trouve Puylaurens, place protestante, où fleurit une "Académie", qui a pour directeur le fameux Pierre Bayle. Les catholiques de la région supplient les Pères Bénédictins, si instruits, d'ouvrir un collège pour que leurs fils puissent recevoir, eux aussi, une bonne instruction. En 1682, on ajoute à l'abbaye une aile, dans laquelle sera ouvert ce qu'on appelle alors le "Séminaire" des Jeunes Nobles. Son premier élève sera justement le jeune Claude Devic, natif de Sorèze.

Quarante ans se passent; il y a des dissensions dans la Communauté, dont certains membres ne veulent pas du collège. En 1722, malgré de nombreuses protestations, on prend prétexte de la Peste de Marseille, qui menacerait tout le Midi, pour fermer l'établissement. Le grand abbé commendataire du temps est Mgr Louis Fouquet, évêque d'Agde, 12e et dernier frère du Surintendant. Lui-même, puis un autre abbé, qui est le neveu du Cardinal Fleury, Premier Ministre, insistent pour que les travaux d'agrandissement ne soient pas interrompus.

1756 : à Marmoutiers, près de Tours, Chapitre Général de la Congrégation de S. Maur; on obtient la réouverture du collège de Sorèze; Dom Victor Fougeras, nommé prieur claustral pour la réaliser, arrive l'année suivante. Il apporte avec lui un Plan d'Etudes, tout à fait novateur et très en avance, tant par son organisation que par son programme, sur tout ce qui se pratique alors, même dans les collèges des Jésuites. Organisation : pas de classes de niveau comme maintenant, mais un système beaucoup plus souple, un peu de style universitaire, où chacun choisit les matières qu'il veut étudier; pour chacune d'entre elles, il se trouvera dans la classe du niveau qu'il a atteint. Suppression de la prépondérance absolue du latin; on crée même une section "moderne" sans latin. Large ouverture sur les disciplines modernes : Histoire, Géographie, Mathématiques, Physique, Sciences Naturelles, Langues étrangères, Arts libéraux, etc... Grande place donnée aux Exercices physiques : Equitation, Escrime, Danse, Natation, Manoeuvre militaire, etc... Le succès de l'Ecole est immédiat; il lui vaut les critiques des tenants de la tradition, mais aussi l'admiration des Encyclopédistes. Les jeunes professeurs sont à l'affût des idées nouvelles; ils sacrifient à la Philoso-

phie des Lumières; ils fondent même à Sorèze une Loge maçonnique "Les Beaux-Arts réunis", qui tiendra ses réunions à l'Ecole, en feront partie cinq Pères Bénédictins.

1776 : Louis XVI, aidé du Comte de Saint-Germain, Ministre de la Guerre, veut reconstruire l'Armée Française, bien déchue depuis les désastres de la Guerre de Sept Ans. L'Ecole Militaire de Paris, qui "formait de bons danseurs, mais non de bons officiers", comme on disait alors, est réduite au rôle d'Ecole d'Application. On la fait éclater en douze "Ecoles Royales Militaires" (La Flèche, Brienne, Pont-Levoy, Pont-à-Mousson, etc... et Sorèze), toutes tenues par des Religieux et ayant fait leurs preuves. Ce sera la grande période de Sorèze : les élèves sont très nombreux, dépassant les 400; ils viennent de partout : Espagne, Italie, U.S.A., ... mais aussi, et largement, Antilles Françaises, Louisiane, sans oublier l'Ile Bourbon, l'Ile de France et la lointaine Pondichéry.

1791 : 20 des 25 Pères Bénédictins refusent de prononcer le Serment Constitutionnel et se dispersent; l'un d'entre eux, le Bx Louis-Marie de la Touche, diacre et professeur de Mathématiques, sera martyrisé aux Carmes, lors des Massacres de Septembre. Pour sauver l'Ecole, cinq Pères prononcent ce Serment et se sécularisent. Avec des prodiges de courage et d'adresse, ils arrivent à sauver l'Ecole qui ne ferme pas; bien plus, en 1796, elle devient Ecole privée, car grâce à des emprunts ils sont arrivés à la racheter. L'artisan de cette oeuvre est l'ex-Dom François Ferlus, aidé par son frère, l'ex-Doc-trinaire Raymond-Dominique.

1823 : on est en pleine réaction. Mgr Frayssinous, Ministre de l'Instruction Publique, fait à Sorèze un procès d'intention. Il lui reproche son esprit de libéralisme et d'opposition, déclarant qu'elle est un "repaire d'immoralité et d'irréligion" (en raison du nombre assez grand d'élèves protestants, on appointe, en plus de l'aumônier catholique, un pasteur !). M. Ferlus, le Directeur, doit démissionner; certains professeurs, parmi les plus brillants, sont renvoyés. C'est le commencement du déclin. Jusqu'en 1840, tant que vivra M. Ferlus, elle tiendra encore à peu près; mais ses successeurs, le distingué abbé Gratacap, fervent légitimiste et ancien proviseur du collège royal de Toulouse, puis le savant abbé Bareille, n'arrivent pas à enrayer la chute. En 1854, on est au bord de la fermeture. Notons encore que vers 1830-1850, Sorèze sera la première fille de l'Eglise Saint-Simonienne de Paris dans les pays du Midi; d'elle dépendent entre autres les églises de Toulouse et de Montpellier. Le noyau de cette église sorézienne est formé de professeurs et d'anciens élèves de l'Ecole, ce qui n'arrange pas les choses.

En cette année 1854, le P. Lacordaire prêche une station à la Cathédrale de Toulouse. Une délégation de notables de la région vient le supplier de reprendre l'Ecole. Il la visite, c'est le coup de foudre; il signe le Contrat. Avec peu de moyens et encore moins de personnel, il se met au travail. Pendant sept ans, jusqu'à sa mort, il consacre toutes ses forces à Sorèze, qui opérera une remontée spectaculaire. Se souvenant d'avoir perdu la foi pendant ses études au Lycée de Dijon, il déclare en arrivant : "Je renonce à tout, pour ma vocation, qui a été constamment l'enseignement de la jeunesse". Près de deux ans d'une maladie qu'on ne peut enrayer (sans doute un cancer du pylore, pas reconnu alors), le réduisent à néant; il s'éteint le 21 novembre 1861; selon son désir, il est inhumé au pied de l'autel de la chapelle, "au centre des coeurs", comme il est écrit dans son Testament.

Depuis lors, à part l'interruption des Expulsions (1903-1921), les Dominicains continuent à assurer la marche de l'Ecole. Le Contrat d'Association leur a permis d'engager de nombreux professeurs laïcs; depuis quelques années, le Directeur et le Censeur sont eux-mêmes des laïcs; les Pères se limitent à l'Instruction religieuse et à l'animation spirituelle.

Ce collège commence à la 8e et conduit les élèves jusqu'aux Baccalauréats A, B, C, D. Il s'est ouvert aux Filles. Sa spécialité est d'être uniquement un Internat (sauf pour quelques enfants de Sorèze ou des environs immédiats); il est même pour beaucoup de ses élèves Internat permanent, car leurs parents sont outremer : il s'agit de Français expatriés ou d'Etrangers : Libanais, Grecs, Ivoiriens, etc... qui désirent une bonne éducation française. On regrette de ne plus avoir les moyens d'entretenir, comme il le faudrait, ces nobles et magnifiques édifices; mais que faire, quand on a, d'un bout à l'autre, 300 m. de bâtiments, 2 ha $\frac{1}{2}$ de toitures, et plus de 15.000 carreaux de fenêtres ?

Fr. J. de METZ

Archiviste de l'Ecole de Sorèze

- - - : - - -

LES ARCHIVES PROVINCIALES DES FRANCISCAINS D'AQUITAINE, A TOULOUSE :

BREVE PRESENTATION.

I

Historique.

Jusqu'au début des années 50, nos Archives Provinciales étaient gérées par le Secrétaire du Supérieur Provincial. Soumises, en raison des circonstances (expulsions, changements de locaux), à des déménagements fréquents, ces Archives n'étaient pas réellement classées; les pièces nécessaires à l'administration étaient entreposées chez le Provincial, ou dans les locaux du secrétariat. Le transfert à Toulouse, en 1945-1946, des services de la Curie provinciale, et de la résidence du Provincial lui-même, installés auparavant à Bordeaux, acheva la désorganisation des Archives, entassées en vrac dans des caisses.

C'est seulement en 1954 qu'un Archiviste provincial fut désigné. Professeur à notre Scholasticat, le nouvel élu se forma lui-même, "sur le tas", et cela, au sens strict du terme: pendant des mois, entre deux séries de cours ou deux ministères, il dut se débattre au milieu d'un monceau de documents de toute sorte, entreposés dans quelques-uns des placards en bois installés dans une pièce utilisée comme ouvroir. Avec le temps, il obtint, les uns après les autres, tous les placards, puis l'usage exclusif de la pièce.

Il était temps: aux Archives, allaient en effet s'ajouter les premiers éléments d'une Bibliothèque provinciale spécialisée. Les responsables de la Province se préoccupaient depuis longtemps de regrouper et mettre en lieu sûr les livres anciens et précieux, ou de grande valeur scientifique, jusqu'alors dispersés dans les Bibliothèques conventuelles: un fonds important d'incunables (voir catalogue descriptif succinct dans Archivum Franciscanum Historicum, t.63, 1970, p.124-67); de nombreux livres franciscains des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles; des collections de revues et d'ouvrages d'histoire, de théologie et de philosophie franciscaines; les ouvrages composés par les religieux de la Province... Or ces livres, comme les Archives, avaient beaucoup souffert des déménagements successifs auxquels ils avaient été soumis depuis 1880. Dès lors, aux yeux des Supérieurs et de l'Archiviste, le problème de la constitution d'une Bibliothèque provinciale, regroupant tous ces ouvrages à Toulouse, pour les sauver et faciliter leur utilisation, se greffa étroitement au problème des Archives.

Finalement, au début des années 60, Archives et Bibliothèque provinciales se trouvèrent réparties entre deux pièces du bâtiment neuf abritant l'administration provinciale: dans une pièce du rez-de-chaussée, la Bibliothèque; dans une petite pièce du grenier, les Archives. Progrès considérable sur la situation antérieure, cette nouvelle formule présentait encore bien des inconvénients pratiques.

A partir de 1966-1967, une nouvelle amélioration se produisit, sous l'action combinée de trois facteurs: la persévérance de l'Archiviste; la compréhension des Supérieurs; la compétence technique et le dévouement du Secrétaire du Provincial. Des éléments métalliques furent achetés pour la Bibliothèque, "décongestionnant" d'autant les placards. Dans les plans de "reconversion" du couvent de Toulouse (destiné à être démolí, puis remplacé par un bâtiment plus réduit et plus fonctionnel), la place d'une Bibliothèque provinciale et d'un local pour les Archives fut soigneusement prévue.

C'est en mai-juin 1974 qu'eut lieu le transfert de la Bibliothèque et des Archives dans leurs locaux définitifs. Par la suite, l'équipement de ces derniers en éléments métalliques fut complété.

II

Classement.

En novembre 1966, l'Archiviste provincial reçut un adjoint. Celui-ci fut longtemps accaparé par le rangement de la Bibliothèque provinciale et par l'établissement de son fichier-auteurs, ainsi que l'"écrémage" de diverses Bibliothèques conventuelles surchargées; c'est seulement à partir de 1976 qu'il put s'attaquer réellement au tri, au classement et à l'inventaire systématique des Archives.

Le premier classement réalisé par le Père Archiviste avait consisté surtout à répartir celles-ci en quatre catégories principales.

1) Les papiers des Couvents : fondations; travaux de construction, d'aménagement ou de transformation; administration, titres de propriété; rapports, décisions des Supérieurs locaux et de leur Discretioire (=Conseil); chroniques; ministère, relations avec le diocèse d'implantation; expulsions de 1880 et de 1903; etc.

2) Les dossiers concernant la vie de la Province : admissions dans l'Ordre; noviciat; études; départs; Chapitres et Congrégations; circulaires des Ministres Provinciaux; documents officiels divers; etc.

3) Les dossiers personnels des religieux : papiers d'identité, d'état civil ou concernant leur admission; correspondance active ou passive; manuscrits; documents relatifs à leurs activités; photos; nécrologie; etc.

4) Les dossiers concernant ce que, faute d'un autre terme, on peut appeler les "grandes activités externes" : relations avec les autres Provinces et avec l'Ordre; Tiers-Ordre séculier et régulier; Missions d'outre-mer, et "à l'intérieur"; etc.

Ce cadre général de répartition des documents, provisoirement conservé, a servi de point de départ et de référence pour le travail, actuellement en cours, de classement définitif. Travail facilité : - par l'installation, dans le local des Archives, d'un rayonnage G 3 en acier galvanisé (avec possibilité d'en ajouter éventuellement un autre, de moindres dimensions, le long de la paroi opposée);

- par l'acquisition massive d'un important lot de cartons-archives (34 cm de long, 25 cm de large, 8,5 cm d'épaisseur) (le rayonnage peut en contenir 385);

- par l'utilisation d'enveloppes commerciales "Kraft" de divers formats, destinés à contenir les dossiers, les sous-dossiers, voire certaines pièces isolées, volumineuses, fragiles, ou particulièrement importantes.

Lorsque le travail de classement sera terminé, l'ensemble recevra une cotation qui s'inspirera, en l'adaptant, du cadre proposé, pour les archives monastiques, par notre Association (Paris, 1975; Manuel...., J1-J6).

L'inscription au "feutre", sur chaque carton utilisé, d'un titre succinct, permet, en attendant la cote définitive, un repérage facile et rapide des grandes catégories de documents. L'utilisateur éventuel de nos Archives dispose actuellement, pour retrouver le dossier ou la pièce dont il a besoin, de deux instruments de recherche mis à jour au fur et à mesure des progrès du classement :

- a) un Répertoire des matières classées et inventoriées, dactylographié, dont chaque rubrique est disposée suivant l'ordre alphabétique des titres;
- b) un Inventaire-sommaire, manuscrit, sur fiches, contenu dans 3 boîtes à fiches métalliques, et disposé suivant le même ordre alphabétique.

C'est à partir de ces fiches manuscrites que sera établi, dans les années à venir, le texte définitif de l'Inventaire et de son index des noms de personnes, lieux et matières. La limite chronologique choisie pour arrêter cet Inventaire sera probablement 1960 ou 1970; la période postérieure à cette limite, période pour laquelle les documents ne cessent actuellement d'affluer, fera l'objet d'un autre Inventaire, d'un autre index.

III

Répertoire alphabétique des fonds classés à la date du 1er juillet 1981.

- 1) Admissions dans l'Ordre. Ordinations. 11 cartons. Voir aussi Noviciat, Scholasticats. Des cahiers de vêtue et de profession se trouvent également dans certains dossiers du fonds Couvents.
- 2) Annonciades. 1 carton.
- 3) Chapitres et Congrégations de 1856 à 1960. 4 cartons.
- 4) Clarisses. 4 cartons.
- 5) Couvents. 53 cartons. Signalons le couvent de Saint-Palais (Pyr.-Atlant.), première maison établie (1851) dans le Sud-Ouest de la France, à partir de l'Espagne, par l'Espagnol José Areso (+1878), principal restaurateur de l'Ordre Franciscain dans notre pays (avec les Observants italiens qui, au même moment, commençaient à se répandre à travers le Sud-Est). Saint-Palais est le berceau de notre actuelle Province d'Aquitaine.
- 6) Définitoire (=Conseil provincial). 1 carton. Réunions, de 1879 à 1934.
- 7) Départs de l'Ordre. 5 cartons.
- 8) Dossiers personnels. 19 cartons. Classement par ordre chronologique des décès. Une cinquantaine de religieux concernés. Quelques noms à retenir, dans le domaine de l'histoire et de la théologie :
 - le P. Léon Patrem (+1896), Missionnaire en Terre Sainte, auteur d'ouvrages sur S. François et l'histoire franciscaine, ami du protestant Paul Sabatier, qu'il aida dans la préparation de sa célèbre Vie de S. François;
 - le P. Othon Ransan (+1932), auteur d'ouvrages historiques, tels L'Aquitaine Séraphique, encore utiles à consulter (quoique avec précaution), auquel l'auteur de Paroles d'un revenant, l'aviateur Jacques d'Arnoux, adressa de nombreuses lettres après la guerre de 1914-1918;
 - le P. Ferdinand Delorme (+1952), érudit très connu de tous les spécialistes d'histoire franciscaine, qui retrouva et publia une importante Vie de S. Antoine de Padoue écrite fin XIIIe-début XIVe siècles, par le Limousin Jean Rigauld, édita de nombreux autres textes médiévaux, et laissa une masse considérable de précieuses notes (rangées à part, dans des cartons entreposés à la Bibliothèque provinciale);
 - le P. Jean-François Bonnefoy (+1958), spécialiste de théologie scotiste et de mariologie, professeur à l'"Antonianum" franciscain de Rome, historien de Ste Jeanne de France et de l'Ordre de l'Annonciade....
- 9) Expulsions. 1 carton. Fonds peu fourni, à compléter par les dossiers correspondants des Couvents.
- 10) Franciscaines Missionnaires de Marie. 1 carton.
- 11) Ministres Provinciaux. Circulaires. XIXe s.-1960. 2 cartons. Pour la période antérieure à 1873, se reporter aussi aux registres de Circulaires inclus dans le fonds Couvents.
- 12) Missions (à l'extérieur). 22 cartons.

a) Amérique Latine (1 carton). Il s'agit essentiellement de la Bolivie, du Chili, de la Colombie et du Pérou. Voir, surtout, les dossiers sur les "Collèges Apostoliques", et sur la formation, en France, des jeunes Espagnols se destinant à ces Missions (1857-1869 environ). Rappelons, à ce propos, l'importance de l'Espagne dans la restauration de l'Ordre en France : les pionniers espagnols de cette restauration, et leurs compatriotes venus se joindre à eux, conservaient, malgré la situation politique troublée de leur pays, des liens étroits avec celui-ci, et saisissaient toutes les occasions de soutenir leurs Missions d'Amérique Latine.

b) Chine (3 cartons). Ce fonds concerne essentiellement la Mission du Chan-tong oriental, confiée à notre Province en 1890. Signalons : un dossier sur les victimes des Boxeurs (1900), notamment le Ex Théodoric Balat (dont nous conservons des lettres depuis 1878); des publications diverses, parmi lesquelles une partie de la collection du bulletin de la Mission (1927-1940), conservée à la Bibliothèque provinciale; des cartes postales et des photos, réalisées durant la période de l'entre-deux guerres. Témoignages précieux sur une Mission aujourd'hui disparue.

c) Japon (3 cartons). Prit la suite de la Mission de Chine, en 1953.

d) Maroc (17 cartons). Débute avec l'embarquement à Marseille de 5 Franciscains français, en février 1908. Signalons les papiers du P. Henri Koehler (+1965), dont les travaux historiques, publiés ou restés inédits, les notes et les souvenirs d'aumônier militaire, occupent 4 cartons.

e) Terre Sainte (2 cartons). Peu de choses, l'essentiel étant ailleurs, entre les mains des Commissaires de Terre Sainte. Un appendice concerne le Vicariat apostolique du Canal de Suez, avec, entre autres, un dossier sur Mgr Ange-Marie Hiral, Franciscain (+1952).

L'importance réelle de l'activité missionnaire "à l'extérieur" (partie seule classée à ce jour) est, en fait, beaucoup plus considérable que ne le laisserait supposer le nombre des cartons qui lui sont directement consacrés. Dans une France où, tout au long du XIXe siècle, et presque jusqu'à nos jours, les relations entre les Congrégations religieuses et l'Etat n'ont jamais cessé de poser maints problèmes, l'apostolat outre mer a longtemps représenté, pour les Franciscains, une sorte de "raison sociale", une carte d'introduction auprès des milieux officiels : les gouvernements les plus anticléricaux se sont rarement départis d'une relative tolérance à l'égard de nos Missionnaires de Chine, du Maroc ou de Terre Sainte, considérés comme d'utiles éléments du rayonnement français à l'étranger. Dès leur retour en France, les Franciscains ont compris que, pour se faire accepter, ou tolérer, des autorités civiles, il leur fallait insister sur cet aspect, déjà essentiel pour eux, de leur activité apostolique. Les périodes de crise aiguë entre l'Eglise et l'Etat (1880, 1903) donnèrent l'occasion aux responsables de notre Province de vérifier le bien fondé de cette "politique" suivie par l'Ordre à l'égard du gouvernement français. Toutes les tentatives faites pour récupérer nos Couvents spoliés utilisèrent, en gros, le même argument : les Missionnaires contribuent à faire connaître la France à l'étranger; pour se former à leur tâche, ils ont besoin de maisons en France...

13) Nécrologes de la Province. 1 carton. De 1855 à 1975 environ.

14) Noviciat. 9 cartons, et plusieurs registres hors carton. Nombreuses Chroniques, couvrant la période 1874-1956.

15) Projets de fondation. 1 carton. Plus de 20 dossiers, concernant des villes ou des localités situées dans des régions très diverses, et couvrant la période 1859-1938.

16) Religieuses Franciscaines (=Tiers-Ordre Régulier). 7 cartons. Une dizaine de Congrégations sont concernées, dont plusieurs, par leur fusion, ont formé l'actuelle Congrégation des Soeurs de Saint-François d'Assise (Montpellier).

17) Répertoire des Religieux. 2 cartons. Depuis 1874.

18) Rome (Saint-Siège, Curie O.F.M.). 1 carton. Ce fonds, dans l'état actuel du classement, ne couvre que la période 1850-1921.

19) Scholasticats. 6 cartons. Nombreuses Chroniques, couvrant la période 1928-1965.

Il nous reste à classer, notamment, plusieurs fonds importants, tels que le

(fin de l'article p. 23)

PRESENTATION DES ARCHIVES DE LA CONGREGATION
DE NOTRE DAME DE LA COMPASSION

Comme dans toute autre congrégation, il y a toujours eu dans l'Institut une préoccupation de conserver des documents concernant surtout la fondation primitive et des renseignements sur le Fondateur et sur les premières religieuses.

Il y a eu à ce propos trois moments plus marqués :

- Le premier va de la Fondation en 1817 à environ 1930.

Tout ce qui concerne le temporel a été soigneusement rassemblé.

En particulier, vers la fin du siècle, on reconnaît l'écriture d'une soeur qui note soigneusement sur les documents, le contenu et la date avec des explications si nécessaire. Mais il n'y a aucun principe de classement.

On trouve, pour cette période, des cahiers cartonnés de l'époque ornés du titre "Fleurs de la Compassion" sur la couverture et contenant des Notices biographiques des premières religieuses.

- Le deuxième moment à partir de 1930 environ.

L'Econome générale de l'époque, Sr M. du St Sacrement Landes, préoccupée de promouvoir la cause de Béatification du Fondateur lance un appel aux Communautés existantes, aux paroisses ayant eu un contact avec le Fondateur, aux laïcs appartenant à des Associations fondées par lui ou auxquels il s'était intéressé. D'où la multiplicité des cartons 2 A, par exemple, une quarantaine, concernant les activités antérieures et parallèles à la Fondation, comme l'AA religieuse à laquelle notre Fondateur a appartenu et dont il fut "commis" pendant la Révolution - Recherche d'extraits de baptême faits dans les paroisses par l'Abbé Garrigou - Registre des Associés et Confrères de la Sainte Epine, oeuvre créée par le Fondateur et qui s'est éteinte vers 1940 - Registre de l'"Oeuvre des Plaies" créée également par le Fondateur et qui existe encore... Quelques souvenirs sur le petit Séminaire de la "Succursale" et les prêtres qui y avaient été élèves.

Tous ces renseignements furent conservés par la Soeur et rangés selon un ordre qui lui était assez personnel relativement à la cause de postulation. Les documents cousus selon leur arrivée et constituant des liasses avec des numéros. Ce sont les références que l'on trouve dans le livre écrit par Mgr Tournier sur le Fondateur : "Un Saint Vincent de Paul Toulousain".

Certaines de ces liasses sont encore gardées telles quelles dans nos archives actuelles en 12 G I, par exemple. D'autres sont au Secrétariat.

- Le troisième moment commence vers 1971.

Mgr Papa, chargé des causes de béatification à Rome étant passé quelques années avant, avait mis en question ce rangement par liasses cousues ou collées sans ordre de date. Il fallait faire autre chose. Une soeur du Conseil général avait suivi vers cette date une session de l'Abbé Molette et avait trouvé providentielle la brochure sur le "Classement des Archives des Congrégations Religieuses" - C'est sur cette base qu'ont été remaniées complètement les archives actuelles de la Maison Mère et organisées telles qu'elles sont aujourd'hui.

Nous avons personnellement commis l'erreur en décousant les liasses, comme nous l'avait indiqué Mgr Papa, de ne pas noter sur chaque feuillet son origine en les plaçant dans le nouveau classement, ce qui provoque quelques difficultés de recherche en référence aux indications du livre de Tournier.

Nous regrettons aussi que Sr M. du St Sacrement, qui s'est préoccupé de tout ce qui concernait le Fondateur ait laissé, un peu de côté ce qui pouvait intéresser l'histoire même de la Congrégation. En outre, les Communautés, au cours des vingt dernières années se sont peu préoccupées des souvenirs du passé et je sais pertinemment que des documents qui auraient pu présenter un réel intérêt pour l'histoire de la Congrégation ont été détruits.

Un renouveau est actuellement en train de se réveiller sur l'histoire du passé.

Quelques notes sur les Cotes :

Nous avons déjà signalé l'abondance de la cote 2 A : une quarantaine; en G, une trentaine. Ces cartons contiennent une importante collection de ce Bulletin de la Congrégation qui donne une idée de la vie de celle-ci.

En H, nous retrouvons la vie des provinces.

En 2 J. Nous avons gardé une importante collection de "Conférences de Mère Marie St Michel Chatinières qui redonna vie à la Congrégation après la loi de 1905 et fut la fondatrice de la branche d'Espagne puis Supérieure Générale pendant 25 ans.

En Q, une vingtaine de cartons sont relatifs aux biens particuliers de la Congrégation : dons, legs, achats, etc....

De plus, nous avons plusieurs paquets non inventoriés constitués par les documents envoyés à Rome et que nous avons récupérés pour voir exactement ce qu'ils contiennent : les démarches pour la béatification de N. P. Fondateur étant provisoirement arrêtées, nous voulions savoir où en était l'étude sur la "position historique", commencée par un Père Oblat de Marie Immaculée mort malheureusement avant d'avoir achevé.

Soeur Saint-Marc REMAURY
archiviste

- - - : - - -

HALTE DU STAGE DE FORMATION ARCHIVISTIQUE

A L'ABBAYE STE SCHOLASTIQUE DE DOURGNE

Le samedi 27 juin 1981, les frères et les soeurs des deux monastères d'En-Calcat et de Dourgne accueillirent avec joie les stagiaires pour leur montrer ce qu'ils avaient fait pour classer leurs photographies en vue d'une utilisation pratique, destinée en tout premier lieu à entretenir la vie familiale de leurs communautés.

1° A En Calcat le Père Bède a réuni toutes les photos qu'il a trouvées, soit environ 10.000 documents photographiques qu'il a classés sur des cartons de 40x40 (total 1171 cartons, 963 + 208) :

- le classement est effectué par ordre chronologique : numérotation de 1 à 963
- 208 cartons supplémentaires portant des numéros déjà attribués + un exposant, regroupent des documents se rapportant à des événements extérieurs à la vie de la communauté. Le système des exposants permet de conserver la numérotation chronologique.

Des textes dactylographiés accompagnant les photos donnent toutes les indications nécessaires : dates, lieux, noms.

Tout au long de l'année, en exposant un ou plusieurs cartons, le Père Bède fait revivre pour sa communauté tout un passé, à l'occasion d'anniversaires, de fêtes, etc.

2° A Ste Scholastique, les soeurs montrent :

1ère étape : albums faits entre 1929 et 1960

- " dit "De l'Oeuvre" (principales photos fondateurs, communautés, Pierre-qui-Vire, Jouarre, grands amis, premières constructions...)
- " constructions Eglise, grand parloir, entrée
- " 1er abbatiat, moniales....
- " En-Calcat, moines et constructions
- " Papes, prélats, abbés, abbesses, communautés, ainsi que personnes importantes amies des monastères

Existent en plus : 1 album des papes, 1 album de chacune des fondations : Madiran-Ozon, Hekelgem, Civitella...

Tous ces albums servent encore à faire connaître le passé à la communauté selon les circonstances; mais c'était insuffisant pour que ce passé reste source vivifiante.

Afin de compléter ce travail, ont été constitués 2 fichiers concernant les photographies de la période de nos fondateurs.

2ème étape

- On fit reproduire en diapositives les photos des albums pour faire 3 montages audiovisuels à l'occasion d'anniversaires de la fondation (grand succès, qui ne fut possible que grâce aux photographes bénévoles....)
- et d'autre part on commença un classement chronologique avec des enveloppes qui permettent de recueillir toutes les photos qui trainent ou existent, selon plusieurs séries : fondateur, fondatrice, moniales, moines, familles, amis, monastères, etc....

Enfin, 3ème étape : Collection correspondant aux mêmes séries et rangée dans un classeur photos "La Redoute" (Roubaix)

Pochettes plastique spécial avec feuille baltis noire (photos fixées sur le baltis avec des coins) Réf. 021.20008

Bien entendu chaque feuille portera son numéro, et les photos auront noms, dates, lieux, correspondant aux enveloppes. Pour l'instant, les feuilles restent dans des cartons, ce qui permet de les grouper dans un classeur selon les besoins.

Les diapositives sont dans des boîtes de pharmacie (transfusine) selon les mêmes séries, et la même numérotation. Après ce que nous ont dit certains stagiaires, la meilleure solution quand nous en aurons les moyens sera d'adopter les plastiques destinés à cet usage.

Cette 3ème étape est spécialement conçue pour les "archives"; mais avec notre grande communauté tous les albums servent, et on ne peut pas empêcher pour le moment qu'il s'en fasse encore de nouveaux assez fantaisistes pour certaines circonstances.

Sr Marguerite fut très heureuse de profiter de cette occasion pour faire contrôler bien des manières de faire et recueillir bien des conseils utiles. La visite se termina par quelques projections faisant connaître les fondateurs. Très très grand merci pour cette rencontre fructueuse, et encourageante.

Sr Marguerite CHEVET, o.s.b.

Dourgne

*****- - - : - - -*****

Les cotisations et abonnements pour l'année 1981
se terminent avec ce bulletin n° 16

Si vous n'êtes pas à jour, veuillez vous y mettre !!!

L'assemblée générale de l'Association des archivistes de l'Eglise de France, réunie à Paris le 19 décembre 1980, a décidé :

- 1°) de porter à 60 F. le prix de l'abonnement au bulletin pour les personnes physiques ou morales qui désirent entretenir des relations d'information avec l'Association, à partir des numéros à paraître au cours de l'année 1981 ;
- 2°) de fixer à 50 F., à partir de la même date, le montant de la cotisation-abonnement des personnes physiques responsables d'un service d'archives ecclésiastiques ou religieuses de l'Eglise de France (comme par le passé, les membres de l'Association qui auraient des difficultés financières sont invités à agir pour le mieux).

- Si vous n'avez pas réglé l'année 1981, vous êtes invité à vous en acquitter le plus vite possible.
- Pour les numéros de l'année 1982, vous pouvez vous en acquitter dès réception de ce bulletin.

Cela simplifiera les choses à tout le monde

C.C.P. : Association des Archivistes de l'Eglise de France :

C.C.P. n° 32.228.84 A - La Source



BIBLIOGRAPHIE

Quelques procès de béatification

Cette rubrique bibliographique revêt un caractère particulier. Il s'agit exclusivement, en effet, de volumes élaborés à l'un ou l'autre moment d'une cause de béatification. Plusieurs raisons pouvaient inciter à aborder quelque jour cette question d'une manière un peu ample.

Il y a tout d'abord une raison évidente : recueillir les traces de la sainteté vécue sur nos chemins d'hommes a toujours procédé dans l'Eglise de son attention à l'action de Dieu dans la trame de l'histoire humaine; ce sont les récits de passions de martyrs, ce sont les témoignages rendus aux saints qui d'âge en âge ont permis l'annamène, même liturgique, des "mirabilia Dei" (1). De par la vocation universelle à la sainteté, les différents dépôts d'archives ecclésiastiques et religieux sont appelés à s'ouvrir à ces vestiges de ce qui est bien un aspect essentiel de la vie de l'Eglise.

Lorsqu'on y songe, c'est bien évident. Et c'est précisément pour aider à y songer qu'il convient d'attirer l'attention sur cette question.

D'ailleurs, lorsque se retrouvent des hommes qui, de par leur fonction, sont habitués à porter le souci de procès de béatification, ils sont amenés à souhaiter que l'archiviste soit appelé à être "témoin ex officio" dans les causes de béatification. Ce fut même la conclusion d'un colloque qui s'est tenu à Rome le 18 juin 1980 sur le thème "Du dernier soupir à la gloire du Bernin" : plusieurs membres de l'Association se rappellent ce colloque et cette conclusion (cf. L'Osservatore romano, éd. en langue française, 1er juillet 1980, p. 6).

Outre cette raison générale, il y a des raisons d'opportunité.

Cette année, par exemple, il se trouve que trois Français viennent d'être proclamés bienheureux. Le 18 février 1981, parmi les martyrs du Japon béatifiés aux Philippines par Jean-Paul II, il y avait un dominicain français : Guillaume Courtet, originaire de Sérignan, dans le diocèse de Montpellier. Dans la cérémonie des béatifications qui s'est déroulée sur la place Saint-Pierre le 4 octobre dernier, il y avait encore deux Français : Alain de Solminihac, abbé de Chancelade et évêque de Cahors, et Claudine Thévenet, fondatrice de la congrégation de Jésus-Marie. En outre, sans parler de bienheureux dont la canonisation semble devoir être prochaine - comme Jeanne Delanoue, fondatrice d'une congrégation angevine qui s'est mise sous son patronage - il est possible de noter que, parmi les procès de béatification en cours, il y en a au moins une quinzaine relatifs à des Français et qui sont susceptibles d'aboutir dans les prochaines années. Dans tous ces cas, il y a bien des questions d'archives qui se posent, même si c'est en des termes parfois assez différents.

Autre raison encore pour s'arrêter un peu à quelques procès de béatification : l'importance de cette question, déjà abordée par l'Association, a fait exprimer le souhait qu'elle soit reprise plus amplement.

Dans le bulletin de l'Association, plusieurs volumes historiques de la Sacrée Congrégation romaine compétente ont déjà été évoqués. Ces volumes se référaient à des

(1) Au moment des dernières béatifications, le cardinal Pietro Palazzini, préfet de la S.C. pour les causes des saints, dans un article paru dans L'Osservatore romano (n° du 4.X.1981; article repris dans O.R.fr. du 20.X.81), rappelait la raison d'être des canonisations : dans ces colonnes, il soulignait qu'elles expriment l'action de grâces que l'Eglise rend à Dieu pour "ce qu'il a réalisé et ne cesse de réaliser en elle".

causes de béatification en cours :

- Adèle de Batz de Tréguelléon (+1828), fondatrice des Filles de Marie Immaculée d' Agen : IV - 32 et VI - 40;
- Pierre Bonhomme (+1861), fondateur de la congrégation des soeurs de N.-D. du Calvaire de Gramat : VII - 36;
- Nicolas Barré (+1686), fondateur des congrégations des soeurs de l'Enfant-Jésus (dites de Saint-Maur) et des soeurs de la Providence (de Rouen) : VIII - 16;
- Marcel Callo (+1945) : X - 36;
- Marie-Louise-Elisabeth de Lamoignon, comtesse Molé de Champlâtreux (+1825), fondatrice des soeurs de la Charité de Saint-Louis : XI - 48.

Dans le bulletin encore, en septembre 1977, Francesco Dante a présenté "le fonds d'archives de la Congrégation pour les causes des saints" : VIII 15 - 18. Cet article était une manière de préparer à l'intervention qu'il devait donner lors du 3e congrès national de l'Association (tenu à Bordeaux les 11 - 13 novembre 1977 et dont le thème général était "Sources archivistiques et histoire religieuse") sur "les archives de la Sacrée Congrégation pour les causes des saints et l'histoire religieuse de la France" (pp. 142 - 155 des actes du congrès).

Cette année même, le bulletin n° 15 a présenté deux articles (de Mgr Bernard Jacqueline et du P. Pierre Sourisseau) sur la cause de Charles de Foucauld : XV 33 - 40. En s'efforçant de mettre en lumière les "exigences archivistiques dans une cause de béatification", ces deux contributions visaient à préparer une des séances du 5e congrès national de l'Association (tenu à Toulouse les 6 - 9 juillet 1981 sur le thème général "Les archives religieuses et la vie de l'Eglise aujourd'hui"). Et quatre communications ont pu être données le mardi 7 juillet sur le thème "Les archives religieuses et les procès de béatification" :

- les martyrs récemment béatifiés aux Philippines, dont Guillaume Courtet;
- Marguerite Bourgeoys (née à Troyes en 1620, décédée à Montréal en 1700 et béatifiée le 12 novembre 1950), fondatrice des soeurs de la congrégation Notre-Dame de Montréal, et Marguerite d'Youville (canadienne 1701 - 1771, béatifiée le 3 mai 1959), fondatrice des soeurs de la Charité de l'Hôpital général de Montréal ou Soeurs grises;
- Marie Poussepin (1653 - 1744), fondatrice des soeurs de la Charité, dominicaines de la Présentation de Tours;
- Charles de Foucauld (1858 - 1917).

Toutes ces raisons se conjuguant, les volumes ci-dessous seront regroupés de la façon suivante :

1. Les étapes, particulièrement laborieuses, de la cause d'Alain de Solminihac (+1659) qui vient d'aboutir le 4 octobre 1981 peuvent être considérées comme un exemple de la perspective ecclésiale dans laquelle se situe le travail effectué pour une cause de béatification.
2. Puis viendront deux groupes de martyrs, des XVII^e et XVIII^e siècles :
 - les martyrs de Nagasaki de 1633 - 1637, béatifiés aux Philippines en février dernier par Jean-Paul II et parmi lesquels se trouve Guillaume Courtet;
 - Guillaume Repin et les 98 autres martyrs d'Angers (+1793 - 1794) dont le procès de béatification est en bonne voie.

L'exemple de ces deux groupes de martyrs aide à mettre en lumière certaines exigences de l'enquête historique.

3. Les exigences de l'enquête historique ne sont pas les mêmes dans le cas de trois fondatrices de congrégation du XIX^e siècle :

- Marie-Thérèse-Charlotte de Lamourous (+1836), fondatrice de la congrégation de la Miséricorde de Bordeaux;
- Claudine Thévenet (+1837), fondatrice de la congrégation de Jésus-Marie et béatifiée le 4 octobre 1981;
- Louise-Thérèse de Montaignac de Chauvance (+1885), fondatrice de la pieuse union des Oblates du Sacré-Coeur de Jésus.

Ces trois exemples manifestent la variété des situations.

4. C'est sur les exigences requises pour aboutir à l'introduction de la cause de béatification de deux contemporains (Charles de Foucauld et Marcel Callo) qu'attirent l'attention les deux derniers volumes.

1. Un évêque du XVII^e siècle : Alain de Solminihac

Le point de départ de toute cause de béatification est la renommée de sainteté d'un homme ou d'une femme : leur vie et leur activité, telles qu'elles se sont inscrites dans l'histoire, sont perçues et reçues par le peuple chrétien comme signe d'une intervention divine. Pour aboutir à une béatification, une enquête historique et un effort de discernement s'imposent afin de s'assurer de la réalité, de la qualité et du bien-fondé de la réaction spontanée du peuple chrétien.

Les règles des procès de béatification et de canonisation encore en usage sont celles qui ont été rassemblées dans l'ouvrage de celui qui deux années plus tard allait devenir Benoît XIV (pape de 1740 à 1758). Pour le 2^e centenaire de sa mort, Pie XII avait préparé une allocution dans laquelle, au sujet de ce De Servorum Dei beatificatione et Beatorum canonizatione, il devait dire : "L'auteur, fondé sur l'expérience et la pratique de l'Eglise, y dépeint la figure du saint, fait voir en quoi consiste la sainteté, décrit l'idéal catholique de la sainteté, et met au point une doctrine qui, sans être nouvelle, est cependant organique en ses éléments, précise dans les termes et accessible à tous les esprits." (Discorsi e Radiomessaggi, t. XX, pp. 451 et ss.).

Dans le cas d'Alain de Solminihac, aussitôt après sa mort, son tombeau est l'objet de vénération et le bruit court de miracles obtenus par son intercession. C'est pourquoi à la demande des chanoines réguliers (il avait été abbé de Chancelade) une enquête en forme canonique est entreprise dès le 6 décembre 1661 (c'est-à-dire moins de deux ans après sa mort) par son successeur Nicolas de Sevin, évêque de Cahors de 1660 à 1678 : douze témoins sont entendus en un an; en trois ans et demi, 37 témoins sont entendus à Cahors et 48 attestations de grâces sont recueillies. Le résultat, c'est qu'en 1665 les évêques du midi et du sud-ouest de la France saisissent l'Assemblée générale du clergé de France afin qu'elle patronne cette cause auprès du pape. En 1700 une demande est adressée à Rome par le président de l'assemblée avec la permission du roi.

Mais l'enquête de 1661 - 1665, qui avait seulement pour but de conserver la mémoire des guérisons et des grâces reçues et de préparer des documents en vue d'une canonisation à venir, ne répondait pas pleinement aux exigences canoniques pour un procès informatif diocésain, telles qu'allait entre-temps les définir Benoît XIV.

Un siècle donc après la première enquête, à la demande de l'Assemblée du clergé, Mgr de Cheylus, évêque de Cahors de 1766 à 1776, entreprend de 1769 à 1775 les procès informatifs diocésains requis pour établir réputation de sainteté, miracles et absence de culte. Le dossier conservé pendant cinq ans par l'Assemblée du clergé, est adressé à Rome le 17 janvier 1781. La réputation de sainteté paraissant bien établie, Pie VI, le 6 août 1783, signe le décret d'introduction de la cause. L'étude du dossier et l'examen des écrits aboutissent l'année suivante; et le 6 août 1784, Alain de Solminihac est déclaré vénérable.

La première phase du procès étant ainsi acquise, commence la seconde : il s'agit de l'enquête historique permettant d'aboutir, s'il y a lieu, à une reconnaissance de ce que l'on appelle l'héroïcité des vertus.

L'enquête reprend donc. Et le procès apostolique s'ouvre à Cahors en 1788; mais il est interrompu avec la séance du 14 novembre 1789. Une tentative de reprise en 1806 n'aboutit pas, les archives diocésaines de Cahors ayant été dilapidées dans les suites de la tourmente révolutionnaire. C'est seulement en 1847 que Mgr Bardou (évêque de Cahors de 1842 à 1863) reprend le procès et procède à la reconnaissance des restes du vénérable. Le dossier est adressé à Rome en 1848. Mais, lorsqu'on s'aperçoit de la disparition de dossiers vaticans durant les transferts napoléoniens, personne ne suit plus l'affaire, jusqu'à ce que Mgr Enard (évêque de Cahors de 1896 à 1906) publie une longue lettre pastorale témoignant de sa volonté de reprendre la cause. Le cardinal Mathieu en devient rapporteur le 8 juin 1903.

Les conclusions, favorables, laissent tout de même place à quelques animadver-

siones, assez formelles d'ailleurs, qui furent réunies par le promoteur de la foi le 6 février 1905; la réponse aux animadversiones a pu être rédigée assez rapidement puisqu'elle date du 6 mars 1905. Parmi ces animadversiones, il y avait, par exemple, le fait qu'une signature requise manquait sur une des copies que contenait le dossier romain; il fut facile de s'apercevoir, en reprenant l'original conservé à Cahors, qu'il s'agissait tout simplement d'une omission du copiste.

Sans doute le volume de 1905 contient-il presque exclusivement les pièces canoniques officielles qui ont jalonné le déroulement, à travers plus de deux siècles, d'une cause de béatification qui, pour aboutir, en aura demandé plus de trois. Mais ce contenu même est intéressant, non seulement parce qu'il permet de faire l'histoire de ce procès et des répercussions, sur sa progression, de situations même politiques, comme la Révolution française, qui ont provoqué du retard, mais encore aussi parce qu'il attire l'attention sur l'importance des exigences formelles dans une cause de béatification, comme sur l'importance du recours à la documentation archivistique. Cette question est même évoquée avec quelque insistance en 1905, c'est-à-dire à une époque où seuls des documents et témoignages conservés peuvent désormais permettre d'établir soit la vie et l'activité du serviteur de Dieu, ainsi que sa pratique héroïque des vertus, soit l'origine et la persistance de sa renommée de sainteté.

Tandis que le cardinal Mathieu, décédé en 1908, est remplacé par le cardinal Vivès y Tuto, puis par le cardinal Ferrata, puis par le cardinal Merry del Val, l'étude de la cause avance malgré la guerre de 1914-18. L'enquête historique qui s'impose est le travail important qui va faire aboutir ou échouer la cause.

La Positio super virtutibus rassemble en 1914 l'Informatio super dubio du 1er mai 1910 (120 p.), avec le Summarium super dubio du 3 juin 1909 (728 p.), et le Summarium additionale du 25 juin 1910 (4 p.); s'y ajoutent bientôt des Animadversiones présentées le 23 août 1913 (46 p.) et la Responsio ad animadversiones du 15 janvier 1914 (89 p.). Tel est le dossier soumis à la Congrégation anté-préparatoire. Mais certaines questions appellent des éclaircissements (Alain de Solminihac est-il indemne de jansénisme? Son attitude dans les procès qu'il a intentés est-elle limpide? etc.). D'où en 1917 une Nova positio super virtutibus, qui contient quelques Novae animadversiones (48 p.), un Summarium objectionale (32 p.), la Responsio ad novas animadversiones (158 p.), ainsi que le Sylloges virtutum heroicarum (110 p.).

Le travail des années 1919, 1920, 1921 est réuni dans une Altera nova positio super virtutibus, soumise à la Congrégation préparatoire de 1921. Ce volume contient quelques Aliae novae animadversiones (45 p.), puis la Responsio ad alias novas animadversiones (102 p.) et un Summarium additionale (264 p.). Il s'agit essentiellement de définir l'attitude d'Alain de Solminihac dans le souci qu'il a eu de maintenir la réforme des maisons de chanoines réguliers dépendant de Chancelade (dont il était resté l'abbé) à l'abri d'une mainmise de la réforme mitigée de l'abbaye de Sainte-Genève. S'appuyant sur les quelque 4000 pièces concernant cette affaire, qu'il a examinée une à une, le chanoine Edmond Alba, archiviste diocésain de Cahors, réfute les objections soulevées à ce propos contre la sainteté de l'évêque.

Enfin la Novissima positio super virtutibus in specie, qui présente les Novissimae animadversiones (28 p.) ainsi que la Responsio ad novissimas animadversiones (37 p.), aboutit au décret par lequel le 19 juin 1927 Pie XI proclame l'héroïcité des vertus d'Alain de Solminihac.

A cette occasion, l'évêque de Cahors, Mgr Giray publie une lettre pastorale sur le vénérable, ainsi qu'un article dans La Vie spirituelle. Et l'archiviste diocésain, le chanoine Eugène Sol, publie Le vénérable Alain de Solminihac, abbé de Chancelade et évêque de Cahors (Cahors, 1928, xv + 331 p.) puis un important volume de Lettres et documents d'Alain de Solminihac (Cahors, 1930, xxx + 755 p.).

Il ne reste plus qu'à joindre au dossier le sceau d'un miracle attribué à l'intercession d'Alain de Solminihac. A cette perspective évoquée à l'occasion du concile Vatican II, Mgr Bréhéret, évêque de Cahors de 1962 à 1972, est quasiment découragé. Mais le postulateur reste confiant; car - note-t-il en 1974 - jamais le déroulement de

la cause ne s'est heurté à un obstacle véritable sur le fond. Les chanoines réguliers fouillent les dossiers, établissent l'authenticité d'un miracle de 1661 qu'ils présentent dans une Positio super miraculo (Rome, 1979, 184 p.), complétée par un dossier d'une centaine de pages sur la permanence actuelle de la renommée de sainteté et des miracles d'Alain de Solminihac. Le 13 juillet 1979 est promulgué le décret de reconnaissance du miracle, qui permet d'aboutir à la béatification du 4 octobre dernier.

Cette perspective a suscité quelques études. Le bulletin de l'Association (XIV 37 - 38) avait déjà présenté la monographie de Raymond Darricau qui vient aussi de publier, dans le bulletin de la Société des études du Lot (avril-juin 1981), la conférence qu'il avait donnée à Cahors le 14 décembre 1980 en y ajoutant les 105 notes qui la sous-tendaient : dans cette conférence, parue sous le titre "L'âme d'un évêque au XVII^e siècle, Alain de Solminihac (1593 - 1659)", R.D. cherche à pénétrer l'âme de "l'évêque tridentin [pasteur d'âmes, p. 187] formé à l'école des Chanoines Réguliers" (p. 38, n.50), ainsi que les étapes de sa vie spirituelle, contemplative et mystique. Les chanoines réguliers ont de leur côté publié une monographie, riche en photographies suggestives; ce travail de l'Abate Carlo Egger, Il beato Alano di Solminihac (Rome, 1981, 79 p.) a pu paraître pour la cérémonie. De même, un ouvrage de Christian Dumoulin (cf. bulletin XII 36 - 37), Alain de Solminihac : au service de Dieu et de sa gloire (Téqui, 1981, 303 p.). Cet ouvrage, sous-tendu par 732 notes, présente la jeunesse et les études d'Alain, la réforme de Chancelade, entreprise par son 27^e abbé qui a à affronter les difficultés qu'elle ne manque pas de susciter. Evêque de Cahors malgré lui, il entreprend la réforme de son diocèse à partir des visites pastorales qui, malgré la Fronde et la peste absorbent 55 mois de son épiscopat (c'est-à-dire plus du 1/5^e de son temps, et dans des conditions que font revivre les documents). L'A. qui a pu reconstituer jour après jour ces 21 années d'épiscopat nous permet de suivre l'évêque Alain dans l'exercice de sa charge pastorale, l'instauration du séminaire, ses initiatives caritatives, sa piété, ses exigences, ainsi que les résistances qu'il rencontre (difficultés surgies au sein de la congrégation de Chancelade et du côté de Sainte-Geneviève, un syndicat de prêtres contre l'évêque, etc.). Sans cacher l'admiration que les recherches pour écrire cette vie lui ont fait concevoir à l'égard du nouveau bienheureux, l'auteur est loin de passer sous silence les questions qu'elle pose; les documents témoignent, en définitive, de la force de caractère et de la détermination d'Alain de Solminihac dans la réforme pastorale qu'il a entreprise dans la ligne du concile de Trente; ils révèlent un grand évêque du XVII^e siècle.

Ce déroulement historique des étapes de la cause de béatification d'Alain de Solminihac permet de voir comment, dans l'Eglise catholique, il est possible, à partir de la réaction spontanée du peuple chrétien, d'aboutir, à travers les vicissitudes des siècles et une discussion serrée du dossier, à la réception officielle par l'Eglise de ce qui est considéré comme le signe d'une spéciale intervention divine : la sainteté du nouveau bienheureux apparaît et est désormais célébrée comme la phosphorescence d'une geste de Dieu manifestée dans la trame de la vie de l'Eglise. Pour célébrer liturgiquement cette geste de Dieu, des textes bibliques, que la vie du bienheureux a particulièrement rendus sensibles, seront choisis, dans la conviction que l'Eglise c'est l'Evangile qui continue sur le chemin des hommes. Le culte du bienheureux Alain, désormais introduit dans la liturgie, s'inscrit ainsi dans cette anamnèse des mirabilia Dei qu'exprime le culte des saints.

L'histoire de cette cause manifeste aussi un autre aspect de la béatification : l'exemplarité du bienheureux. L'opportunité spirituelle de cette cause, en effet, a marqué ses deux dernières étapes. En 1927, à l'heure de la crise d'Action française, en signant le décret d'héroïcité des vertus, Pie XI soulignait "le magnifique exemple de dévouement au Saint-Siège de cet évêque français". En 1981, lors de la cérémonie de béatification, Jean-Paul II dit : "La remarquable figure d'Alain de Solminihac méritait bien d'être mise en lumière par l'Eglise qu'il a si ardemment servie. Puissent les évêques de France et de tous les pays trouver dans la vie du bienheureux Alain de Solminihac le courage d'évangéliser sans peur le monde contemporain."

Ce double aspect, liturgique et exemplaire, telle est la perspective ecclésiale d'une béatification.

2. Des martyrs des XVII^e et XVIII^e siècles

Dans le cas des martyrs, c'est la haine de la foi professée par l'Eglise dont la reconnaissance aboutit à la "béatification ou déclaration du martyr".

Le point de départ d'une cause de béatification de martyrs, c'est l'existence de la renommée de sainteté dans la communauté qui a reçu leur témoignage suprême, ce que manifestent la vénération des restes qu'elle a recueillis, les acta martyrum qu'elle s'est procurés, les passiones martyrum qu'elle a rédigées, etc. Cette perspective ecclésiale, Benoît XIV en souligne l'importance pour les causes de béatification dans sa dissertation De virtute heroica. Et à ce sujet, dans l'allocution qu'il avait préparée, Pie XII avait l'intention de rappeler que son prédécesseur du XVIII^e s. envisage le cas de celui qui "de bonne foi en dehors de l'Eglise, immole sa vie pour une vérité enseignée également par l'Eglise, comme, par exemple, l'existence de Dieu ou la divinité du Christ". Ici, devait continuer Pie XII, "Benoît XIV accueille, en en exposant les motifs, la sentence habituelle des théologiens dans sa réponse : Eum martyrem esse posse coram Deo, sed non coram Ecclesia (Opera omnia, t. III, p. 198)."

Cette perspective ecclésiale étant assurée, ce que vise à établir une Positio super introductione causae et martyrio, c'est la cause de la mise à mort telle qu'elle a été envisagée : d'un côté par celui qui l'a provoquée (odium fidei ex parte tyranni) et de l'autre côté par ceux qui la subissent (confessio fidei ex parte passorum).

A) La cause de Guillaume Courtet, un des 17

martyrs de Nagasaki béatifiés le 18 février 1981

- Dominici Ibañez de Erquicia, o.p., et XVI sociorum in odium fidei, uti fertur, annis 1633 - 1637 interfectorum Positio super introductione causae et martyrio ex officio concinnata (Rome, 1979, lxx + 686 p.)

Guillaume Courtet, dominicain originaire de Sérignan (diocèse de Montpellier), premier martyr français au Japon, est du nombre des dix-sept martyrs béatifiés à Manille le 18 février 1981 par Jean-Paul II. Ce groupe constitue la 3^e série de martyrs du Japon qui aura reçu cette glorification de l'Eglise.

Le christianisme avait atteint le Japon en 1549 avec saint François Xavier. C'était l'époque où ce pays de vieille tradition culturelle et déjà pénétré de shintoïsme et de bouddhisme et de confucianisme allait réaliser son unification politique. Dans les 90 années suivantes (jusqu'à l'édit de 1639 qui allait fermer le pays à tout contact avec le monde occidental), le Japon s'ouvrait au commerce occidental : commerce portugais (à partir de Macao), commerce espagnol (à partir des Philippines), puis - après 1600 - commerce hollandais et anglais, non sans qu'il y ait entre eux des rivalités politiques parfois mêlées de rivalités religieuses. C'est dans ce contexte que se sont développées des persécutions religieuses dont furent victimes des milliers de chrétiens.

En 1597, parmi les "protomartyrs du Japon" (26 chrétiens crucifiés à Nagasaki : 6 franciscains, 3 jésuites et 17 laïcs), il y avait des Japonais authentiques (Paul Miki, Jean-Baptiste et leurs compagnons) : ces 26 chrétiens furent proclamés bienheureux par Urbain VIII en 1627 trente ans après leur martyre et canonisés d'une manière particulièrement solennelle par Pie IX en 1862.

Un nouveau décret de persécution, en 1614, allait pour deux siècles et demi affecter le christianisme. De 1614 à 1640, c'est par milliers que les chrétiens allaient être exécutés pour la foi. Parmi eux, 205, tués entre 1617 et 1632, ont été béatifiés par Pie IX en 1867.

Et c'est au prolongement de la même persécution qu'appartiennent les 17 membres de la famille dominicaine qui furent martyrisés de 1633 à 1637 : deux le 14 et deux le 17 août 1633, trois le 19 octobre 1633, une au milieu d'octobre 1634, trois du 11 au 17 novembre 1634 et six - dont Guillaume Courtet - du 24 au 29 septembre 1637. Dans ce groupe on compte :

- 9 prêtres dominicains (4 espagnols, 3 japonais -dont un fils de martyrs-, 1 italien et 1 français)
- 2 frères dominicains(japonais)
- 2 tertiaires dominicaines (japonaises -dont une fille de martyrs)
- 4 laïcs (3 japonais dont un catéchiste, et un philippin).

Parmi les documents généraux qu'apporte le volume, se trouvent l'édit impérial de 1614 et ceux qui le prolongent en février 1633 et juin 1636, ainsi que les instructions provinciales qui en visent l'application. On trouve aussi les exhortations de 1615 rédigées par les missionnaires du Japon afin de guider les chrétiens dans la persécution annoncée, et quelques textes du gouverneur des Philippines ou du roi d'Espagne.

Dans la deuxième partie du volume (la partie la plus importante : pp. 77 à 479) on trouve, pour chaque groupe de martyrs, une présentation de leur vie et de leur martyre. Il y a lieu de noter ici que l'enquête historique porte sur l'authenticité des documents, la véracité des témoignages relatifs à la mort des martyrs et sur tout ce qui peut éclairer cette mise à mort, sa décision et son exécution, ainsi que la manière dont, par les victimes, elle a été envisagée, affrontée, subie. Mais l'enquête historique ne vise pas à élucider toutes les lacunes ou incertitudes de la vie de chacun des martyrs. Dans le cas de Guillaume Courtet, par exemple, la Positio se fait l'écho, en précisant d'ailleurs que c'est "sans base documentaire", de certaines traditions rapportées par d'anciennes biographies. Dans son ouvrage Guillaume Courtet, martyr au Japon (Paris, Cerf, 1981, 159 p.), le P. Humbertclaude reprend avec une certaine complaisance ces traditions qu'un bien faible indice lui fait paraître vraisemblables, mais sans aller consulter les archives susceptibles de confirmer ou d'infirmier leur valeur. D'où la sévérité de la critique du P. B. Montagnes (dans Concorde, bulletin interne de la province dominicaine de Toulouse, n° 85, mai-juin 1981) qui, sans d'ailleurs aller davantage consulter les archives, récuse l'hypothèse. Peut-être une investigation systématique permettra-t-elle un jour de faire la pleine lumière sur les points de la vie de Guillaume Courtet qui restent obscurs. Mais, quel qu'il soit, le résultat de cette investigation ne portera pas atteinte à la valeur de l'enquête historique effectuée pour le procès de béatification. Car cette enquête historique vise seulement à établir la réalité du martyre et la manière dont a été reçu ce témoignage.

- Pour ce qui concerne le groupe auquel appartenait le P. Guillaume Courtet, emprisonné dès son arrivée au Japon le 13 septembre 1637, il existe plusieurs documents :
- 1) la déposition faite à Macao dès 1637, peu après l'arrivée (aux environs du 15 novembre) du navire parti de Nagasaki le 6 novembre, par les 19 témoins qui ont pu être interrogés : seuls sont retenus dans la Positio les dépositions des 13 témoins qui ont vu les martyrs pendant au moins une partie des supplices infligés; les 6 autres ont entendu parler des événements (5 d'entre eux les ont appris directement de la bouche des interprètes); tous savent qu'ils sont morts pour la foi (7 précisent que leur mise à mort fut perpétrée "en haine de notre foi").
 - 2) un récit rédigé par deux interprètes officiels du gouvernement de Nagasaki, chrétiens japonais qui avaient renié la foi chrétienne, non sans toutefois en avoir gardé quelque souvenir. Ce récit rapporte plus longuement les interrogatoires dont ils ont fait la traduction (rien par conséquent de l'interrogatoire du prêtre japonais) et les dialogues qui se sont poursuivis au milieu des supplices. Ce récit est donc une manière d'acta martyrum.
 - 3) la Relation que Domingo González, provincial dominicain du Japon (1633 - 1637), rédigea au début de 1638 de Manille où il résidait, est un texte plus étendu : il commence par évoquer le contexte du départ des dominicains de Manille pour le Japon, et pour ce qui concerne les circonstances du martyre, il utilise la narration des interprètes en la complétant par d'autres informations orales de témoins. Cette relation est une manière de passio martyrum.

D'autres récits, tout proches des événements, accompagnent ceux qui viennent d'être mentionnés. Ainsi, la chronique de la province franciscaine des Philippines; ou encore une relation du martyre du P. Marcello Mastrilli, jésuite débarqué au Japon le 19 septembre, arrêté le 4 octobre et, après avoir subi divers tourments, décapité le 17 octobre, mais dont étonnamment la cause ne fut pas jointe à celle des membres de la famille dominicaine.

La 3^e partie de l'ouvrage est consacrée à présenter, de 1634 à nos jours, les récits (p. ex. la traduction française de la Relation, publiée à Toulouse en 1641, les publications relatives au P. Courtet, etc.), les actes (le 1^{er} septembre 1641, les théologiens de Béziers dédient leur thèse au P. Guillaume Courtet; jusqu'à la fin de sa vie Lacordaire garda près de lui une image représentant le P. Courtet; l'action menée par l'actuel curé de Sérignan, etc.).

Enfin, viennent quelques annexes documentaires, une bibliographie chronologique, quelques reproductions photographiques, et un index général.

Parmi tous les documents, il en est un qui peut retenir l'attention d'une manière toute particulière. C'est une déclaration de Mgr Paul Yamaguchi, archevêque de Nagasaki, en date du 15 septembre 1964. Elle concerne les archives et l'opportunité spirituelle de la béatification.

Pour ce qui concerne les archives, il note que le souvenir des exemples de sainteté est "le plus souvent" mieux conservé par les ordres religieux. Dans certains cas, en effet, ils peuvent y être plus sensibles, mais aussi ils peuvent avoir une propension plus grande à investir des heures et des heures de recherches pour faire aboutir une cause. Cette remarque aide à comprendre pourquoi l'enquête historique, pour ce qui concerne les laïcs, est souvent quasi impossible, à moins que les documents et témoignages relatifs au caractère exceptionnel de leur vie n'aient été recueillis par suite de leur notoriété ou de leurs relations avec un institut religieux ou pour quelque autre raison spéciale.

Quant à l'opportunité spirituelle, l'archevêque de Nagasaki souligne qu'il garde très vif, comme tous les chrétiens du Japon, le souvenir global des 200.000 chrétiens qui aux origines de l'évangélisation du Japon "donnèrent leur vie au Christ dans des supplices aussi variés que cruels". La canonisation des 26 protomartyrs, célébrée solennellement par Pie IX, ainsi que la béatification des 205 martyrs accomplie en 1867, ont, dit-il, "comblé les vœux des chrétiens du Japon. Ce nombre, déjà important, suffit en tout cas à maintenir dans mes diocésains une dévotion fervente toujours fidèle à l'égard des martyrs." Alors, bien sûr, la béatification des 17 martyrs de la famille dominicaine sera bien accueillie au Japon; mais elle ne s'impose pas pour eux. Elle semble, par contre, faire l'objet "d'un intérêt passionné" en France et en Espagne, où "elle suscitera dans les âmes édifiées par les vertus héroïques des martyrs le plus grand profit spirituel." C'est pourquoi, conclut-il : "Je ne demande qu'à apporter mon concours pour obtenir la prompte et heureuse conclusion de cette Cause qui au-delà des Océans m'unit dans un souci oecuménique à mes frères occidentaux dans l'épiscopat".

B) La cause de 99 martyrs de la Terreur à Angers

- Guillelmi Repin et 98 sociorum in odium fidei, uti fertur, annis 1793-94 interfectorum Positio super introductione causae et martyrio ex officio concinnata (Rome, 1969, xcix + 660 p.)

Cette Positio comprend d'abord une présentation du travail effectué par la section historique de la Congrégation des Rites et un résumé des résultats obtenus. Ensuite viennent deux séries de documents : ceux qui concernent la vie et la mort des "serviteurs de Dieu" (notamment le ou les interrogatoires, éventuellement la dénonciation, la sentence d'exécution ou le procès-verbal de l'exécution) et ceux qui présentent les témoignages recueillis à l'époque puis tout au long du XIX^e s. et qui constituent une tradition concernant le martyr des "serviteurs de Dieu" (depuis les premiers pèlerinages au "Champ des martyrs" auxquels la police s'en prend dès 1796).

Comment s'est fait le choix qui a abouti à retenir ces 99 noms sur un nombre bien plus grand (dix à vingt fois semble-t-il) de victimes de la Terreur en Anjou ? Deux raisons sont données : "Peut-être a-t-on manqué pour quelques-uns de documentation sûre; certains ecclésiastiques ont été exclus parce qu'ils appartiennent à d'autres diocèses."

Tel qu'il est, ce martyrologe compte 12 prêtres, tous guillotines entre le 30 octobre 1793 et le 14 octobre 1794. Ont été aussi guillotines une dame noble et sa belle-soeur moniale du Calvaire d'Angers, ainsi qu'une artisanne qui avait -selon les termes de l'interrogatoire- "caché des ornements d'église pour les prêtres réfractaires." Les 84 autres ont été fusillés entre le 12 janvier 1794 et le 16 avril suivant (47 l'ont été le 1er février et 26 le 16 avril) : 4 hommes (1 artisan père d'un prêtre insermenté, 1 paysan, 1 autre artisan et 1 ouvrier) et 80 femmes (2 filles de la Charité, 24 paysannes, 16 artisanes, 10 demoiselles nobles, 7 négociantes, 6 servantes, 5 bourgeoises, 5 ouvrières, 2 dames nobles, 1 aubergiste, 1 chirurgienne, 1 éducatrice).

Ce qui ressort de ces documents (la plupart sont conservés dans les Archives départementales de Maine-et-Loire), c'est la constance avec laquelle revient l'accusation, dans le cas de prêtres insermentés, d'avoir célébré la messe, et, pour les laïcs, d'avoir participé à des messes célébrées par des prêtres insermentés (les "bons prêtres", comme disent les victimes) et à ce titre qualifiées de "contre-révolutionnaires", délit qui vaut à leurs auteurs d'être traités de "fanatiques" et d'"aristocrates"; telle cette Renée Rigault "arrêtée à Bouzillé pour cause d'aristocratie" qui répond qu'elle "n'allait pas à la messe des assermentés parce que c'était son opinion, et qu'elle pensait qu'ils n'avaient aucuns pouvoirs".

Il arrive d'ailleurs à l'interrogatoire de démasquer certaines ambiguïtés. Ainsi, dans le cas de Renée-Marie Feillatreau comparaisant devant le comité révolutionnaire d'Angers :

"Comme bien d'autres elle a crié Vive la Religion et vive le Roi.

- A elle demandé cy elle crierait encore hauttement et publiquement/ Vive la Religion et vive le Roi.

- A répondu qu'elle cryeroit vive la Religion, qua légard du R/oi/ elle ne se sousiet pas qu'il y en hut ou qu'il n'y en hut pas."

Et dans un second interrogatoire, devant la commission militaire :

"A elle demandé [...]/ si elle aime bien la constitution republicaine ?

R. Qu'elle l'aimerait bien si la religion était libre."

Chaque page de ces documents apporte des textes semblables en ce qui concerne chacun des 99 martyrs retenus pour cette cause de béatification. Pour ce qui concerne le martyr des "serviteurs de Dieu", c'est sur cette masse documentaire que se fondent les travaux de la Section historique de la Congrégation des Rites. Et pour ce qui concerne la renommée de martyr qui les entoure, ce sont les écrits de l'époque, les pèlerinages, les commémoraisons et les travaux historiques ultérieurs qui sont principalement retenus.

Le 4 février 1905, Mgr Rumeau, évêque d'Angers, créait une commission diocésaine pour promouvoir la cause des victimes de la Terreur angevine. Le "procès ordinaire", dont les 193 sessions se tinrent du 13 mai 1910 au 27 juillet 1919, entendit 53 témoins qui ont présenté soit ce qu'ils avaient vu ou entendu dire, soit le fruit de leurs recherches personnelles sur la question. Ainsi, Charles-François Loyer, "rentier et historien local" à Cholet, assez fortuitement incité à fouiller les archives concernant cette période, dépose le 25 juin 1912 qu'il en est arrivé à la conclusion "que c'est pour leur foi religieuse, manifestée plus hautement, que ces victimes ont été arrêtées, jugées et condamnées. On y verra que c'est sans réclamation aucune, j'allais dire aussi sans étonnement que tous ont accepté la mort. En proclamant leur foi comme ils le faisaient devant les juges, ils savaient bien quel sort les attendait; et nous verrons des humbles comme Fournier, simple tisserand, les demoiselles Grillard, petites marchandes et couturières, répondre avec une noblesse et une simplicité qu'on ne peut assez admirer." En outre, après avoir relevé que, "dans les temps qui suivirent la tourmente révolutionnaire, il y avait comme un accord tacite pour ne parler des événements de cette époque ni en bien ni en mal", il note qu'il y a eu, à la fin du XIXe s. un renouveau d'intérêt pour ces recherches; à ce sujet, il apporte la précision suivante : "Chose singulière, celui qui a été surtout l'initiateur de ce mouvement historique est un archiviste de Maine-et-Loire, nommé Célestin Port ["grand ennemi de l'Eglise ... enterré civilement", p. 547]. Il y fouilla les archives avec cette idée préconçue qu'il y trouverait la preuve que les prêtres avaient créé le mouvement vendéen, et ses

recherches consciencieuses l'obligèrent à avouer qu'il se trompait, et que les prêtres étaient étrangers à ce mouvement qui était populaire en même temps que religieux" (pp. 581-582).

Le volume de la Responsio ad animadversiones (190 p.) reprend le dossier historique afin de ne laisser subsister aucune équivoque. Car "causa, non poena martyrem facit"; et, "s'il est vrai que puissent exister d'autres motifs concomitants, p. ex. d'ordre politique, toutefois il est indispensable que le motif principal et déterminant, sinon exclusif, soit un motif de caractère religieux." Dans ce second volume, un tableau récapitulatif indique pour chaque victime: nom; lieu et date de naissance; genre, lieu et date de la mise à mort; profession; cause de la mise à mort avec références (pp. 134 - 167).

Dans des Documenta responsioni addita (159 p.) sont présentées les différentes causes de béatification de martyrs de la Révolution française qui ont déjà abouti: les Carmélites de Compiègne; les martyrs de Cambrai, d'Orange, des Carmes; le cas de Noël Pinot, prêtre d'Angers insermenté saisi revêtu des ornements sacrés; les martyrs de Laval; ainsi que les deux martyrs de Shiuchow (près de Canton) dont la cause fut récemment introduite. Tous ces documents manifestent l'harmonie de la cause des martyrs d'Angers avec les autres causes similaires qui ont abouti ou sont introduites.

3. Trois fondatrices du XIX^e s.

Dans l'allocution qu'il avait préparée pour célébrer le 2^e centenaire de la mort de Benoît XIV, ayant évoqué l'influence de ce pontife "comme prédicateur de la sainteté parmi les membres du Corps mystique du Christ", Pie XII esquissait une comparaison entre les saints canonisés de ces deux siècles: le XVIII^e s. finissant "sut donner, et en grand nombre, des martyrs dignes des premiers jours de l'Eglise, tandis que depuis lors se sont surtout multipliés les saints confesseurs dignes des honneurs des autels, dont Dieu seul connaît le nombre, plus grand encore."

Une des raisons pourquoi d'ailleurs tous les canonisables ne sont pas canonisés, c'est le développement d'une spiritualité de vie cachée. La tourmente révolutionnaire, en s'en prenant à ce qui manifestait visiblement la vie de l'Eglise, avait aussi suscité une sorte de vie religieuse clandestine (le Creux-Maldru, évoqué dans le bulletin V-29, n'en est qu'un tout petit exemple). Et la réflexion poursuivie dans l'exil avait amené à cette conclusion: peut-être l'heure du ministère public de Jésus ne sonnera-t-elle plus; du moins, pensait-on, elle est de toutes les époques l'heure de la vie cachée avec Marie. Ce caractère marque le relèvement spirituel du XIX^e s.

Cependant, dans le domaine religieux comme en tout domaine, la fécondité d'une fondation manifeste la conception et l'esprit du fondateur. Et saint Jean de la Croix attribue explicitement à l'action de Dieu dans l'âme des fondateurs religieux la fécondité spirituelle de leur oeuvre: "Dieu, en donnant à ces chefs de famille les prémices de son Esprit, leur a confié des trésors et des grandeurs en rapport avec la succession plus ou moins grande d'enfants qui devaient embrasser leur doctrine et leur esprit." (La vive flamme d'amour, str. 2, 2).

Telles sont les perspectives dans lesquelles se sont inscrites les trois fondatrices sur lesquelles une Positio historica attire ici l'attention.

A) Marie-Thérèse Charlotte de Lamourous,
fondatrice de la Miséricorde de Bordeaux

- Mariae Teresae Carolae de Lamourous, fundatricis instituti sororum a Misericordia (+1836) Positio super virtutibus ex officio concinnata (Rome, 1978, cxviii + 1112 p.)

La cause de Marie-Thérèse Charlotte de Lamourous a été préparée par le procès ordinaire qui, ouvert à Bordeaux le 27 novembre 1911, s'est clos le 17 octobre 1914 à la fin de la 110e séance, après avoir recueilli la déposition de 70 témoins (dont 36 "ex auditu videntium"). Le procès de non-culte suivit aussitôt (18 sessions du 18 octobre 1914 au 22 juillet 1915). Du volume de 1448 p. élaboré par suite du procès ordinaire et qui constitue la Positio super introductione causae (Rome, 1923), ne sont présentés ici que quelques extraits (pp. 987 - 1016). La cause ayant été introduite le 13 novembre 1923, le procès apostolique, Super virtutibus et miraculis in specie, instruit par l'archevêque de Bordeaux, commença le 27 avril 1926 pour se terminer par la 103e session le 12 décembre 1928. Du volume de 1054 pages qui en contient les actes, il n'y a encore ici que quelques extraits (pp. 1016 - 1035). Le 18 juillet 1939 fut reconnue la validité de ces deux procès. Toutefois, afin de compléter l'acquis des témoignages recueillis et d'en établir la solidité, il fallut, par une véritable enquête historique, élaborer la Positio super virtutibus qui est présentée ici.

Le P. Joseph Verrier, archiviste des Marianistes, spécialiste de ce milieu bordelais du début du XIXe s. (cf. bulletin XII - 42, XV - 49), qui avait déjà préparé la Positio de son fondateur, le P. G.-J. Chaminade, et celle d'Adèle de Batz de Trenquelléon, fondatrice des Filles de Marie-Immaculée d'Agen (cf. bulletin IV 31 - 32), travailla donc à l'élaboration de la Positio de M.-T.C. de Lamourous, dont la cause a beaucoup de liens avec celle du P. Chaminade (qui fut son directeur de conscience) et avec celle d'A. de Trenquelléon (dont elle a suivi et soutenu la fondation).

Après l'introduction, "Information du rapporteur général", le P. Augustin Amoré (pp. III - XXIV) et, par le P. Verrier, le Summarium (résumé - accompagné des références aux documents - de la vie et de l'activité, présentation des vertus et renommée de sainteté : pp. XXVII - CXVIII), viennent les documents recueillis dans divers fonds.

Car 58 dépôts d'archives ont été exploités :

- en France: 20 de congrégations ou communautés religieuses; 4 d'archives diocésaines; 3 d'archives de grand séminaire; 1 d'archives privées; les Archives nationales, de la Guerre (Vincennes n'est pas dans l'Essone, mais dans le Val-de-Marne), de la Bibliothèque nationale; 5 d'archives départementales; 3 d'archives municipales;
- à Rome : 2 dépôts au Vatican; et 7 dépôts de congrégations religieuses;
- en Pologne : les archives diocésaines de Cracovie; les archives de l'Université catholique de Lublin; et 2 archives de congrégations (à Przemysl et à Varsovie).

Ce sont, p. ex , les archives municipales de Bordeaux qui ont permis d'identifier l'origine de l'"air épidémique" qui fit qu'en 1805 il y eut "jusqu'à 29 malades au lit en même temps" dans la maison fondée par M.-T.C. de Lamourous : "on avait prescrit le récurement des ruisseaux du Peugue". Quant à la bibliographie concernant la personnalité et l'œuvre de la Miséricorde, 208 volumes ont été recensés : les 9 éditions (de 1846 à 1878) de sa vie par Mme de Gaulle (la grand mère du président); aussi bien que les deux articles parus dans les deux volumes des Sources franco-polonaises d'histoire religieuse (l'art. de Sr Olga Abramczuk et celui d'A. Bru).

Après le Summarium donc, viennent les documents. Ils sont regroupés en 23 sections : les 17 premières (666 p.) concernent la vie et l'activité de M.-T.C. de Lamourous; et les 6 dernières (369 p.) concernent la renommée de sa sainteté (depuis sa mort jusqu'aux procès canoniques).

Il est ainsi possible de suivre pas à pas la future bienheureuse : son enfance et sa jeunesse; la direction spirituelle de G.-J. Chaminade; la fondation et les premières années de la Miséricorde de Bordeaux "en vue - selon la formule qui deviendra celle des voeux (p. 273, n.27) - de procurer la conversion et le salut des pénitentes",

qui de 15 qu'elles étaient en 1800 seront 292 en 1836; les rapports avec les autorités civiles et les difficultés des premières années; la conversion de la Miséricorde en congrégation religieuse car "elle a existé, cette oeuvre, avant qu'on ne parle de congrégation religieuse [...] la congrégation n'existe que pour l'oeuvre" (p. 256); les constitutions de la nouvelle congrégation (en 626 articles auxquels s'ajoutent des compléments); l'aide apportée à la fondation des Filles de Marie-Immaculée d'Agen; le développement d'unions de prières et mérites avec des missionnaires (dès avant la naissance de l'oeuvre de la Propagation de la foi); le soutien apporté à la Miséricorde de Laval; les écrits; la longue maladie et la mort de la "servante de Dieu".

Enfin sont produits les documents qui, depuis sa mort, témoignent de la renommée de sainteté de M.-T.C. de Lamourous.

Bien évidemment, tous les documents qu'exhume cette enquête historique ne sont que des vestiges humains laissés par le déroulement d'une vie. Mais le rapporteur général, présentant cette documentation, pense que, telle qu'elle est rassemblée, elle peut permettre de répondre aux deux questions qui s'imposent en pareille matière, au point de vue historique et au point de vue théologique; car il n'y a qu'une seule et même Positio historica, qui est soumise d'une part au jugement des historiens et d'autre part au jugement des théologiens; et ce sont les mêmes documents qui doivent permettre de répondre aux deux questions :

1. Est-ce que les documents rassemblés et édités dans cette Positio permettent de, et suffisent à mettre en lumière la vie et l'activité de la servante de Dieu M.-T.C. de Lamourous ?
2. Est-ce que dans ces mêmes documents les consultants théologiens peuvent trouver des arguments solides et assurés pour établir correctement l'exercice des vertus chez la servante de Dieu ?

B) Claudine Thévenet, fondatrice de Jésus-Marie

- Mariae a sancto Ignatio (Claudinae Thévenet) fundatricis congregationis religiosarum a Iesu et Maria nuncupatae (+1837) Positio super introductione causae et virtutibus ex officio compilata (Rome, 1967, xcii + 808 p.)

Comme les autres volumes semblables, ce volume de la Section historique de la S.C. des Rites s'ouvre par l'"Informatio" (pp. V - XXIV) du rapporteur général (en l'occurrence, le P. Melchiorre da Pobladora). Cette présentation fait le point de l'histoire de la cause. Le retard qu'elle subit provient, pour une part, de la volonté qu'avait la fondatrice de rester inconnue aux yeux des hommes, ce qui a empêché pendant tout le XIXe s. de publier quoi que ce fût: "Il est mieux pour nous de conserver les usages que nos Mères fondatrices nous ont laissés et de ne pas livrer ainsi à la publicité les souvenirs de nos Mères et de nos Soeurs", écrivait encore en 1899 la supérieure générale d'alors. Ensuite est présentée l'enquête historique: procès ordinaire à Lyon en 1926 - 28; procès rogatoires à Barcelone, Madrid, Valence d'Espagne, Lyon, Buenos-Aires et quelques autres; procès informatif de Lyon ouvert en 1933, retardé par la guerre d'Espagne; introduction de la cause le 12 novembre 1940. Sont alors entreprises de nouvelles recherches archivistiques, accomplies par Sr Gabriela Maria (Clotilde Montesinos) qui a composé une importante biographie, En cette nuit-là, aux Pierres-Plantées... Claudine Thévenet (cf. bulletin IX - 34) dont le titre est suggestif pour la congrégation puisqu'il se réfère à la première nuit de Claudine Thévenet hors du toit familial et donc au début de la congrégation.

Après l'"Informatio", vient le Summarium (pp. xxvii - xcii): résumé, avec références à la documentation présentée ensuite, de la vie, de l'activité, des vertus, de la mort et de la sépulture de la servante de Dieu, de la renommée de sainteté qui l'accompagne durant sa vie et après sa mort, des grâces et miracles attribués à son intercession.

La documentation représente l'essentiel de la Positio historica : 30 séries (chacune étant précédée d'une plus ou moins brève introduction) de documents (pp. 1 - 750) sont regroupées en trois parties :

- 1) documents concernant la vie et l'activité de Claudine Thévenet (pp. 3 - 181) de sa naissance à l'érection de la congrégation (1774 - 1818) : séries 1 à 5.
- 2) témoignages (pp. 182 - 433) relatifs à la période allant de la fondation jusqu'à la mort de la servante de Dieu (1818 - 1837) : séries 6 à 20.
- 3) témoignages (pp. 434 - 750) concernant la servante de Dieu et sa renommée de sainteté depuis sa mort jusqu'au procès de béatification : séries 21 à 30.

Enfin, le volume se termine par :

- une chronologie de la vie de la servante de Dieu (pp. 751 - 777)
- une bibliographie des 84 publications concernant Claudine Thévenet et la fondation de la congrégation (pp. 778 - 780)
- un plan de la ville de Lyon, 14 photographies et un index des noms propres contenus dans l'ensemble du volume.

Une des difficultés rencontrée par cette cause de béatification, c'est que peu d'écrits de la servante de Dieu nous sont parvenus :

- 16 lettres à sa famille, qui ont été données à la congrégation
- quatre pages du registre des délibérations des "Assemblées de la Pieuse Union au Sacré-Coeur de Jésus [1816 - 1825]" (il s'agit d'une partie du procès-verbal de la séance du 31 juillet 1818, pp. 122 - 124 : aumônes recueillies du 31.7.1817 au 31.7.1818, quelques remarques sur le recrutement de la société et une assez longue intervention pour rappeler une pratique alors presque oubliée : celle "de s'accuser de ses défauts, de s'en avertir mutuellement, de les demander à ses compagnes les jours d'assemblées"; "j'espère, conclut la fondatrice, que personne ne me saura mauvais gré des observations que j'ai faites dans mon rapport, elles ne sont dictées que par le désir de notre perfection mutuelle et pour obéir à l'obligation qu'on m'a faite de faire apercevoir les omissions qu'on aurait à se reprocher dans le courant de l'année."
- deux livres de caisse
- diverses notes jointes à des factures
- la copie de la règle approuvée en 1838, puisqu'il semble que la règle doive être attribuée à la fondatrice.

La révolution de 1848 a provoqué la disparition des lettres qu'elle avait écrites au P. André Coindre (1787 - 1826), missionnaire des Chartreux, avec qui elle avait fondé l'oeuvre de la "Providence" de laquelle devait sortir la congrégation de Jésus-Marie. En outre, l'expulsion des religieux en 1902 a provoqué la perte de beaucoup d'autres documents, notamment les lettres de la fondatrice aux communautés de Belleville, Monistrol, Le Puy.

Assurément, dès 1854, une religieuse, qui avait été témoin des faits qu'elle rapporte, avait rédigé un "Mémorial" (doc. XXIII, pp. 454 - 478) : depuis les origines lointaines de la congrégation jusqu'à 1852. Ce récit, resté manuscrit, est la base de l'Histoire de la congrégation des religieuses de Jésus-Marie, d'après les témoignages des contemporains; ce volume, qui contient en fait la première biographie imprimée de la fondatrice, a été rédigé d'après les témoignages des survivantes (56 religieuses et plusieurs nièces de la fondatrice) et fut achevé en 1896 afin d'instruire les plus jeunes générations qui n'avaient pas connu la fondatrice (doc. XXVII, pp. 521 - 685).

Quant aux témoins cités pour les différents procès, ils ne pouvaient, n'ayant pas connu directement la fondatrice, témoigner que de ce qu'ils avaient entendu dire et qui se trouve généralement dans l'Histoire de la congrégation.

La précarité des sources directes a donc rendu d'autant plus nécessaire le recours à d'autres documents contemporains. D'où les recherches effectuées dans 48 dépôts ecclésiastiques ou religieux, publics ou privés.

Ainsi a-t-il été possible de présenter un certain nombre de documents concernant les origines : ceux qui concernent Claudine Thévenet et sa famille; les registres

de la paroisse Saint-Bruno de Lyon qui concernent les débuts de la "Providence", l'oeuvre à accomplir, l'esprit à y apporter, l'installation aux "Pierres-Plantées"; les relations avec Pauline Jaricot, au temps de la "Providence", et, par son entremise, l'établissement à Fourvière; l'approbation diocésaine de la congrégation en 1823.

Pour ce qui concerne le gouvernement de la congrégation, de l'élection de la fondatrice comme supérieure (1823) jusqu'à sa mort (3.2.1837), c'est plutôt une documentation indirecte qu'il y avait lieu de rassembler. Il était, en effet, nécessaire de trouver un matériel documentaire suffisant pour confirmer, éclairer, compléter, voire rectifier les indices recueillis, les allusions relevées ou les traditions orales. Il a même été requis, dans certains cas, de se livrer à une expertise de l'écriture, afin de dater avec autant de précision que possible quelques textes ou signatures (p. ex. doc. XVI, appendice, pp. 289-296). Et cela d'autant plus que, dans la dernière année de la vie de la fondatrice, le nouvel aumônier, ancien jésuite, avait entrepris de faire disparaître de la formule de profession et des constitutions ce qui concernait l'esprit ignatien. Du moins apparaît-il que les constitutions et règles auxquelles la fondatrice avait travaillé jusqu'à la fin de sa vie, ayant été présentées à l'approbation épiscopale à peine quelques mois après sa mort, n'ont pu être substantiellement remaniées et restent en dépendance de la règle de saint Ignace (cf. doc. XIX, 2, pp. 373-377 et ss.). La qualité de la fondation fut d'ailleurs rendue bientôt manifeste par le départ de six religieuses en Inde; et, à la veille de la cérémonie de la béatification, le cardinal Renard intitulait l'article qu'il donnait à L'Osservatore romano (O.R. fr. 29 septembre 1981, p. 6): "Les filles de Claudine Thévenet sous tous les cieux": chiffres, dates, lieux, noms, écoles, pensionnats témoignent de l'oeuvre de la fondatrice.

C) Louise-Thérèse de Montaignac, fondatrice
des Oblates du S.-C. de Jésus

- Ludovicae Theresiae de Montaignac de Chauvance, fundatricis Piae unionis Oblatarum a Sacro Corde Jesu Disquisitio de vita et actuositate servae Dei (Rome, 1977, xxxiv + 1087 p.)

Présenté par le rapporteur général, le P. Augustin Amoré, ce volume, d'un caractère tout spécial, vise à répondre aux Novae animadversiones, suscitées par certaines insuffisances de la Positio et des réponses données aux premières animadversiones. Cette disquisitio est, comme son nom l'indique, l'examen rigoureux, point par point, des difficultés rencontrées. Deux genres de difficultés se sont, en effet, conjugués pour requérir cette étude approfondie de bien des points concernant la vie et l'activité de L.-T. de Montaignac: une question d'archives du procès, d'une part, et, d'autre part, la question des nombreuses relations spirituelles et des ruptures qui jalonnèrent la vie de cette fondatrice et marquèrent ses initiatives.

Peu après sa mort, le renom de sainteté qu'elle avait laissé incita l'évêque de Moulins à faire, en 1890-1891, une première enquête à ce sujet; plusieurs éléments (mais pas tous) de cette enquête furent ultérieurement repris dans les procès canoniques. Le procès ordinaire, commencé le 13 octobre 1905 et terminé en 1909 après 273 séances, entendit 56 témoins dont la plupart avaient eu une connaissance directe de la servante de Dieu. Le décret sur l'introduction de la cause fut signé le 23 décembre 1914. Le procès apostolique commença le 22 février 1917 pour se terminer le 12 janvier 1921. Deux ans plus tard, le 27 juin 1923, la validité des procès fut reconnue. Mais voilà qu'au moment où il fallait prendre la mesure de tout cet acquis, les difficultés surgirent: un certain nombre de pièces requises n'étaient pas transmises, tandis que bien des moments de la vie de la servante de Dieu avaient besoin d'éclaircissements. D'où en 1940 des Animadversiones auxquelles l'insuffisance de la réponse fit ajouter de Novae animadversiones (1941).

L'enquête de 1890-1891, demeurée introuvable, fut finalement découverte, en

pièces disjointes, non d'ailleurs à l'évêché de Moulins (Moulins n'est pas le siège d'un "archevêché", comme il est dit par erreur p. 1016) où elle aurait dû avoir été conservée, mais à la maison-mère des Oblates, dont les archives alors n'étaient pas très en ordre; c'est aussi à la maison-mère des Oblates qu'on retrouva les actes des procès. En tout cas, force fut de déplorer qu'à Moulins, non seulement les archives diocésaines, mais aussi les archives paroissiales auxquelles il eût cependant été utile de recourir, fussent demeurées très insuffisantes.

Dans le même temps, il apparaissait évident que la vie, assez exceptionnelle, de la servante de Dieu exigeait que lumière fût faite sur un certain nombre de points.

Louise-Thérèse de Montaignac de Chauvance (1820 - 1885) est, en effet, fondatrice de la pieuse union des Oblates du Sacré-Coeur de Jésus, institut dans lequel existent deux branches : une branche de femmes vivant en communauté et une branche séculière de femmes vivant dans le monde. Dès sa toute première formation, sous la direction de Mgr Jean-Joseph Gaume, cette fondatrice a gardé le sens d'un apostolat organisé. Associée aux initiatives de sa tante, la comtesse de Raffin (née Marie-Louise-Elisabeth de Montrichard), elle a hérité d'elle le souci de faire pénétrer par "les épouses cachées de Jésus-Christ [...] la véritable foi [...] dans la famille" (p. 57). A la fondatrice de l'Adoration réparatrice, Marie-Thérèse Dubouché, L.-T. de Montaignac écrit en 1854 : "Ma tante voulait unir dans une même association toutes les femmes pieuses de France appelées à la vie parfaite dans le monde" (p. 173). Et en 1868, à Catherine Volpicelli, fondatrice des Ancelles du Sacré-Coeur de Naples, elle écrit : "Il faut nous maintenir avec toutes les apparences d'une vie ordinaire, afin de pouvoir opérer un genre de bien que les religieuses, portant un costume, ne peuvent pas faire" (p. 697). La fidélité de la fondatrice à cette intuition et à cette exigence, qui reviennent ainsi aux différentes étapes de sa vie, est aussi la cause des contacts qu'elle a été amenée à prendre et des ruptures qu'elle a été amenée à consommer. Car, à la différence de sa tante qui "ne pensait pas qu'il fût bon d'unir cette association [qu'elle avait entrepris de réaliser] à un ordre pour en faire un tiers-ordre", L.-T. de M., pour diverses raisons très honorables d'ailleurs, conserva au moins pendant assez longtemps "un sentiment contraire" (p. 173).

D'où, diverses tentatives de rapprochement : avec l'Adoration réparatrice (1849), avec le Sacré-Coeur de Mère Madeleine-Sophie Barat (1858 - 1865), avec les Missionnaires du Sacré-Coeur d'Issoudun (1865 - 1874); puis, à chaque fois, une séparation. Comprenant que l'indépendance était le meilleur moyen de réaliser le projet qu'elle se sentait appelée à faire aboutir, elle créa vers la mi-mars 1874 la pieuse union des Oblates du Sacré-Coeur, en la constituant toutefois, sous la direction du P. Ramière, comme le "premier degré" de l'Apostolat de la prière... dont elle devint secrétaire générale. Cette intuition et cette exigence l'avaient mise aussi, dès 1865, en relation avec Catherine Volpicelli : coopération très cordiale, qui se dégrada jusqu'à une rupture (dans l'organisation, mais non dans l'affection et l'estime mutuelles) en 1879. Alors que Catherine Volpicelli accepte une soumission totale à l'archevêque de Naples, L.-T. de M. assume l'épreuve de quelques tensions avec le P. Ramière, bien qu'il eût été longtemps un de ses conseillers; et elle traduit dans ses Règles l'évolution centralisatrice de la Pieuse union afin de lui conserver sa spécificité, exigence d'indépendance dont le P. Ramière, avant de mourir (18 mois avant la fondatrice), aura reconnu la légitimité.

Pour faire la lumière sur tant de points souvent délicats, il a été nécessaire d'explorer 66 dépôts d'archives. En présentant le bilan de ces recherches, le P. Amore écrit : "Ce travail, long et approfondi, a servi d'abord à l'Office historique, qui s'est rendu compte, le premier, de la droiture de la Servante de Dieu dans ses activités nombreuses et compliquées et a mieux compris sa physionomie naturelle, spirituelle et morale, toujours greffée sur Dieu et le surnaturel, sans hésitation ni obscurité. Je crois qu'on n'exagère pas en considérant Louise Thérèse de Montaignac de Chauvance une des grandes figures de la France du XIXe siècle. Le chemin étant ainsi libéré de tant d'obstacles, les consultants théologiens, les prélats et les cardinaux [...] auront la possibilité de formuler leur 'votum' en toute sérénité et

tranquillité, avec l'espoir d'assister au plus tôt à la reconnaissance officielle des vertus de la Servante de Dieu de la part du Saint-Père" (p. XXXIV).

4. Un prêtre séculier et un jeune laïc du XXe siècle

Les causes toutes proches, qui sont évoquées pour terminer, mettent en lumière la question de l'introduction de la cause : celle de Charles de Foucauld vient d'être introduite; celle de Marcel Callo reste à introduire.

A) Charles de Foucauld

- Caroli de Foucauld sacerdotis saecularis (15 sept. 1858 - 1 déc. 1916) Positio super causae introductione (Rome, 1976, 44 + xiii + 341 + 28 + 3 + 67 + 3 + 32 + 27 + 19 p.)

Ce volume est un recueil des principaux documents qui ont abouti à l'introduction de la cause de béatification du P. de Foucauld.

Mgr Jacqueline a évoqué naguère (cf. Bulletin XV - 33) les 13 procès qui de 1927 à 1939 ont déjà permis, par la déposition de 81 témoins, de passer au crible la vie du P. de Foucauld et de mettre en lumière la renommée de sainteté dont il a été entouré de son vivant et d'une manière croissante après sa mort (14 dépositions concernent des guérisons attribuées à son intercession), ainsi que sa pratique héroïque des vertus, et sans méconnaître l'actualité de cette cause. Après ce rappel, la Positio présente les témoins et le contenu de leur témoignage.

Le Summarium qui suit contient l'essentiel des dépositions (pp. 1 - 284), puis des documents susceptibles d'établir non seulement les différentes étapes de la vie du P. de Foucauld et la manière dont il les a envisagées (pp. 285 - 321), mais aussi la conception de son apostolat (pp. 321 - 341).

Ensuite viennent 66 lettres (dont 57 émanent d'évêques) demandant, en 1948 - 49, l'introduction de la cause du P. de Foucauld.

Les documents suivants sont le bilan d'une étude critique des écrits par les théologiens députés à cet effet (1950 - 1955) : lettres; écrits spirituels; travaux scientifiques; projets d'association; autres écrits.

Ce travail repris dans la Positio super scriptis aboutit à l'espèce de nihil obstat de Paul VI (1968); il était donc possible d'avancer. Et aux éclaircissements demandés (1974), il fut répondu l'année suivante : en ce qui concerne différents points de la vie du P. de Foucauld, comme en ce qui concerne la renommée de sainteté, en ajoutant - pour ce dernier point - quelques pages sur le "fondement" de cette renommée de sainteté.

Dès lors pouvait se clore cette Positio super causae introductione. Et le 13 avril 1978, Paul VI permit l'introduction de la cause de Charles de Foucauld.

B) Marcel Callo

- Marcelli Callo viri laici Positio super scriptis (Rome, 1973, 12 p.)
- Cardinal Paul GOUYON.- Marcel Callo, témoin d'une génération (Paris, 1981, 175 p.)

Accompagnant le procès informatif (cf. bulletin X - 36) la Positio super scriptis est prise en considération pour l'introduction de la cause.

Il est assez normal qu'il y ait peu d'écrits de Marcel Callo, mort à 24 ans en Allemagne où il avait été déporté au titre du S.T.O. : une prière au Christ-Roi composée par Pie XI et qu'il avait adaptée à son usage, quelques harangues prononcées dans sa section jociste, quelques notes manuscrites, quelques lettres écrites d'Allemagne à ses parents ou à des proches, quelques pages d'un journal de prison, et un certain nombre de lettres à sa fiancée. A ce sujet, l'un des censeurs théologiens note : "La fiancée a catégoriquement refusé de livrer au tribunal les lettres en sa possession" (p. 9); l'autre déclare que cette collection est "infelicitier" incomplète (p. 11).

Mais, dans le volume qu'il vient de publier, le cardinal Gouyon écrit : "La fiancée de Marcel a bien voulu, il y a quelques années, me communiquer les lettres que Marcel lui a adressées depuis l'Allemagne. Elles sont d'une émouvante tendresse en même temps que de la plus grande délicatesse. Partageant jusqu'au scrupule l'exquise pudeur de son fiancé, cette jeune fille n'a pas souhaité que l'on puise dans ses confidences intimes pour faire le portrait spirituel de Marcel pour lequel nous disposons par ailleurs de nombreux éléments. J'ai tenu à respecter son désir et pratiquement je n'ai pas fait appel à cette correspondance. Mais je peux assurer qu'elle est un modèle de conception chrétienne du mariage." (p. 134). Cet ouvrage du Cardinal Gouyon reprend à grands traits la vie de Marcel Callo : son enfance, la Croisade eucharistique, le scoutisme, son entrée au travail en 1934, son entrée à la JOC en 1935, la rencontre de sa fiancée, son départ en Allemagne ("Je pars comme missionnaire" p. 95), le travail apostolique des jeunes requis du S.T.O. en Thuringe, les sévices et vexations (même sacrilèges vis-à-vis des séminaristes, pp. 12 - 13), la perspective du martyre envisagée par ces jeunes (p. 19). Et c'est pourquoi le cardinal Gouyon voit en Marcel Callo le "témoin d'une génération"; et, à ce titre, s'il souhaite cette béatification, c'est parce que, dit-il : "la lecture des actes de son procès diocésain a renforcé ma conviction qu'en sa personne l'Eglise de France avait trouvé la récompense des efforts d'une pastorale qui, aujourd'hui comme hier, est capable de conduire les jeunes vers les hauts sommets de la sainteté".

Conclusion

Au terme de la présentation de ces quelques volumes qui témoignent du sérieux de l'enquête historique poursuivie selon la procédure définie par Benoît XIV, cette rubrique exceptionnelle rend manifestes deux aspects conjoints : d'une part, ce que représentent les causes de béatification dans l'Eglise et, d'autre part, la grandeur de la tâche de l'archiviste.

L'histoire des saints s'inscrit dans la trame de l'histoire humaine. Si, par la respiration de leur vie d'hommes, les saints ont rendu témoignage à la réalité de l'amour divin qui les habitait, c'est à travers leur tempérament, leur caractère, leur forme et leur degré d'intelligence, leur style, leur spiritualité, leurs richesses comme leurs limites propres; c'est aussi à travers les tâtonnements et les balbutiements, comme les audaces de leurs initiatives. Ce n'est pas de l'extérieur qu'ils ont présenté un idéal lointain, c'est en partageant non seulement la destinée humaine, mais encore la condition humaine commune, qu'ils ont fait briller et brûler, en langage familier de chair et de sang, l'Évangile de leur Seigneur sur le chemin des hommes. Cette phosphorescence émanait de leur vie.

Les documents et témoignages que rassemble l'enquête historique et qui permettent de mettre en lumière la vie et l'activité du serviteur de Dieu sont aussi les mêmes qui peuvent fournir aux consultants théologiques des arguments solides et assurés pour établir correctement l'exercice des vertus chez celui qui leur est présenté comme candidat à la béatification. Le discernement théologique requis vise à s'assurer de l'authenticité spirituelle de ce témoignage. Telle est bien la source de l'exigence qui faisait dire à Bergson, lorsqu'il cherchait à définir le mysticisme chrétien : que fait-il autre chose, le mysticisme chrétien, que "repasser sur la lettre du dogme pour le tracer cette fois en caractères de feu ?" (Les deux sources de la morale et de la religion, p. 251). La perspective ecclésiale dans laquelle se déroule une cause de béatification retrouve "la lettre du dogme". Les "caractères de feu" expriment la singularité inédite et imprévisible de chaque bienheureux.

Si l'on considère ainsi ce qui est en jeu dans les procès de béatification, la grandeur de la tâche de l'archiviste apparaît dans toute sa dimension. La responsabilité de l'archiviste, en effet, c'est d'être comme à l'affût de tout "ce que l'Esprit dit aux Eglises" par la vie de ses membres, pour le discerner, l'engranger et le transmettre.

Etre à l'affût pour discerner ce message divin exprimé en langage humain. Car, selon l'injonction qui revient comme un refrain au terme de chacune des lettres aux Eglises dans l'Apocalypse : "Celui qui a des oreilles, qu'il écoute ce que l'Esprit dit aux Eglises."

Engranger et transmettre ce message. Car, comme l'avait écrit Pie XII pour l'allocution qu'il avait préparée pour célébrer le 2e centenaire de la mort de Benoît XIV : "L'Esprit divin souffle où il veut (cf. Jn III.8), mais il est certain qu'un siècle et une société où le culte des saints serait délaissé et où serait refroidi le sens de l'admiration pour l'héroïsme des vertus, ne seraient pas les champs les mieux indiqués pour une splendide floraison de sainteté."

En assumant cette responsabilité qui lui est propre, l'archiviste est donc un artisan du renouveau de sainteté dans l'Eglise. Comme Montalembert l'écrivait à Dupanloup le 4 avril 1860 : "L'Eglise [...] doit créer des réformateurs comme elle a créé les créateurs, non par un acte d'autorité, mais par l'esprit d'en-haut dont elle respire le souffle." (Papiers Montalembert, 454). Or, c'est l'archiviste qui ex officio est ainsi appelé à discerner et transmettre "l'esprit d'en-haut dont [l'Eglise] respire le souffle."

La sainteté vécue sur le chemin des hommes intéresse l'Eglise

Par le culte des saints,

l'Eglise célèbre l'anamnèse de "mirabilia Dei"
et, "par l'esprit d'en-haut dont elle respire le souffle",
elle ne cesse de faire retentir l'appel universel à la sainteté

Père Très Saint

"Tu es glorifié dans l'assemblée des saints :
lorsque tu couronnes leurs mérites, Tu couronnes tes propres dons.

Dans leur vie, Tu nous procures un modèle,
dans la communion avec eux, une famille
et dans leur intercession un appui ;
afin que, soutenus par cette foule immense de témoins,
nous courions jusqu'au bout l'épreuve qui nous est proposée
et recevions avec eux l'impérissable couronne de gloire
par le Christ Notre Seigneur."

(Liturgie romaine : Préface des Saints)

La sainteté vécue sur le chemin des hommes concerne aussi l'histoire des hommes
au sein de laquelle elle s'est réalisée

Dans l'obscurité de la condition humaine
et au sein même des entreprises de déshumanisation qu'enregistre l'histoire des hommes,

les saints resplendent
comme une constellation d'étoiles lumineuses et incandescentes

"L'humanité gémit,
à demi écrasée sous le poids des progrès qu'elle a faits.
Elle ne sait pas assez que son avenir dépend d'elle.
A elle de voir d'abord si elle veut continuer à vivre.
A elle de se demander ensuite si elle veut vivre seulement,
ou fournir en outre l'effort nécessaire pour que s'accomplisse
jusque sur notre planète réfractaire
la fonction essentielle de l'univers

qui est une machine à faire des dieux."

(Bergson. Dernières lignes de Les Deux sources de la morale
et de la religion)

ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DE L'EGLISE DE FRANCE

Siège social : 54 rue de Varenne - 75007 Paris - C.C.P. 32.228.84 A La Source

Bulletin n° 16

Été 1981

SOMMAIRE

	Pages
- <u>Editorial</u> , par Charles MOLETTE	1
- <u>Une semaine d'information archivistique au Vatican</u> , par Joseph ZIRNHELT	8
- <u>Dans les diocèses</u>	
* Archives de la Martinique, par Bernard DAVID	11
- <u>Le stage de formation archivistique de Toulouse (22 juin - 4 juillet 1981)</u>	
* Présentation générale, par Sr Marie-Cécile de MIJOLLA	13
- <u>Quelques visites de l'après-midi dans la région avoisinante, au cours du stage de formation archivistique de Toulouse :</u>	
* chez les jésuites, par Henri de GENSAC	15
* à Sorèze, chez les dominicains, par J. de METZ	24
* chez les franciscains, par les archivistes provinciaux	27
* à la Compassion, par Sr Saint-Marc REMAURY	31
* chez les bénédictins (Dourgne - En-Calcat), par Sr Marguerite CHEVET	33
- <u>Bibliographie de quelques procès de béatification</u> , par Charles MOLETTE	35
* Un évêque du XVIIe s. : Alain de Solminihac	37
* Des martyrs des XVIIe et XVIIIe s.	
- La cause de Guillaume Courtet, un des 17 martyrs du Japon béatifiés le 18 février 1981	40
- La cause de 99 martyrs de la Terreur à Angers	42
* Trois fondatrices du XIXe s.	
- M.-T.C. de Lamourous (+1836)	45
- Claudine Thévenet (+1837)	46
- L.-T. de Montaignac (+1885)	48
* Un prêtre séculier et un jeune laïc du XXe s.	
- Charles de Foucauld	50
- Marcel Callo	51
* Conclusion	52

Renouvellement des cotisations et abonnements

- Si vous n'avez pas réglé l'année 1981 (qui se termine avec ce n° 16), vous êtes invité à vous en acquitter le plus vite possible.
- Pour les numéros de l'année 1982, vous pouvez vous en acquitter dès la réception de ce bulletin.

Pour les conditions et les moyens de procéder, voir p. 34.

QUELQUES ASPECTS DU FRANCISCANISME DANS LE MONDE AU XX^e SIECLE (1)

par Charles Molette

Parler du franciscanisme, c'est employer un terme relativement récent, puisqu'il a moins d'un siècle. Auparavant on parlait plutôt des divers aspects du courant franciscain: la vie franciscaine, la doctrine franciscaine, la spiritualité franciscaine, etc. Cependant, le mot de franciscanisme peut être utilisé pour signifier une forme de vie particulière, héritée de saint François d'Assise, dans laquelle une vie évangélique et apostolique, s'inspirant de saint François, est vécue dans la pauvreté, avec une spiritualité christocentrique et mariale; dès le départ, ce mouvement de pauvreté évangélique pour une vie apostolique s'est étendu même aux laïcs.

L'originalité du franciscanisme naissant est peut-être dans le courant qu'il suscite. Au lieu, en effet, de répondre à la féodalité, soit par d'autres formes de féodalité - fussent-elles ecclésiastiques (épiscopales ou monastiques) -, soit par des concentrations humaines étayées par des instituts bancaires (dans le cas des communes), le courant du franciscanisme naissant stimule le surgissement de communautés chrétiennes basées sur une pauvreté évangélique embrassée comme réalisation du royaume de Dieu et vécue à la manière des apôtres pauvres, pénitents, itinérants.

Reconnue par le Saint-Siège, cette forme de vie a pu s'étendre à toute l'Eglise indépendamment des structures et institutions locales; en outre, indépendante des ordres préexistants, cette profession de "perfection évangélique" a pu aussi être une source de renouvellements incessants et offrir ce service d'un appel à la sainteté jusqu'auprès des laïcs.

Le franciscanisme au XX^e siècle en offre peut-être une réalisation particulièrement intéressante.

Après sept siècles d'histoire, marqués par un essor multiforme et une vitalité jalonnée de mouvements de réforme ainsi que d'initiatives nouvelles, puis par une décadence et un certain essoufflement qu'ont aggravés les suppressions et les persécutions, le courant issu de saint François, après avoir au XIX^e siècle connu une reprise parfois laborieuse, trouve au XX^e siècle une sorte d'élan nouveau. Et cet élan

(1) Ce texte est celui de la leçon d'ouverture donnée au colloque, organisé à l'Université catholique de Lublin les 13 - 15 janvier 1981, sur le thème "Ruch franciszkański w Polsce (1914 - 1980)" (Mouvement franciscain en Pologne (1914 - 1980)).

Ce simple survol historique n'est donné ici que pour répondre à un certain nombre de demandes pressantes. Puisse ce document, malgré son caractère très succinct, fournir l'occasion à tel ou tel qui ne serait pas familiarisé avec le courant franciscain de songer aux anniversaires célébrés cette année :

- 13 janvier 1981 : 600^e anniversaire de la naissance de sainte Colette de Corbie ;
- fin 1981 - début 1982 : 800^e anniversaire de la naissance de saint François d'Assise.

se traduit, non seulement chez les religieux issus directement de l'institution de saint François d'Assise ou chez les moniales issues de l'institution de sainte Claire d'Assise ou de la réforme de sainte Colette de Corbie, mais encore dans les diverses sortes de tiers ordres et dans tout le rayonnement du courant franciscain. C'est toute cette vitalité qui caractérise le franciscanisme dans le monde au XXe siècle.

§
* *

Les religieux issus directement de l'institution de saint François d'Assise forment aujourd'hui trois familles dans l'Ordre de saint François. Avant d'évoquer quelques traits, nécessairement très rapides, de l'histoire au XXe siècle de chacune de ces branches, peut-être est-il utile de rappeler tout d'abord, si brièvement cela soit-il, l'origine de cette triple descendance.

Assurément, il semble que ce soit saint François d'Assise lui-même qui ait imposé le nom de "Frères mineurs" au petit groupe de ses tout premiers compagnons : "Volo, inquit, ut Ordo Fratrum minorum fraternitas haec vocetur", rapporte Celano (Vita, 38); et, dans la même ligne, la première règle apporte cette précision significative : "Nullus vocetur prior, sed generaliter omnes vocentur fratres minores" (Reg. I, c. VI). Tel est bien le terme officiel qui apparaît dans la bulle pontificale d'Honorius III, du 29 novembre 1223. Il s'agit d'une fraternité, et non d'une communauté établie dans une abbaye sous la conduite d'un père abbé et avec un prieur.

Cependant, dès le XIIIe siècle, apparaissent, d'une part les communautés conventuelles nécessaires pour les maisons d'étude et les bibliothèques qu'elles requièrent, et d'autre part les communautés non conventuelles, fraternités plus souples pour l'apostolat; celles-ci vont devenir, à la fin du XIVe siècle, celles des Frères "de l'observance... de la stricte observance... de l'observance régulière". Et c'est ainsi qu'en 1415 deux grandes branches se distinguent : d'une part les Frères de la Communauté, ou Conventuels, avec d'ailleurs des congrégations distinctes; et d'autre part les Frères de l'Observance régulière ou Observants qui vont eux aussi donner naissance à plusieurs congrégations distinctes. Par la constitution Ite vos, du 29 mai 1517, qui laisse les Conventuels regroupés en une branche spécifique, Léon X réunit les diverses familles des Observants et les divers mouvements réformés en une branche particulière : les Frères mineurs de l'Observance régulière. Peu après cette grande division, le mouvement de réforme qui prélude au concile de Trente atteint l'Ordre de saint François et y suscite une nouvelle famille franciscaine, celle des Frères mineurs capucins, à laquelle Clément VII donne une base juridique avec la bulle Religionis zelus du 2 juillet 1528. Il ne s'agit pas, bien évidemment, de retracer aujourd'hui toute l'histoire des trois familles de l'Ordre de saint François. Du moins était-il sans doute utile d'en rappeler à très grands traits l'origine, puisqu'aussi bien c'est à travers ce triple courant que s'exprime, encore au XXe siècle, la descendance des religieux directement issus de saint François d'Assise.

Si en 1893 les Frères mineurs conventuels avaient réussi à rétablir un nombre de couvents égal au quart de ce qu'ils avaient un siècle plus tôt (à la fin du XVIIIe siècle ils avaient 1257 couvents, en 1893 ils en avaient 306), il convient cependant de relever qu'ils ne tenaient ces couvents qu'avec 1481 religieux, c'est-à-dire guère plus du vingtième des 25000 religieux qu'ils comptaient un siècle plus tôt. Cette situation était évidemment bien précaire; et en 1911 ils ne peuvent plus tenir que 209 maisons, avec un nombre de religieux dont la première guerre mondiale accélérera encore la diminution des effectifs. Mais, entre les deux guerres, il est possible de parler d'une renaissance des Conventuels, qui en 1968 vont atteindre un total de 4700 religieux, répartis en 522 couvents et 55 résidences. Si leurs effectifs décroissent assez rapidement depuis une dizaine d'années (il reste moins de 4000 religieux dix ans plus tard), ce phénomène n'est pas propre aux Conventuels,

c'est un phénomène bien plus général, qui atteint la plupart des instituts religieux; et il n'est pas encore possible de discerner tous les éléments de l'évolution en cours, encore moins de prévoir l'avenir...

La renaissance de l'entre-deux-guerres a été servie par les collèges de formation créés dans les diverses provinces, c'est certain. Mais peut-être a-t-elle été aussi stimulée d'une certaine manière par la croisade missionnaire qu'a favorisée Pie XI : ce pape, en effet, a profité de la célébration du 7e centenaire de la mort de saint François pour encourager ce zèle missionnaire par l'encyclique Rite expiatis, du 30 avril 1926. C'est aussi l'époque où les Conventuels reprennent la charge d'un certain nombre de sanctuaires dans lesquels ils rétablissent la clôture et d'où d'ailleurs ils répandent un élan missionnaire par des prédications, expositions, etc. La Pologne ne saurait, bien sûr, oublier la figure du conventuel qu'était Maximilien Kolbe : après avoir donné l'ampleur que l'on sait à la "Cité de l'Immaculée" de Niepokolanów, fondée en 1927, ce religieux, en allant promouvoir un extraordinaire apostolat marial au Japon à partir de 1930, est un éminent représentant du souffle missionnaire qui soulève les Conventuels entre les deux guerres. Outre le développement des provinces et custodies dans toutes les parties du monde, ainsi que l'assistance spirituelle apportée aux Clarisses et aux fraternités du tiers ordre, il y a lieu de mentionner aussi, d'une façon particulière, les instituts religieux qui s'agrègent aux Frères mineurs conventuels : 33 instituts féminins et 4 instituts masculins. Dans la Pologne, qui compte deux provinces de Conventuels, on peut ainsi noter : Les Franciscaines de la Famille de Marie, de Varsovie, agrégées le 29 juin 1903, et le 5 mars 1928, deux instituts de Cracovie, les Albertins et les Petites ancelles du Sacré-Coeur de Jésus. La France, qui ne compte qu'une custodie provinciale, a vu le 19 mai 1930 l'agrégation aux Conventuels de deux instituts voués à l'apostolat dans les milieux populaires, les Frères du Prado et les Soeurs du Prado. Là encore, il y a bien le signe d'un certain rayonnement des Frères mineurs conventuels au XXe siècle.

Les Frères mineurs-Observants, Réformés, Alcantarins et Récollets- qui ensemble pouvaient dénombrer avant la Révolution française quelque 75000 religieux, n'en comptaient plus en 1889 que 6500 pour les Observants, 5800 pour les Réformés, 650 pour les Alcantarins et 1600 pour les Récollets, ce qui faisait un total de moins de 15000 vivant en quelque 1500 maisons, c'est-à-dire à peine le cinquième de leur effectif un siècle plus tôt. Cette situation, qu'avait certes permise la laborieuse restauration du XIXe siècle, n'en avait pas moins amené à poser publiquement, au cours du chapitre général des Observants tenu à Rome en 1862, la question d'une réunion des quatre familles en train de se relever, Observants, Réformés, Alcantarins et Récollets, sous l'unique dénomination de Frères mineurs, avec un même gouvernement hiérarchique. Cette réunion, Léon XIII la promeut. Comme à la même époque il était en train de le faire pour d'autres familles religieuses, pour les Cisterciens réformés par exemple, Léon XIII en 1893 exprime sa volonté de voir se réaliser l'union des familles réformées franciscaines. Et le 4 octobre 1897, en la fête de saint François, il prononce, par la constitution apostolique Felicitate quadam, la réunion, pour un plus grand bien de l'Eglise, des quatre familles dont la séparation lui semblait n'avoir plus de raison d'être. Toutefois, les difficultés éprouvées pour réaliser une véritable fusion des provinces amènent Pie X à apporter un tempérament au processus d'unification qui ne sera repris et n'aboutira pleinement que sous le pontificat de Pie XII.

Pendant que se poursuit cette transformation interne de l'Observance, les effectifs s'accroissent jusqu'à presque doubler, puisqu'en 1963 ils atteignent plus de 27000 religieux répartis en 2700 maisons; mais la baisse des effectifs, que nous avons déjà notée à propos des Conventuels, se traduit aussi chez les Frères mineurs simplement dits dans les chiffres de 1976 : un peu moins de 22000 religieux vivant en plus de 3000 maisons réparties en une centaine de provinces. Ces chiffres, qui permettent de constater une tendance à alléger les maisons, ne mettent cependant pas en évidence l'expansion géographique des Frères mineurs : en 1889, la moitié

d'entre eux étaient en Italie et 90 % en Europe; en 1963, les maisons italiennes représentaient moins du quart de l'effectif général et les non-européennes représentaient le tiers (principalement dans les deux Amériques). Il n'y a sans doute pas besoin de rappeler ici l'importance, bien connue, de la Custodie de Terre-Sainte, qui remonte à 1217 et qui en 1973 comptait 400 religieux provenant de 25 nations et appartenant à 42 provinces religieuses de l'Ordre: ils ont la garde de 74 sanctuaires, 5 basiliques et près de 150 églises ou chapelles; à Jérusalem, ils ont un studium théologique et biblique, dont l'importance est en croissance; et au Caire ils ont un Centre d'études orientales, car de la Terre-Sainte au Maroc ils sont en contact avec l'Islam. Outre leurs propres instituts d'études, parmi lesquels il ne faut pas oublier l'Antonianum à Rome, il peut être relevé que ce sont des Frères mineurs qui sont à l'origine de l'Université du Sacré-Coeur de Milan - nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir sur le rayonnement du P. Agostino Gemelli qui en a été le fondateur en 1921- et de l'Académie mariale internationale instituée à Rome en 1950, à l'occasion de la proclamation du dogme de l'Assomption, par le P. Balič. Qu'il suffise ici, à propos du rayonnement des Frères mineurs de noter que sont agrégées à leur Ordre 270 congrégations féminines comptant quelque 10000 maisons avec plus de 100000 religieuses; et, au nombre des 11 instituts masculins agrégés à l'Ordre des Frères mineurs, qu'il soit permis de mentionner seulement les Frères du Patronage de Saint-Joseph, de Niewachlow, agrégés le 14 décembre 1961.

Quant aux Frères mineurs capucins, les 7500 religieux qu'ils étaient en 1884, lors du premier chapitre général tenu depuis un siècle, représentaient à peu près le quart de leurs effectifs de 1783 et le nombre de leurs maisons représentaient environ le tiers (1700 en 1783, 566 en 1888). En 1970, ils étaient plus de 14000 répartis en plus de 2000 maisons établies dans 74 pays. Et l'extension hors d'Europe, que les expulsions avaient provoquée au XIXe siècle - d'Espagne vers l'Amérique latine, d'Allemagne vers l'Amérique du Nord -, ne s'est pas arrêtée, de telle sorte que les territoires de mission, qui en 1884 étaient au nombre de 22 avec 379 missionnaires, sont un siècle plus tard au nombre de 50 avec quelque 1400 missionnaires. Certes, c'est encore en Europe que sont la plupart des Capucins: la France, par exemple, en compte actuellement environ 600 dans 69 maisons et la Pologne près de 300 dans 28 maisons. Et l'Amérique en compte plus de 3000: près de 1400 en Amérique du Nord, répartis en 174 maisons, tandis que l'Amérique latine - les deux tiers étant au Brésil - compte quelque 1800 Capucins en plus de 300 maisons. Mais les Capucins sont aussi présents en Afrique: ainsi, ils ont 59 maisons avec 195 religieux en Ethiopie, et en Tanzanie 51 maisons avec 170 religieux. En Asie, on trouve 76 maisons dans l'Inde avec 509 religieux et 53 maisons en Indonésie avec 197 religieux. C'est une présence catholique auprès des vieilles chrétientés séparées de Rome qu'assurent les 9 maisons établies en Turquie (dont un séminaire à Constantinople) avec 22 religieux, ainsi que ces maisons d'Ethiopie qu'ont illustrées le capucin qui est devenu le cardinal Massaia et le P. Jarosseau, vicaire apostolique de Harrar.

Le rayonnement des Capucins s'exerce certes traditionnellement par les prédications, aussi bien dans les missions populaires d'ailleurs que dans celles qu'ils donnent au Palais apostolique. Ils poursuivent aussi un apostolat intellectuel par leurs collèges des pays de mission ou leurs foyers universitaires, ainsi que par les revues scientifiques qu'ils soutiennent (depuis la publication, commencée en 1899 à Paris, des Etudes franciscaines, avec les revues similaires créées progressivement aux Pays-Bas, en Belgique, en Italie, en Suisse, en Espagne, par exemple) de même, c'est encore un rayonnement intellectuel qu'ont pu exercer divers travaux de religieux, comme - en France - ceux du P. Ludovic de Besse ou du P. Ubald d'Alençon, ou bien l'Institut historique de l'Ordre fondé à Rome en 1931. Peut-être faut-il mentionner d'une manière spéciale l'action caritative et sociale que les Capucins du XXe siècle ont poursuivie, notamment par le tiers ordre: l'invitation faite par Léon XIII aux fils de saint François de développer cet apostolat n'est pas restée lettre morte. Enfin, comme les Conventuels et les Frères mineurs, les Capucins ont des congrégations masculines et féminines qui leur sont agrégées. Au nombre des 9

congrégations masculines, il est possible de signaler, à Varsovie, les Servites de Marie Immaculée (agrégés en 1911) et les Doloristes (en 1924). Et, au nombre des 97 congrégations féminines agrégées aux Capucins, on peut compter 20 congrégations françaises et 12 polonaises :

- Albertines, de Cracovie (1927)
 - Petites Soeurs du Coeur immaculé de Marie, de Częstochowa (1923)
 - Famille de Béthanie, de Lublin (1959)
 - Auxiliatrices des âmes du purgatoire (1958)
 - Filles du Coeur très pur de Marie (1906)
 - Immaculâtines (1959)
 - Ancelles de la Mère du Bon Pasteur, de Piasecznie (1925)
 - Soeurs de Saint-Joseph du Tiers Ordre de saint François d'Assise de Lwów, à Tarnów (1922)
 - Ancelles de Jésus (1906, 1950)
 - Ancelles du Sacré-Coeur de Jésus (1910)
 - Franciscaines des Affligés (1909)
 - Soeurs du Saint Nom de Jésus (1920)
- } toutes trois de
Nowe-Miasto
- } toutes quatre
de Varsovie

Vous aurez aisément reconnu au passage l'influence du P. Honorat Koźmiński. Certes toutes les congrégations qu'il a fondées ne sont pas agrégées à l'Ordre des Capucins. Il n'empêche que cette page du rayonnement de l'Ordre capucin dans une période difficile n'est pas des moins fécondes, vous le savez bien !

*
* *

Le courant franciscain ne se réduit pas au premier ordre de l'Ordre de saint François, même diversifié dans les trois branches masculines que nous venons d'évoquer. Il y a, en effet, le second ordre, celui des "Pauvres Dames de Saint-Damien", ou Clarisses, institué dès 1212. Il y a aussi les fraternités du tiers ordre, dont l'origine en 1220 - 1221 remonte aussi à la prédication de saint François lui-même afin de répondre à l'enthousiasme des laïcs désireux de se renouveler dans l'esprit évangélique. Sans doute avec le temps des communautés de tertiaires proprement régulières, cloîtrées, ont-elles vu le jour; en France par exemple il existe encore aujourd'hui des "Tiercelines", ou religieuses de sainte Elisabeth, et il en existe sept maisons en Pologne. Mais le tiers ordre est, de nos jours, particulièrement visible dans les congrégations à voeux simples qui se réclament de l'esprit franciscain bien au-delà des instituts agrégés à l'une des branches du premier ordre. Peut-être le tiers ordre est-il moins visible, mais non moins actif dans l'Eglise et dans la société, par les fraternités de tertiaires laïcs, qui ont connu un renouveau important à la fin du XIXe siècle et tout au long du XXe siècle : ces fraternités ont contribué à faire mûrir dans l'Eglise l'appel de tous les baptisés à la sainteté, que Vatican II a proclamé sans ambage.

Les communautés féminines sont bien un aspect du courant franciscain. En évoquant cet aspect, il convient, bien sûr, de commencer par rappeler l'existence du second ordre : parmi les 800 monastères de l'Ordre de sainte Claire, il y a une centaine de monastères de Colettines, qui rassemblent près de 2000 moniales et qui sont marquées par la réforme de sainte Colette de Corbie, dont aujourd'hui même nous célébrons le 600e anniversaire de la naissance. Par rapport aux moniales bénédictines, c'est une nouvelle forme de vie monastique qui avait été inaugurée il y a maintenant sept siècles et demi par Claire d'Assise : car la vie monastique était réalisée en petites communautés, avec une note de pauvreté, non seulement des personnes mais aussi des maisons, et souvent dans une vie très insérée au milieu des populations laborieuses des environs (pour ne prendre qu'un exemple, qu'il suffise de signaler que, lorsque la ville du Puy, en France, a voulu tout récemment remettre en valeur le vieux quartier, c'est chez les Clarisses qu'on a retrouvé les vieux plans permettant cette restauration). Ce qui marque sans doute le XXe siècle, c'est l'implantation de plus de 200 monastères de Clarisses hors d'Europe : une centaine en Amérique du Nord, soixante en Amérique latine, une vingtaine en Afrique, et plus de 30 nouvelles

fondations entre 1932 et 1975 en Asie (6 aux Philippines, 5 en Inde, 4 au Japon etc.) Autre effort qui marque les monastères de Clarisses depuis 1953, c'est leur regroupement en fédérations : ce mouvement, qui facilite les rapports entre les monastères, est un soutien pour chacun d'eux dans les exigences de leur présence évangélique de prière. Il ne saurait être question ici d'évoquer toutes les familles de Clarisses, ni celles du rameau issu directement de sainte Claire ou de la réforme de sainte Colette, ni - encore moins - les tertiaires régulières qui se sont cloîtrées ou celles qui se sont simplement inspirées de sainte Claire.

Quant aux congrégations féminines franciscaines de vie apostolique, nous avons déjà mentionné au passage les 33 instituts féminins agrégés à l'Ordre des Frères mineurs conventuels, les 97 congrégations féminines agrégées à l'Ordre des Frères mineurs capucins et les 270 congrégations féminines agrégées à l'Ordre des Frères mineurs strictement dits. Il y avait eu certes dans le passé diverses formes de communautés de tertiaires qui avaient formé des congrégations locales. Mais depuis un siècle il y a là un phénomène massif, spécifique, de la plus haute importance. Dans quelques cas, il s'agit de congrégations provenant de monastères de Clarisses, qui par suite de conditions locales particulières ont été amenées à embrasser la vie apostolique. Mais le plus souvent, et dans tous les pays d'Europe, il y a eu une efflorescence de congrégations féminines, sans clôture, constituées, avec des vœux simples ou même sans vœux, pour se consacrer à toutes sortes de tâches éducatives, hospitalières ou d'assistance, pastorales, apostoliques ou missionnaires. Ce mouvement, qui déborde certes le courant franciscain, aboutit à la constitution apostolique Conditae a Christo, du 8 décembre 1900, qui marque la reconnaissance officielle dans l'Eglise de tout ce mouvement, en donnant une charte aux congrégations de vie commune à vœux simples. Mais c'est bien dans ce courant général que s'inscrivent en grand nombre des congrégations féminines franciscaines. Spiritualité évangélique et souci de service dans la cité se sont, en effet, conjugués au tournant des XIXe-XXe siècles pour susciter un mouvement franciscain féminin, qui soit non seulement auxiliaire des trois branches du premier ordre, mais qui véritablement assume pour sa part la mission pastorale et apostolique de l'Eglise, dans une réponse moderne à la parole que, dans sa prière devant le crucifix de Saint-Damien, saint François avait entendue : "Rebâtis ma maison qui tombe en ruines" (Celano, Vita, II, 1). Ainsi, par toutes ces congrégations féminines, c'est bien comme une promotion de la femme qui a été comme stimulée sous toutes les latitudes.

Faudrait-il aller jusqu'à dire que le franciscanisme a pénétré le monde contemporain un peu à la manière d'un ferment ? Peut-être dans une certaine mesure. Le romantisme a même pu parfois auréoler la redécouverte, faite au XIXe siècle, de la figure de saint François d'Assise. Il n'a d'ailleurs même pas manqué au "poverello" une biographie qui en faisait comme un spirituel, précurseur de la Réformation; et le bouillon de culture du modernisme a assuré un succès assez impressionnant à la Vie de saint François de Paul Sabatier : cet ouvrage, publié en 1894, a connu quarante six éditions en moins de quarante ans. Sans doute est-ce, pour une part, à cet engouement que sont dues la "Société internationale d'études franciscaines" constituée en 1902 à Assise et la "British Society of franciscan studies" née à Londres en 1908. Mais, quatre ans après la Vie de saint François de Paul Sabatier, Léon XIII, dans sa lettre au ministre général de l'Ordre des Frères mineurs, du 25 novembre 1898, avait déjà invité les fils de saint François à se renouveler dans l'esprit de leur fondateur au service de la mission de l'Eglise. Or, deux directions étaient particulièrement soulignées par Léon XIII : les exigences doctrinales et les exigences sociales. Pour le dire en passant, est-ce que ce ne sont pas précisément les deux objectifs que cherchent à réaliser, conjointement et d'une manière originale, les Franciscaines Servantes de la Croix de Laski, nées il est vrai vingt ans plus tard ?

Les conditions précaires dans lesquelles l'Eglise du XIXe siècle s'efforçait de se relever des ruines, la laissaient peut-être plus vulnérable à tous vents de doctrine. Mais, disait Léon XIII, il ne faut pas "se laisser séduire" : ni dans l'étude de l'Ecriture sainte (et le pape rappelait sa récente encyclique Providentissimus Deus

sur la question), ni dans le ministère de la parole, si important. Les diverses initiatives - instituts, revues scientifiques, etc. - que nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer s'inscrivent dans cette ligne. Mais il en est encore une qu'il convient de mentionner tout particulièrement : c'est la fondation de l'Université catholique du Sacré-Coeur de Milan par le P. Agostino Gemelli. Ce franciscain, issu d'un milieu indifférent en matière religieuse et lui-même marqué dans sa jeunesse par des courants de positivisme et d'anticléricalisme, s'était converti au terme de ses études médicales au contact de la foi d'un de ses condisciples. Sa propre démarche spirituelle lui avait ainsi donné de comprendre que, pour répondre aux besoins du monde laïcisé et déchristianisé, il ne suffisait pas de créer des instituts supérieurs de théologie - si indispensables fussent-ils -, mais qu'il fallait aussi permettre à la culture humaine en recherche d'elle-même de rencontrer la foi la plus authentique; telle était la raison d'être de la fondation de l'Université du Sacré-Coeur.

Outre ces services sur le plan de la doctrine et de la culture, l'Ordre de saint François était invité par Léon XIII à s'ouvrir chaque jour davantage aux préoccupations sociales préconisées par Rerum novarum. D'ailleurs, "le bienheureux François et ses disciples les plus éminents se sont consacrés tout entiers au peuple et ils avaient coutume de travailler avec une grande ardeur au salut des foules. (...) Il vous faut suivre avec courage l'exemple de vos ancêtres. En ce temps plus que jamais, le salut des Etats repose sur le peuple", disait Léon XIII. Les conditions précaires de la vie de l'Eglise au terme du XIXe siècle ne pourraient-elles ainsi devenir comme un terrain favorable à une redécouverte authentique de ce mouvement de pauvreté évangélique que, dans l'Eglise de son temps, saint François avait embrassée pour une vie apostolique ? La rencontre de l'action sociale des catholiques avec le courant franciscain s'affirme, en effet, depuis un siècle par le rayonnement du tiers ordre dans les milieux du catholicisme social.

En France, vous me permettrez de le mentionner, les exemples sont éloquentes : à Roubaix, le P. Pascal et le P. Piat, par le tiers ordre de saint François, animent les militants laïcs du catholicisme social et préparent le terrain à la naissance du syndicalisme chrétien et de la Jeunesse ouvrière chrétienne; à Reims, Léon Harmel, le patron chrétien du Val-des-Bois, promoteur de la "confrérie" à l'usine, nourrit la flamme de son action sociale dans son appartenance au tiers ordre, et, après avoir mené à Rome en 1885 des patrons, en 1887 des patrons et des ouvriers, en 1889 le "pèlerinage des Dix mille" ouvriers, afin de demander à Léon XIII un document sur la question sociale, il mène en 1891 un pèlerinage de gratitude pour l'encyclique Rerum novarum, et il retourne à Rome en 1900, conduisant un groupe d'ouvriers dans un pèlerinage international de tertiaires de saint François; à Paris, Albert de Mun, célèbre apôtre du catholicisme social, tient, pour répondre au vœu de Léon XIII, à entrer dans le tiers ordre capucin; à Lyon, c'est le courant du Prado - nous l'avons signalé -, c'est Joseph Folliet, c'est la Chronique sociale, qui vont puiser dans le tiers ordre de saint François une note de fraîcheur évangélique, qu'ils vont communiquer à la jeunesse de l'entre-deux-guerres par des chants d'inspiration franciscaine qui s'élèveront de bien des veillées de feux de camp dans des nuits étoilées...

Ces quelques exemples mettent sans doute en lumière quelques aspects de l'importance du tiers ordre de saint François dans la régénération chrétienne de la société au XXe siècle. Pour mesurer ce rayonnement avec plus de précision, il faudrait encore dépouiller les archives des pèlerinages à Rome ou à Assise, les archives des congrès nationaux et internationaux du tiers ordre, les archives des tiers ordres eux-mêmes (un article qui va paraître dans le prochain numéro du bulletin de l'Association des archivistes de l'Eglise de France montre, par l'exemple des archives du tiers ordre des Capucins de Paris, l'intérêt de ces documents) et il faudrait aussi - ce qui est certainement plus difficile - trouver le moyen de mesurer les conversions des coeurs. Quoi qu'il en soit, dans toute cette "valorisation sociale" du franciscanisme au XXe siècle, pour reprendre l'expression du P. Gemelli, il y a bien un aspect de tout le renouvellement profond qui a permis à l'Eglise de Vatican II de se définir comme "servante et pauvre".

Dans cette perspective, il convient de noter encore que le mouvement franciscain a contribué, d'une part à développer une forme de vie laïque consacrée vécue en plein monde, et d'autre part à rappeler la primauté du spirituel dans l'apostolat.

Pour ce qui concerne la vie apostolique consacrée vécue en plein monde, on peut déjà se référer par exemple au mouvement lancé par le P. Honorat Koźmiński, l'apôtre de la vie cachée - comme on l'a appelé -, qui, outre l'impulsion qu'il a donnée au tiers ordre, a suscité tout un mouvement de congrégations féminines soucieuses de vivre une véritable vie religieuse mais, par suite des circonstances, d'une manière très discrète. Toutefois, une question pouvait se poser : la vie laïque aussi ne pourrait-elle pas être pleinement sanctifiée par un don total à Dieu, et la consécration à Dieu ne pourrait-elle pas être vécue au sein du monde et par les moyens du monde ? Ici, il convient de rappeler à nouveau le P. Agostino Gemelli. Dans le même temps, en effet, qu'il fondait à Milan l'Université du Sacré-Coeur, il instituait aussi les Missionnaires de la royauté du Christ : la branche féminine, qui compte actuellement plus de 3500 membres, a été fondée à Assise en novembre 1919; la branche masculine, moins nombreuse, a été fondée en 1928. Ce mouvement d'associations de laïcs consacrés à Dieu et vivant dans le monde avait commencé à se faire jour à la fin du XIXe siècle. Mais le Code de Droit canonique ne pouvait les reconnaître que parmi les "pieuses unions". Plusieurs initiateurs de ces associations voulaient cependant davantage : ils souhaitaient que fût reconnue par l'Eglise une consécration à Dieu de laïcs vivant en plein monde afin de faire surgir sur le chemin des hommes des vies totalement évangéliques dans un mode de vie proprement laïc. C'est ainsi qu'entre 1930 et 1935, le P. Gemelli a fait se rencontrer dans l'abbaye de Saint-Pierre à Salsbourg (Autriche) trois ou quatre directeurs de ces associations afin de discuter des problèmes concernant ces "nouvelles formes de vie consacrée". Et le P. Gemelli, qui avait connu Pie XI lorsqu'il était archevêque de Milan, tenait le pape au courant de ces rencontres informelles. Pie XI demanda alors au P. Gemelli de faire se rencontrer les responsables de ces associations de laïcs soucieux d'un radicalisme évangélique : il y en eut vingt, provenant de neuf pays différents, qui se réunirent ainsi à Saint-Gall en Suisse les 21 et 22 mai 1938. Pie XI songeait à les rattacher, non à la S.C. des Religieux, mais à la S.C. du Concile, qui était chargée des prêtres et des laïcs; et c'est à la S.C. du Concile qu'en 1939 le P. Gemelli fit parvenir un texte pro manuscripto : Mémoire historique et juridique au sujet des Associations de laïcs consacrés à Dieu dans le monde. Finalement, au lendemain de la seconde guerre mondiale, Pie XII leur reconnut une place dans l'Eglise, sous le nom d'"Instituts séculiers", par la constitution apostolique Provida mater Ecclesia, du 2 février 1947, complétée l'année suivante par le motu proprio Primo feliciter, du 12 mars 1948. Si ce mouvement déborde de beaucoup la famille franciscaine, le rôle déterminant joué par le P. Gemelli pour le faire aboutir met bien en relief un aspect du franciscanisme au XXe siècle.

Il y a encore un autre aspect qui vaut d'être relevé. Car, si le courant franciscain n'a pas été le seul à en rappeler l'importance, l'existence du tiers ordre de saint François et son développement au lendemain de la seconde guerre mondiale ont du moins contribué à exprimer et à rappeler dans l'Eglise la primauté du spirituel dans l'apostolat. On sait qu'au lendemain de la seconde guerre mondiale se sont tenus à Rome deux congrès de l'apostolat des laïcs. Celui de 1951 manifestait l'importance de l'essor de l'action catholique dans la vie de l'Eglise contemporaine. Celui de 1957 contribua à prémunir contre le risque de sectarisme que ce courant pouvait véhiculer s'il était vécu sans assez de profondeur. Sans doute dès le 7 octobre 1937 (et même dès le 15 août 1928) Pie XI avait-il mis en garde contre ce risque. Mais, en ouvrant le 2e congrès pour l'apostolat des laïcs, le 5 octobre 1957, Pie XII a posé le problème en termes très nets : "On signale qu'il règne actuellement un malaise regrettable, assez largement répandu, qui trouverait son origine surtout dans l'usage du vocable d'"Action catholique". Ce terme en effet serait réservé à certains types déterminés d'apostolat laïc organisé, pour lequel il crée, devant l'opinion, une sorte de monopole (...) Il en résulterait qu'une forme particulière d'apostolat laïc, c'est-à-dire l'Action catholique, triomphe au détriment des autres et que l'on

assiste à la main-mise de l'espèce sur le genre." Assurément, ce qui avait contribué à faire poser ce problème, ce n'était pas le tiers ordre de saint François, c'était un rapport du cardinal Suenens sur la Légion de Marie, car ce mouvement avait parfois du mal à obtenir sa place dans l'ensemble des mouvements d'action catholique. Mais la manière dont Pie XII posait le problème débordait de beaucoup la place de la Légion de Marie dans l'ensemble des mouvements d'apostolat des laïcs; et une question plus précise était même mise à l'ordre du jour de ce congrès, celle de la place des Instituts séculiers dans l'apostolat des laïcs. Plus généralement, c'était donc la place, dans l'apostolat des laïcs, du courant de ce qu'on a pu appeler "groupements de vie évangélique" : les associations de tertiaires franciscains étaient du nombre. Et, pour prendre l'exemple de la France, c'est à la suite de ce congrès qu'une section des "Groupements de vie évangélique" a pu se constituer le 3 mai 1963 et deux ans plus tard être reconnue par la hiérarchie et admise au Comité français pour l'apostolat des laïcs.

Pourquoi ne pas ajouter encore une précision, intéressante pour l'histoire toute contemporaine ? En rendant visite aux Eglises locales, Jean Paul II donne l'occasion de se manifester à tous les chrétiens, même ceux qui pouvaient paraître "marginalisés" par les mouvements officiels; si l'on songe que dans un pays comme la France, les mouvements "officiels" de l'apostolat des laïcs semblaient donner l'impression qu'en un siècle on était en quelque sorte passé de la désacralisation d'une fidélité (la fidélité monarchique) à la sacralisation des options politiques, voici que la venue du pape fait surgir de l'ombre les fruits de la lente germination de l'appel à la sainteté vécue dans le quotidien de la vie. Sans doute, là encore, ce mouvement profond déborde-t-il de beaucoup le courant franciscain; et actuellement, dans un pays comme la France, les groupes de "renouveau" - dits parfois "groupes charismatiques" - ne sont pas les derniers à éduquer ces exigences. Mais il est incontestable que, pour sa part, le franciscanisme dans le monde au XXe siècle aura contribué à cette éducation pour la régénération de l'Eglise, de telle sorte que par cette régénération l'Eglise peut véritablement apparaître, aux yeux de l'histoire, comme l'Evangile de Jésus qui continue sur le chemin des hommes.

*
* *

En guise de conclusion, j'avais d'abord songé à suggérer quelques questions susceptibles de faire se manifester l'originalité du franciscanisme en Pologne au XXe siècle. A la réflexion, j'ai pensé que, par eux-mêmes, les rapports que vous avez préparés pour les trois jours de ce colloque suffiront à mettre cette originalité en pleine lumière et du même coup contribueront sans doute à confirmer ou à infirmer, pour le cas de la Pologne, tels ou tels aspects du tableau que je viens de brosser à trop grands traits.

Ensuite, j'avais songé à reprendre quelques uns des hommes nommés au cours de cet exposé; et j'avais envisagé d'évoquer ainsi un conventuel, le P. Maximilien Kolbe, un franciscain, le P. Agostino Gemelli, et un capucin, le P. Honorat Koźmiński. A la réflexion, j'ai pensé qu'un seul suffirait.

Et finalement, je me suis arrêté à la figure du P. Maximilien Kolbe, que Paul VI a inscrit parmi les bienheureux de l'Eglise universelle le 17 octobre 1971 au milieu du synode des évêques qui avait à discuter d'une part du sacerdoce ministériel et d'autre part de la justice dans le monde. J'ai fait ce choix, non seulement parce que Maximilien Kolbe est polonais, mais surtout à cause de ce que ce conventuel représente pour le monde du XXe siècle.

Peut-être aussi y a-t-il de ma part le désir d'apporter, pour l'honneur de la vérité historique, une mise au point à une phrase qui a été prononcée dans votre pays par un historien d'un pays de l'Ouest de l'Europe : au sujet de la béatification du P. Kolbe, il a osé parler d'un "mythe hagiographique" fabriqué par l'Eglise catholique pour justifier en quelque manière le régime des camps de concentration... puis-

qu'ils avaient du moins permis une telle exaltation. Il y a là, non seulement une offense injuste formulée à l'adresse de la mémoire de Maximilien Kolbe, mais encore une atteinte à la réalité que l'histoire a pour tâche de mettre en lumière, non pas de déformer. Et il ne suffit pas à un historien, pour donner une apparence de crédit à un tel jugement, d'affirmer que le seul prêtre catholique qu'il ait connu dans un camp de déportation y a perdu la foi. Car la démarche de Maximilien Kolbe a été accomplie publiquement devant le camp rassemblé pour l'appel; et la prière de ce conventuel dans le bunker de la mort a entraîné à la prière ceux qui partageaient le même sort. Tous les témoignages sont concordants et unanimes, même celui de Bruno Bergowiec, le caporal de service dans le bunker de la mort à ce moment-là. Les faits ne sauraient être contestés au nom de quelque théorie que ce fût; aucune contestation, même prétendument historique ou scientifique, et quelle que fût l'autorité de celui qui la présente, ne saurait prévaloir contre un fait avéré.

Si l'inhumanité de ces camps de la mort est patente et si la dégradation de l'homme qu'elle a entraînée est non moins patente, il n'en est pas moins vrai que l'oblation volontaire de Maximilien Kolbe sur ce "Golgotha du monde contemporain" témoigne, au moins d'une manière asymptotique, de la dimension spirituelle de l'homme et, déjà même, de la victoire sur la mort. Il ne s'agit pas ici d'une page de littérature édifiante ou hagiographique, ni d'une quelconque construction mythique. Il y a de la réalité historique de l'homme, telle qu'elle fait partie de l'histoire. Plus l'obscurité de la nuit humaine est dense, plus aussi resplendit lumineuse la constellation de ces oblations volontaires. Car ceux et celles qui ont répondu par leur oblation volontaire aux conditions dans lesquelles d'autres hommes les emmuraient, ce n'est pas de l'extérieur qu'ils ont présenté un idéal lointain, c'est en partageant pauvrement la destinée du peuple dont ils faisaient partie, c'est en partageant pauvrement la condition humaine commune, qu'ils ont fait briller et brûler, en langage familier de chair et de sang, l'Evangile de leur Seigneur sur le chemin de leurs frères humains. Dans l'horreur inhumaine de l'abîme concentrationnaire, ces constellations d'âmes lumineuses et incandescentes, pour rares qu'elles puissent paraître, resplendissent au zénith de l'humanité, manifestant l'enjeu de l'histoire humaine.

Qu'une étude du franciscanisme dans le monde au XXe siècle nous donne d'en prendre mieux conscience, n'est-ce pas l'honneur des organisateurs de ce colloque à l'Université catholique de Lublin de l'avoir permis? Je vous remercie donc de m'avoir invité à venir présenter devant vous ces quelques pages d'histoire et ces quelques réflexions.

Lublin, 13 janvier 1981

600e anniversaire de la naissance de
sainte Colette de Corbie

Charles Molette